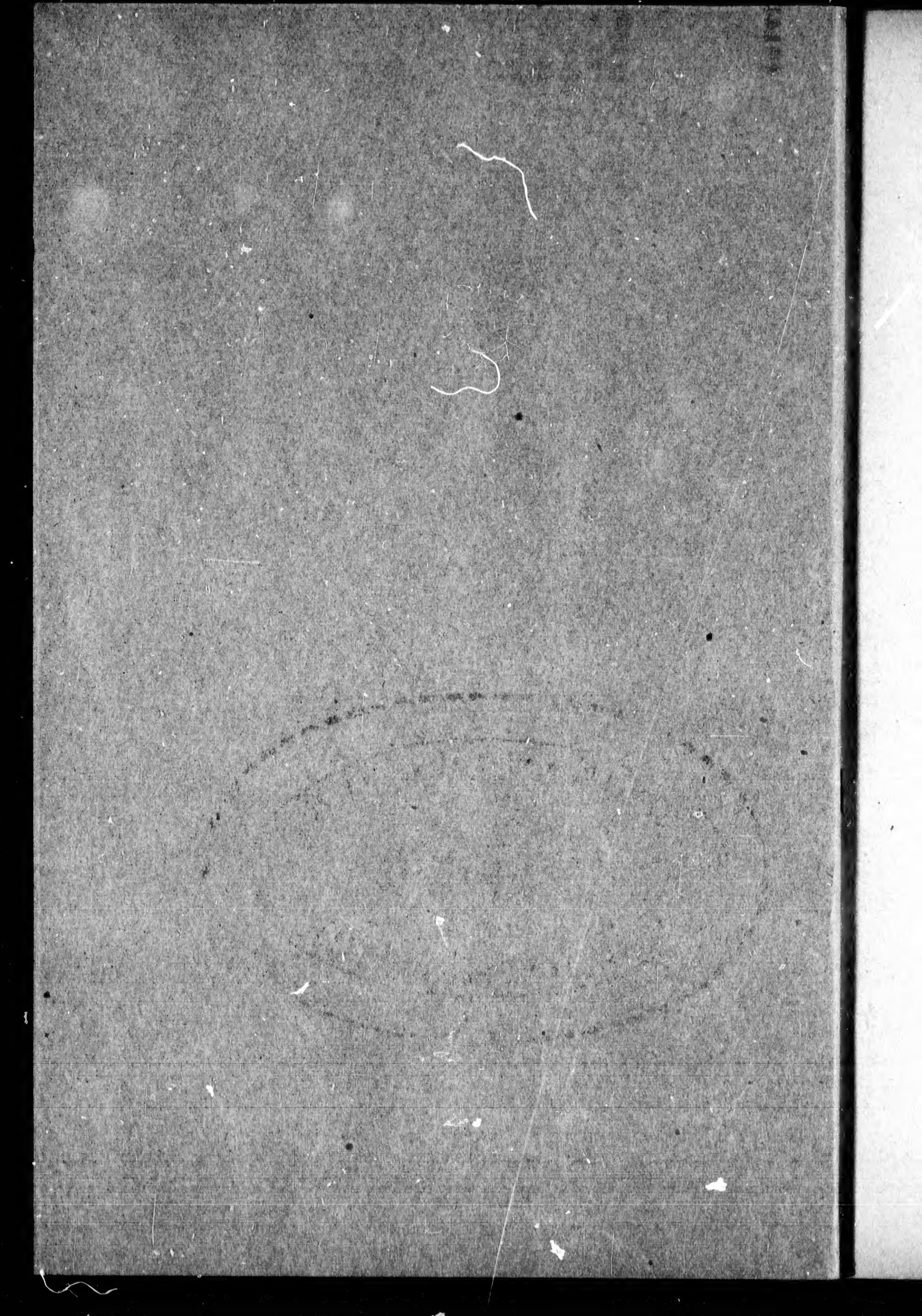


Esquisses Biographiques.

FASCICULE No. 6.

1795-1855.

JEAN-JOSEPH GIROUARD,

L'Ancien Député du Comté du Lac des Deux-Montagnes,
Un des Prisonniers Politiques de 1837-38.

Famille Girouard.
Branches Canadienne et Acadienne,
1620-1696.

Expulsion des Acadiens, 1755-1783.

Ses Ancêtres Paternels et leurs Descendants, 1620-1892.
Ses études et son admission au Notariat 1806-1816.
Son premier mariage, en 1818.
Les Evènements Politiques, 1830-1854.
Son second mariage, en 1851.
Sa mort, en 1855.
Sa Veuve, ses Enfants et ses Petits-Enfants, etc.
Monument, en 1858, aux Victimes de 1837-38.
et

GÉNÉALOGIE

De ses Ancêtres Maternels, de ses Alliés et de leurs Descendants :
(Familles Baillairgé, Félix, Berthelot, Hervieux, Lemaire, Dumouchel, Bauset, Woods, Rouleau, Badeau, Dacier, Laviolette, Plessis-Belair, Bruchési, Ollier, Moreau, etc.)
1645-1892.

PAR

G. F. BAILLAIRGÉ,

Ex-député-ministre des Travaux-Publics du Canada.

Bureaux du BON COMBAT, du COUVENT et de la FAMILLE.

Joliette, P. Q.

1893.

SIXIÈME GENÉRATION (Suite).

CHAPITRE PREMIER.

JEAN-JOSEPH GIROUARD,

Fils ainé de Marie-Anne Baillairgé et de Joseph Girouard II.

Ses Ancêtres, etc.
1620-1795.

Famille Girouard.
Branches Canadienne et Acadienne,
1620 et 1696.

Les Acadiens
De la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-Royal (Cap-Breton),
de l'Ile-Saint Jean, (Ile du Prince-Edouard)
et du Nouveau-Brunswick,
1755-1783.

Cession de la Nouvelle-France.
1763.

CHAPITRE PREMIER

JEAN-JOSEPH GIROUARD (1),

Fils aîné de Marie-Anne Baillairgé et de Joseph Girouard II

SES ANCÊTRES, ETC.

ARTICLE PREMIER.

FAMILLE GIROUARD.

Branches Canadienne et Acadienne,

1620 et 1696.

Il existe deux branches de cette famille au Canada : —

La branche Canadienne ou celle qui descend d'Antoine Girouard, originaire de la Touraine, et qui s'est établie au Canada, à Montréal, (2), avant 1723.

Et la branche Acadienne ou celle qui descend de François Girouard, originaire probablement de la Provence, en 1620, et qui

---

(1) Le nom s'écrit aussi : — *Giroir*, — *Giroire*, — *Gerroir*, — et *Giroüard* avec un trèma sur l'*u*, suivant les localités.

Il se compose de deux mots *saxons* — *Ger* qui signifie *Garde*, et *Ward* qui signifie *Lance*. Girouard correspond donc à *Garde-Lance*.

(Voir — *Aperçu étymologique et historique sur les noms, dans le 1er vol. du " Dictionnaire Généalogique " de l'abbé (Mgr) Tanguay, pp. XX — XXVIII.*

(2) Fondée sur le site d'Hochelaga, par M. de Maisonneuve, le 17 mai 1642 ; dévastée par les Iroquois, en 1689 ; prise par les Anglais, en 1760.

s'est établie à Port-Royal (1), avant 1671, (probablement vers 1640).

Jean-Joseph Girouard appartenait à la branche Acadienne.

Dans un mémoire sur *La Famille Girouard*, publié en 1884, par Désiré Girouard (2), avocat, C. R., de Montréal, on trouvera d'intéressants détails au sujet des deux branches de la famille, et plus particulièrement au sujet de la branche Canadienne à laquelle il appartient.

Nous devons à ce mémoire partie des renseignements qui suivent au sujet des deux branches de la famille.

Ce que nous rapportons relativement à J.-J. Girouard, est basé en partie sur des notes manuscrites qu'il a dictées lui-même à sa veuve et que celle-ci a eu la bonté de nous communiquer, et en partie sur des renseignements puisés à d'autres sources (3), et sur les lieux mêmes qu'habitèrent ses ancêtres et que nous avons parcourus, en divers temps, de 1865 à 1885.

ARTICLE DEUXIÈME.

FAMILLE GIROUARD, — FRANCE.

Localités habitées par diverses branches de la famille.

En France, diverses branches de la famille habitaient le Poitou, la Touraine, l'Auvergne et la Provence (anciennes pro-

---

(1) Port-Royal, premier établissement des Français en Acadie ; fondé par DeMonts, en 1604-1605, sur le côté nord d'une grande baie intérieure qui communique, par un étroit passage, avec la baie de Fundy, (baie Française) sur son côté sud ; M. de Poutrincourt, en 1606, y amena une colonie tout entière, composée d'ouvriers de tous états et y fit exécuter les premiers travaux de culture ; le site fut ensuite changé par D'Aulnay de Charnisay, pour un autre sur le côté sud, à six milles environ à l'est du premier, entre 1634 et 1645. Population, 380 en 1671.

(2) Député du comté de Jacques-Cartier, du district de Montréal, au parlement fédéral du Canada.

(3) *La France aux Colonies*, par E. Rameau, publié à Paris, en 1859 ; — *Les Patriotes de* 1837-38, par L.-O. David, publié à Montréal, en 1884 ; — Biographie de l'honorable A.-N. Morin, par A. Béchard, publiée à Québec, en 1885; etc.

vinces) et autres localités, où il en existe probablement encore.(1)

Le Poitou dont Poitiers était la capitale, forme aujourd'hui les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Poitiers est à 332 kilomètres (206 milles) au S.-O. de Paris, par voie ferrée, de Tours et Orléans.

La Touraine est comprise aujourd'hui, dans le département d'Indre-et-Loire dont Tours, sur la rive gauche de la Loire, est le chef-lieu, et se trouve à 234 k. (145⅓ m.), au S.-O. de Paris par voie ferrée de Blois, Orléans et Etampes.

L'Auvergne est dans le département de Puy-de-Dôme dont Clermont-Ferrand est le chef-lieu, situé à 420 k. (260¾ m.) au S. de Paris, par la voie ferrée de Riom, Gannat, Moulins, Nevers, Montargis.

La Provence forme aujourd'hui partie des départements de Drome et de Vaucluse et les départements des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var. (Cette région est bornée au

---

(1) On trouve ce qui suit à ce sujet, sur une feuille d'addenda, entre les pages 6 et 7, du mémoire de D. Girouard :

" Depuis le décès d'Antoine Girouard (son ancêtre), les relations de la famille canadienne ont cessé avec la souche française. A en juger par le nombre de localités, en France, qui doivent leur nom à la famille Girouard, l'on peut espérer que le nom n'y est pas éteint; — en voici quelques-unes:—

1. *Girouard*, Seine-et-Oise. Commune Lévy-Saint-Nom, Canton de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet.

2. *Le Girouard*, Vendée, canton La Mothe-Achard, arrondissement des Sables d'Olonnes.

3. *La Girouardière*, Eure-et-Loir, commune Frazé, canton Thiron, arrondissement de Nogent-Le-Rotrou.

4. *Château La Girouardière*, Indre, commune Obterre, canton Nezières-En-Brenne, arrondissement Du Blanc.

5. *La Girouardière*, Sarthe, commune Saint-Germain-du-Val, canton La Flèche, arrondissement de La Flèche.

La plupart de ces localités ne sont pas très éloignées de Tours, Mont-Luçon et Riom, où vivaient les Girouard au siècle dernier. *Le Grand Armorial* de D'Hozier parle aussi des Girouard du Poitou, dont partie forme aujourd'hui la Vendée.

M. Sulte, (*Histoire des Canadiens-Français, vol.* 6, *p.* 119) fait mention d'un M. de la Girouardière, un officier de l'armée française en Amérique, de 1731 à 1740, qui a dû repasser en France.

Les recherches que l'on est à faire, en France, sur la famille, nous diront bientôt ce qu'elle y est devenue, peut-être ce qu'elle y a été."

nord par les Hautes-Alpes, à l'est par les Alpes-Maritimes, à l'ouest par le Rhône et au sud par la Méditerranée ; ses principaux ports de mer sont Marseille, Toulon et Cannes. De Paris, par la voie ferrée de Melun, Fontainebleau, Sens, Dijon, Mâcon, Lyon et Avignon, les distances sont de 863 k. (536 m.) à Marseille, — de 930 k. (577½ m.) à Toulon, — et de 1057 k. (656⅓ m.) à Cannes ; cette dernière ville est à 31 k. (19¼ m.) au S.-O. de Nice).

ARTICLE TROISIÈME.

LA NOUVELLE-FRANCE (1),

Lorsque François et Antoine Girouard s'y établirent, le premier vers 1640 *et le second en* 1716.

Lorsque les premiers Girouard vinrent s'établir dans la Nouvelle-France, le Cap-Breton (dont Louisbourg (2) était la capitale), portait le nom d'Ile-Royale et forme aujourd'hui la partie nord-est de la Nouvelle-Ecosse.

Le reste de la Nouvelle-Ecosse et partie du Nouveau-Brunswick, formaient ce qu'on appelait alors l'Acadie dont les principaux ports, occupés par les Français, étaient Chibouctou (3), La Hève, le Port-Royal et le port à l'entrée de la rivière Saint-Jean du Nouveau-Brunswick,(aujourd'hui le port de Saint-Jean).

L'Ile du Prince-Edouard portait le nom de l'Ile Saint-Jean.(4)

(1) Jacques Cartier né à Saint-Malo, 1491, découvrit le Canada, en 1534-1535 ; y fit trois voyages et jeta les premiers fondements de la Nouvelle-France, en construisant au Cap-Rouge, à quelques lieues à l'ouest de Québec, un fort qu'il nomma Charlebourg-Royal, en 1541, sous le règne de François Ier.

(2) Louisbourg, port de mer et ville fortifiée, fondée par M. de Costebelle, sous les Français, en août 1713.

(3) Chibouctou fut nommé Halifax, vers 1749, par lord Cornwallis, en l'honneur de lord Halifax, et devint la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

(4) Cette île fut visitée par Cabot, en 1497, et fut nommée *Ile Saint-Jean*, par Champlain, en 1603. Elle fut d'abord peuplée par les Acadiens, après 1715, prise par les Anglais, en 1745, rendue à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et reprise par les Anglais, en 1758.

Le reste du pays, jusqu'à l'extrémité sud-ouest du lac Supérieur, était connu sous le nom de Canada.

La région, au nord, entre la Baie-d'Hudson et les Montagnes Rocheuses, était appelée le Nord-Ouest.

Le territoire le long du Mississipi (1), jusqu'à la Louisiane (2), formait aussi partie de la Nouvelle-France.

La plus grande partie des possessions françaises de l'Amérique du Nord, fut cédée à l'Angleterre, le 10 février 1763, par le traité de Paris.

Ces détails sont donnés pour mieux faire connaître les diverses sections du pays, au temps dont nous parlons.

ARTICLE QUATRIÈME.

LES GIROUARD DU CANADA (3).

ANTOINE GIROUARD,

Tige de la Branche Canadienne, et ses descendants,

1696-1884.

Antoine Girouard, le premier qui soit venu de France, s'établir au Canada, à Montréal, vers 1716, naquit, en 1696, à Mont-Luçon (4), dans le diocèse de Bourges, en Auvergne, aujourd'hui Puy-de-Dôme.

---

(1) Mississipi ou Meschacébé, *le père des eaux*, reconnu par de Soto en 1541 ; approché par Nicolet, en 1634 et exploré par Jolliet et le P. Marquette, en 1673; La Salle, en 1682, le descendit jusqu'à son embouchure, en canot d'écorce.

(2) La Louisiane comprenait le territoire, sur le golfe du Mexique, arrosé par les tributaires du Mississipi, et fut ainsi nommée par La Salle, en l'honneur de Louis XIV, en 1682. Elle fut cédée à l'Espagne, en 1762, et rendue à la France en 1803 ; elle fut ensuite vendue aux Etats-Unis pour la somme de quinze millions de piastres, sous Napoléon Ier.

(3) Le Canada, sous le régime français, était détaché de l'Acadie.

(4) Mont-Luçon est à 340 k. (211 m.) au sud-ouest de Paris, par voie ferrée, par Bourges.

Il était fils de Jean, conseiller du roi, et contrôleur du dépôt de Riom. (1)

Le 3 février 1723, il épousa, à Montréal, Marie-Anne Barré de qui il eut huit enfants dont six se marièrent et eurent de nombreuses familles.

Il est décédé au même endroit, le 5 juin 1767.

Ses descendants s'établirent à Montréal, à St-Laurent, à Vaudreuil, aux Cèdres, à St-Timothée de Beauharnois et ailleurs.

M. D. Girouard, dans son mémoire, a donné d'intéressants détails sur Antoine Girouard qui était son trisaïeul, et sur les branches de la famille qui en sont descendues, jusqu'à 1884.

ARTICLE CINQUIÈME.

LES GIROUARD DE L'ACADIE.

FRANCOIS GIROUARD,

— 1620. —

Tige de la Branche Acadienne,

(Ancêtre de Jean-Joseph Girouard.)

Dès 1671, nous dit Girouard, dans son mémoire, il y avait à Port-Royal, un nommé François Girouard, laboureur, âgé de 50 ans, marié au pays et ayant plusieurs enfants mariés ; il est donc probable qu'il est né vers 1620 et qu'il a émigré de France, vers 1640.

Voici ce qu'en dit M. l'abbé (Mgr)Tanguay dans une lettre en date du 25 juillet 1884, citée à la fin du mémoire : —

" Ce François est la tige des familles Girouard acadiennes si nombreuses que j'ai retrouvées dispersées jusque sur l'Ile du Prince-Edouard.

Je trouve parmi elles, Alexandre Girouard, sieur Deru, qui

---

(1) Riom est à 96 k. (59½ m.) au sud-est de Mont-Luçon, par la voie ferrée de Gannat, et à 13 k. (8 m.) au nord de Clermont-Ferrand le chef-lieu du département, par la voie ferrée.

avait épousé Mlle Marie le Borgne de Belleisle, fille d'Alexandre Le Borgne, sieur de Belleisle et de Marie Saint-Etienne de La Tour.

Une fille (Marie), de ce couple, épousait, à Port-Royal, en 1711, Jean Mouton, ancêtre d'un ex-gouverneur de *Vermillionville*, en Louisiane.

Mon second volume du *Dictionnaire Généalogique* fournira tout le détail de cette remarquable famille."

M. Girouard ajoute :

Un état officiel, dressé en 1752, et par conséquent trois ans aus avant la déportation des Acadiens, relatée dans les pages qui suivent, constate que 15 familles Girouard s'étaient établies dans les villages de la Pointe de Beauséjour. *(Voir E. Rameau, " La France aux Colonies," pages* 126, 127 *et* 152.*)*

La famille Acadienne compte aujourd'hui des milliers de représentants répandus dans différentes parties des provinces maritimes et nommément à Bouctouche, N.-B , et à Arichat, C. B., et aussi dans la vallée du Richelieu, province de Québec.

Théophile Girouard, négociant, de Québec, Victor Girouard, marchand-tailleur de la rue St.-Joseph, Montréal, et son frère Théophile Girouard, agent, de la rue Notre-Dame, viennent de cette contrée.

En janvier 1781, on voit que Joseph et Jean Girouard, acadiens, prirent du Séminaire de Montréal, des titres de concession (Papineau notaire) de terres situées dans la Seigueurie de St.-Sulpice, où les Acadiens formaient déjà une colonie assez considérable.

La famille Acadienne, Girouard, a fourni des hommes marquants, entre autres : M. Girouard, curé d'Arichat, dont parle M. E. Rameau à plusieurs pages de son livre (pp. 88, 117,-139), G. A. Girouard, l'ex-député de Kent et Anselme B. Girouard, shérif de Kent et ancien député à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick.

Le distingué notaire de St-Benoit, feu Jean-Joseph Girouard,

ancien député, dont le nom figure presque à chaque page de la brochure de L. O. David, *Les Patriotes de* 1837-38, était aussi Acadien ; comme il le dit lui-même, dans une note inédite, il était fils de Joseph Girouard chassé de l'ancienne Acadie, par les Anglais, avec un grand nombre de ses compatriotes, victimes de leur attachement à la France." Le jeune notaire de St.-Benoît, Joseph Girouard (1) et le Dr. Jean Girouard, de Longueuil, sont ses fils.

Les deux familles, acadienne et canadienne, venaient du Midi et du centre de la France. Antoine Girouard venait certainement de l'Auvergne, et le Grand Armorial de France, de Dozié, parle des Girouard de Provence et de la Touraine."

ARTICLE SIXIÈME.

PRISE DE PORT-ROYAL ET CESSION DE L'ACADIE.

LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE FRANCOIS GIROUARD,

Abandonnent le Port-Royal.

1710-1713.

La ville fut assiégée en septembre 1710, par le général Nicholson, avec une flotte de 54 voiles, portant 4,000 hommes.

M. de Subercase, le commandant français, n'ayant que 156 combattants pour défendre la ville, fut contraint de capituler, le 13 octobre suivant.

Nicholson, ensuite, changea le nom, de Port-Royal, en celui d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne qui gouvernait alors l'Angleterre.

Par le traité d'Utrecht, du 11 avril 1713, cette ville avec le reste de l'Acadie, fut cédée par la France à l'Angleterre qui donna le nom de "Nouvelle-Ecosse" à la péninsule entre

(1) Elu le 27 février 1892, député du comté du Lac des Deux-Montagnes, au parlement Fédéral ; son père représenta ce comté au parlement du Bas-Canada, de 1831 à 1837.

l'Atlantique et la Baie de Fundy, (Baie Française), jusqu'au Cap-Breton, et celui de "Nouveau-Brunswick,"au pays entre la Baie de Fundy et la Baie des Chaleurs.

Ce traité céda aussi la totalité de Terre-Neuve aux Anglais. (1)

La chute de Port-Royal fut cause que les enfants et petits-enfants de François Girouard et beaucoup de leurs compatriotes se dispersèrent et allèrent s'établir dans diverses parties de l'Acadie, surtout dans celles où ils pouvaient communiquer avec le Canada, comme à Beau-Bassin, à Beauséjour, et à la Baie-Verte ; d'autres se rendirent à l'Ile-Royale (Cap-Breton) qui appartenait à la France, et où M. de Costebelle avait commencé à fortifier Louisbourg,le grand port de mer, après y avoir fondé la ville, en août 1713 ; il mit 25 ans à construire les fortifications et y dépensa £1,500,000 sterling, ce qui donna beaucoup d'ouvrage à un grand nombre de personnes.

Les Acadiens, restés à la Nouvelle-Ecosse, étaient au nombre de plusieurs milliers, et avaient de grandes et riches paroisses, surtout au Bassin-des-Mines (comtés de King et de Hants) ainsi qu'à Beau-Bassin et à Beauséjour (comtés de Cumberland et de Colchester), et aussi dans le Nouveau-Brunswick, à l'époque des expulsions qui eurent lieu de 1775 à 1783, comme on le verra dans ce qui suit.

C'est alors que les Girouard de la branche acadienne et ceux de leurs compatriotes qui purent s'évader de leur pays, allèrent s'établir au Canada et ailleurs (2).

---

(1) Suivant Rameau, p. 87, il y avait 1,000 Acadiens vers 1859, à la Baie Saint-Georges, à l'extrémité sud-ouest de Terre-Neuve ; ils étaient descendants des Acadiens expulsés de la Nouvelle-Ecosse.

La population francaise entière de l'île, était alors d'environ 25.000 âmes, suivant le Dr. J. C. Taché, (député-ministre d'Agriculture et de Statistiques, depuis la Confédération, 1 juillet 1867).

(2) Voir l'article treizième où sont donnés les noms de divers membres de la famille Girouard, réfugiés au Canada, de 1755 à 1758, ou vers cette époque.

ARTICLE SEPTIÈME.

LES ACADIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (1),

Saisis par Trahison, Spoliés et Déportés,

1755.

En 1755, sous le règne de George II, quarante-deux ans après la cession de l'Acadie à l'Angleterre et pendant que ce royaume était en paix avec la France, le colonel Lawrence, alors lieutenant-gouverneur anglais de la Nouvelle-Ecosse, et son Conseil, jaloux de l'établissement d'un port fortifié à Louisbourg et craignant que les Acadiens ne fissent, tôt ou tard, une tentative de rétablir le régime français, résolurent leur anéantissement.

Ils formèrent donc, de concert avec le général Murray, le complot de s'emparer de leurs personnes et de leurs troupeaux, de détruire leurs maisons, leurs granges et leurs récoltes, de confisquer leurs terres et de les déporter à des localités si éloignées qu'ils pourraient difficilement en revenir.

Ce complot odieux, l'œuvre du gouvernement provincial, fût tramé et ensuite exécuté, nous disent certains historiens, à l'insu du gouvernement impérial (2). On eut recours à la trahison, pour en assurer l'accomplissement.

Les Acadiens reçurent l'ordre de se réunir, à une heure donnée, dans les localités qu'ils habitaient, le 5 septembre 1755, pour entendre une communication importante du gouverneur,

---

(1) Le total de la population acadienne, dans la presqu'île de l'Acadie (Nouvelle-Ecosse), en 1748 et 1749, était, suivant les autorités anglaises, de 12,500 et suivant les archives françaises, d'environ 15,475 âmes.

Les Acadiens étaient évalués à 16,000, par M. l'abbé de l'Ile-Dieu, dans un mémoire au gouvernement français, en 1755. (Rameau pp. 62. 134).

(2) Le Rév. F. X. Cormier, un Acadien, dans un sermon qu'il fit le jour de l'Assomption, à Bouctouche, N.-B., 15 août 1883, nous dit :—L'Angleterre avait juré la perte de l'Acadie et elle trouva dans ses soldats et ses ministres, de dévoués suppôts, dans son œuvre d'extermination. Lawrence et Murray avaient mis la dernière main à leur criminel projet de proscription ; l'édit était prononcé....

communication dont on leur cacha soigneusement la nature.

Les Français de Port-Royal, de Beau-Bassin et des environs, refusèrent d'obéir à cet ordre arbitraire et se réfugièrent au nombre d'environ deux mille deux-cents à Shédiac et à l'Ile Saint-Jean, et de mille à l'Ile-Royale.

Quelques-uns se réfugièrent dans les bois ou chez les sauvages et furent ensuite forcés, par la faim et la misère, de retourner à leurs établissements où on les fit prisonniers.

D'autres allèrent se fixer aux Iles-de-la-Madeleine (1), à la Baie des Chaleurs et le long du fleuve en montant à Québec, d'autres au Labrador (2), et même à Terreneuve (3).

A Beau-Bassin, les soldats envoyés pour se saisir des Acadiens, brûlèrent leur église et 253 de leurs maisons, ainsi qu'une grande quantité de blé et de lin.

Dans le district des Mines (4), le plus riche et le plus populeux, la population entière répondit à l'appel du gouverneur et fut cernée par des troupes secrètement disposées, à cet effet (5).

On leur signifia qu'ils étaient prisonniers de guerre, que tous leurs biens meubles et immeubles étaient confisqués au nom du roi, sauf l'argent et leurs effets personnels et que le 10 septembre ils seraient tous embarqués sur des vaisseaux, pour être déportés aux colonies anglaises.

Dans ce district, nous dit Rameau (p. 45), on fit 4,000 prisonniers ; on y brûla 400 maisons et 500 étables ; et l'on y prit 2,000 bœufs, 3,000 vaches, 5,000 veaux, 600 chevaux, 12,000 moutons et 800 cochons.

Le nombre total d'Acadiens surpris et faits prisonniers, le 5

---

(1) En 1857 on comptait 3,000 Acadiens aux Iles-de-la-Madeleine.

(2) En 1857 on comptait 900 Acadiens au Labrador.

(3) En 1857 on comptait 1,000 Acadiens à Terre-Neuve ; ils étaient établis principalement à la Baie Saint-George, dans la partie sud-ouest de l'île.

(4) Aujourd'hui les comtés d'Annapolis, King, Hants, Cumberland et Colchester.

(5) Ces troupes venaient surtout de Boston et de Massachusetts où se trouvaient les principaux instigateurs de cette trahison infâme et de la déportation barbare et criminelle qui se fit ensuite.

septembre 1755, fut de cinq à six mille. A ce nombre, il faut ajouter un millier de prisonniers enlevés plus tard à Port Royal. *(Rameau p. 144)*.

L'embarquement eut lieu, le 10 septembre, au son des tambours ; les soldats chassant les Acadiens devant eux comme autant d'esclaves, et les forçant, avec leurs sabres, leurs fusils et leurs baïonnettes, à s'embarquer à bord de la flottille qui les attendait.

Les chefs de famille, en plusieurs cas, furent séparés les uns des autres et de leurs enfants ; on les entassa, pêle-mêle, sans égard à l'âge et au sexe, dans les cales de vieilles goélettes qui avaient été louées de l'agence Apthorp et Hancock de Boston, et sur d'autres vaisseaux, puis on les dirigea sur diverses parties du continent.

Pendant le trajet, qui dura de un à deux mois ou plus, on estime qu'il en mourut près de mille dont les corps furent lancés à la mer.

Les Acadiens d'un des vaisseaux s'en emparèrent, et firent voile pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick où M. de Boishébert, le commandant, les prit sous sa protection.

Les autres vaisseaux se rendirent à destination, avec leurs prisonniers.

Ceux qui survécurent aux souffrances de leur long et pénible voyage sur mer, furent débarqués, sans aucune ressource, pendant une des plus rigoureuses saisons de l'année, parmi une population hostile qui refusait de les laisser débarquer ou de les garder, à moins d'être assurés que le gouvernement pourvoirait à leur entretien.

On en fit débarquer, 1,000 au Massachusetts, 450 en Pennsylvanie, 1,200 au Maryland, 1,500 en Virginie et 2,000 dans la Caroline du Sud.

A Philadelphie, en Pennsylvanie, les citoyens proposèrent de vendre ceux que l'on y avait débarqués, comme esclaves ; ce projet n'eut pas de suite, les Acadiens s'y étant opposés avec une énergique indignation.

Les 1,500 envoyés à la Virginie furent ensuite transportés en Angleterre et dispersés dans quatre villes :— Liverpool, Southampton, Penryn et Bristol, ports de mer dans la partie sud et ouest de l'île.

En 1764, on expédia, à Saint-Domingue, 418 des Acadiens que l'on avait déportés à la ville de New-York.

Dans la Caroline du Sud, 900 des 2,000 furent forcés de reprendre la mer, à bord de deux vieux vaisseaux. On prétend qu'ils se réfugièrent d'abord à la Virginie d'où ils furent repoussés ; ils furent obligés, en revenant, d'abandonner un de leurs vaisseaux et d'interrompre leur voyage, pendant deux mois, pour réparer l'autre ; ils reprirent enfin leur route et réussirent à retourner en Acadie, à la rivière Saint-Jean (N.-B) où plusieurs de leurs compatriotes étaient établis.

Quelques-uns de ceux qui étaient restés en Caroline, se rendirent en Georgie et dans la Louisiane.

ARTICLE HUITIÈME.

ACADIENS DE L'ILE-ROYALE (CAP-BRETON).

Prise de Louisbourg et déportation des prisonniers

1[illegible] 58

En mai 1756, le gouvernement français déclara la guerre à l'Angleterre ; c'est ce qui fut appelée la guerre de Sept Ans.

Louisbourg fut assiégé par les Anglais qui s'en emparèrent, le 26 juillet 1758, après un siège de 50 jours, avec une flotte de 151 vaisseaux et une armée de 14,000 hommes, sous l'amiral Boscawen et les généraux Amherst, Whitmore et Wolfe.

Pas moins de 3,000 prisonniers de guerre furent envoyés en Angleterre et de là en France.

La chute de Louisbourg entraîna la cession de toute l'Ile-Royale où il y avait 27,000 Français et 600 bateaux occupés aux pêcheries.

ARTICLE NEUVIÈME.

ACADIENS DE L'ILE SAINT-JEAN (PRINCE-ÉDOUARD),

Expulsés et dépossédés,

1758.

Après la prise de Louisbourg, lord Rollo fut envoyé, la même année, à l'Ile Saint-Jean où plus de 4,000 Acadiens étaient établis.

Quoique tous missent bas les armes, ils furent ensuite chassés de l'île et leurs propriétés furent confisquées.

Plusieurs d'entre eux traversèrent au Nouveau-Brunswick, et aux Iles-de-la-Madeleine qui sont aujourd'hui peuplées par plusieurs milliers de leurs descendants : j'ai eu occasion en 1884, de visiter plusieurs des paroisses qu'ils habitent, pendant une excursion que je fis pour examiner les travaux exécutés, et projetés par le gouvernement, pour augm nter la sûreté des havres, dans ces parages. Cette race vigoureuse vivra !

ARTICLE DIXIÈME.

QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Capitulation 1759-1760

Les Anglais attaquèrent ensuite Québec qui capitula, le 13 septembre 1759, et Montréal qui se rendit le 8 septembre 1760.

ARTICLE ONZIÈME.

CESSION DE LA NOUVELLE-FRANCE A L'ANGLETERRE,

1763.

La fameuse guerre de Sept Ans, commencée par Louis XV en 1756, se termina par le traité de Paris, du 10 février 1763.

Toutes les possessions françaises, moins les Iles Saint-Pierre

et Miquelon, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, furent définitivement cédées à l'Angleterre (1).

Les Acadiens eurent alors à subir une nouvelle proscription.

ARTICLE DOUZIÈME.

ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

Dépossédés de leurs propriétés,

1783.

En 1783, deux mille Acadiens ou plus, établis dans la vallée de la rivière Saint-Jean, furent dépossédés de leurs propriétés ; cette spoliation fut faite au bénéfice des *United Empire Loyalists* qui s'établirent au Nouveau-Brunswick (2).

On les nommait Loyalistes parce qu'ils étaient restés fidèles à la couronne britannique, pendant la révolte des colonies anglaises, (aujourd'hui les Etats-Unis) de l'Amérique du Nord contre leur métropole, 1773-1783.

Malgré tout cela, on trouve actuellement un très grand nombre d'Acadiens, et, parmi eux, plusieurs de la famille Girouard, dans le Nouveau-Brunswick.

Il y avait assez de terres dans la province pour récompenser les Loyalistes, sans enlever aux Acadiens celles où ils étaient établis ; mais peu importe, il fallait les chasser du pays,

(1) Le Canada, qui comprend aujourd'hui l'Acadie (Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick), et l'Ile Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard) avec le reste du pays, au nord-ouest, jusqu'à l'océan Pacifique, couvre une superficie de 3,458,000 milles anglais, presque autant que toute l'Europe dont la superficie est de 3,800,000, ce qui ne forme que 342,000 milles de plus.

(2) Plus de 40,000 s'établirent au Canada, dont : 10,000 dans la province de Québec, 15,000 dans la Nouvelle-Ecosse, 5,000 dans le Nouveau-Brunswick et 10,000 dans Ontario.

Le gouvernement leur accorda de 200 à 1,200 acres de terre, par famille, avec instruments aratoires, nourriture et vêtements, pendant deux ans.

Si la France en eut fait autant pour les Acadiens et les Canadiens, ou même si elle ne leur eût accordé que le quart de ces secours, aurait-elle à déplorer aujourd'hui la perte d'un continent ?

à tout prix, même au prix de l'honneur de l'humanité et de la justice.

ARTICLE TREIZIÈME.

TOTALITE ET RÉSULTAT DES EXPULSIONS.

De 1755 à 1783, le nombre total d'Acadiens qui furent dépossédés de leurs propriétés, expulsés ou déportés, s'éleva donc à plus de 16,000. (1)

En 1859, malgré toutes les persécutions et les déportations, le nombre total d'Acadiens, dans la Nouvelle-Ecosse, s'élevait, dit Rameau, de 20 à 25,000 âmes. (R. p. 52.)

ARTICLE QUATORZIÈME.

DIVERS MEMBRES de la FAMILLE GIROUARD, de l'ACADIE,

Réfugiés au Canada.

1755-1758.

Nous comptons pas moins de huit chefs de famille, du nom de Girouard qui s'expatrièrent de l'Acadie, vers 1755-1758.

Ils étaient tous parents ou descendants de François Girouard qui résidait à Port-Royal, en 1671.

Voici ce que nous avons pu recueillir, à leur sujet :—

1, François Girouard.

Né à la Baie-Verte, Acadie, 1710.
Marié, 3 nov. 1765 à Marie-Joseph Boudreau *Acadienne*, à Québec.
Sépulture à Québec, 30 mai 1790.

---

(1) Voir le chapitre sur l'Acadie, l'Ile-Royale, le Port-Royal, l'Ile Saint-Jean, et l'expulsion des Acadiens, dans *Le Canada, de l'Atlantique au Pacifique,* de 1604 à 1890, pp. 70 à 79, publié par l'auteur à Ottawa, en 1890.

2. Antoine Girouard (Giroir),
Né en Acadie, vers 1718.
Marié à Madeleine Vincent, *Acadienne*, vers 1743.
Enfants : 1. Antoine, Né 1745.
Sépulture, 18 juillet 1765, à Beaumont.
2. Isabelle, Née 1747.
Sépulture, 29 juillet 1765, à Beaumont.

3. Jacques Girouard.
Né en Acadie, vers 1719.
Marié à Marie-Arseneau, *Acadienne*, vers 1739.
Enfants : 1. Marie-Joseph, Née vers 1741.
Mariée, 30 mars 1761, à Louis Bernier, au Cap-Saint-Ignace.
2. Pierre, Né vers 1743.
Marié, 10 avril 1763, à Louise Fournier, veuve de Louis Richard, au Cap-Saint-Ignace.
Enfant : Marguerite, née en 1764.

4. Guillaume Girouard (Giroir).
Né en Acadie, vers 1720.
Marié à Anne Blanchard, *Acadienne*, vers 1745.
Enfant : Marie-Anne, née vers 1747 ; mariée 23 février 1767, à Nicolas Adrien Leclair à Lotbinière.

5. Pierre Girouard (Giroir) fils de François et d'Anne Bourgeois, d'Annapolis (Port-Royal).
Né vers 1721, onze ans après la prise de Port-Royal, par les Anglais, et huit ans après la cession de l'Acadie.
Marié 1o à Marie-Joseph Forest, *Acadienne*, vers 1744.
Marié 2o à Madeleine Doucet, fille de François

Doucet et veuve de François Cormier, à Deschambault, 18 février 1760.

6. Germain Girouard (Giroir), de Beau-Bassin, Acadie.
Né vers 1722.
Marié 1o à Marie Arseneau, *Acadienne*, vers 1743.
Enfants : 1. Marie-Anne, née vers 1744 ; mariée 20 février 1764, à Benjamin Dupont, au Cap-Saint-Ignace.
2. Marie-Françoise, née vers 1750 ; mariée 9 octobre 1775, à Chs. Frs. Cloutier, à l'Islet.
Marié 2o à Marguerite Henri, fille de Pierre, 4 juillet 1763, à l'Islet.

7. Joseph Girouard (Giroir.
Né en Acadie, vers 1740.
Marié à Marie-Joseph Arseneau, vers 1760.
Enfants : 1. Marie-Joseph, baptisée 19 mai 1761, à Saint-Jean Deschaillons.
2. Pierre, baptisé 28 avril 1768, à Repentigny ; sépulture, 28 janvier 1769, au même endroit.
3. Marguerite, baptisée, 11 janvier 1770.

ARTICLE QUINZIÈME

POSTÉRITÉ DU PEUPLE MARTYR.

(Les Acadiens que l'on croyait anéantir).

Sur les six milles Acadiens déportés, en 1755, aux diverses parties du territoire qu'occupent actuellement les Etats-Unis, c'est à peine, dit Rameau, s'il y en est resté plus de quatre cent cinquante.

Malgré les expulsions, les déportations et l'émigration des Acadiens, en 1755, 1758, 1763 et 1783, on en compte aujourd'hui plus de cent dix mille dans les provinces maritimes.

En 1754,la population de la Nouvelle-France était de 55,000;

en 1851, la population du Bas-Canada, qui ne comprenait qu'une partie de la Nouvelle-France, était de 890,261 ; il est donc probable que la population des Acadiens, dans un siècle d'ici, s'élèvera à pas moins de deux-millions et demi.

Pendant la fête nationale des Acadiens à Bouctouche, comté de Kent, N. B. le 15 août 1883, on donna un grand banquet auquel assistaient plus de trois mille personnes ; parmi celles-ci se trouvaient sir H. L. Langevin, Sir A. P. Caron, l'hon. M. Landry Paschal Poirier, (sénateur), G. A. Girouard, le député de Kent, O. J. Leblanc, M. P. P. de Kent, Wilfred Haché, A. Renaud, le Rév. P. Michaud curé de Boutouche, et le Rév. F. X. Cormier, curé de Kingston, Kent, etc.

Plusieurs discours furent prononcés en l'honneur de la race persécutée des Acadiens, et au sujet de la grande vitalité de cette race.

Sir H. L. Langevin, dans son discours, leur dit : " Lors de la cession du Canada en 1763, les Français n'étaient que 30,000, âmes (1). Au dernier recensement, nous étions un million et demi de Français. Aujourd'hui vous êtes 110,000 Acadiens ; à ce taux, vous serez trois millions, dans cent ans."

(Voir *Le Moniteur Acadien*, de Shédiac, N. B. du 23 août 1883.)

C'est ainsi que la Divine Providence déjoue les calculs des tyrans qui eurent recours à la trahison, à l'enlèvement, au pillage, à l'incendie, à la confiscation, à la force brutale du sabre, du fusil et de la baïonnette et à la déportation, pour l'anéantissement d'un peuple qu'ils redoutaient à cause de leur attachement à la France et à cause de leur bravoure ; d'un peuple dont ils méprisaient la foi et convoitaient les propriétés.

Les droits de conquête dans un pays civilisé, comme l'était celui de l'Acadie, en 1755, ne justifiaient pas les actes d'atrocité et le crime contre les Acadiens, et cela, non pas après une bataille, mais quarante deux ans après que l'Acadie fut cédée

---

(1) La population entière de la Nouvelle-France, en 1763, était d'environ 70,000 âmes.

par la France, à l'Angleterre, et pendant que la paix existait, entre ces deux royaumes.

Haliburton (1) parlant des Acadiens, fait remarquer que l'ignoble conduite suivie à leur égard, est une tache, pour le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, que rien ne saurait justifier et que tout homme qui a, quelque peu, le sens de l'humanité, doit condamner.

Longfellow (2) dans son *Evangéline*, affirme que leur exil, en 1755, est sans précédent dans l'histoire.

---

(1) Thomas-Chandler Haliburton, 1796-1865; historien de la Nouvelle-Ecosse; s'établit en Angletèrre, en 1856, et y devint membre du parlement impérial.

(2) Henry W. Longfellow, poète Américain, 1807-1882.

CHAPITRE DEUXIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD,

1795-1855.

Ses Ancêtres Paternels (1) ;

SON PÈRE ET SA MÈRE ;

Ses deux Sœurs ;

L'abbé J.-Bte GATIEN, leur Protecteur.

Ses Etudes et sa Profession ;

Son Election, comme Député à la Législature du Bas-Canada, pour le Comté du Lac des Deux-Montagnes, après le décès du Dr Labrie, l'ancien représentant ;

Sa première femme, 1818-1847 ;

Sa seconde femme, 1851 (2).

---

(1) Voir chap. V, pour ses ancêtres maternels et leurs descendants.

(2) Voir chap. IV, pour ses descendants, etc.

CHAPITRE DEUXIÈME.

ARTICLE PREMIER.

JOSEPH GIROUARD I,

(L'AÏEUL DE JEAN-JOSEPH GIROUARD,)

1738-1773,

ET

Marie-Anne Desmouliers,

SON ÉPOUSE,

1746-1773.

JOSEPH GIROUARD I,

Né en Acadie, vers 1738, était arrière-petit-fils de François Girouard I qui s'établit à Port-Royal vers 1640.

Il fut expulsé de l'Acadie avec un grand nombre de ses compatriotes victimes de leur attachement à la France et de leur invincible fidélité à leur roi Louis XV, tout indigne qu'il en fut.

Ce roi courtisan était plus occupé de la marquise de Pompadour (1), et de la comtesse du Barry (2), ses deux favorites, que de l'Acadie et du Canada.

---

(1) Madame de Pompadour, née en 1721 ; décédée en 1764 ; pendant les dix-neuf ans que dura sa faveur, auprès du roi, elle reçut l'énorme somme de 36,924,140 livres. (Voir *La France aux Colonies*, Ière partie, p. 139).

(2) Madame du Barry, née en 1744, périt sur l'échafaud révolutionnaire, en 1793.

Joseph Girouard I et beaucoup d'autres Acadiens refusèrent, comme nous l'avons dit ailleurs, d'obéir à l'ordre arbitraire de convocation du 5 septembre 1755 ; ils eurent le pressentiment du piège qu'on leur tendait et de la trahison qui les menaçait, et résolurent de s'expatrier.

Il réussit avec plusieurs de ses compatriotes, à s'embarquer à bord d'une goélette, de pêcheur français, en destination de Québec.

Il épousa, à Québec, Marie-Anne Desmouliers, le 13 janvier 1766.

MARIE-ANNE DESMOULIERS,

L'épouse de Joseph Girouard I, était le huitième des dix enfants de Joachim Desmouliers (1), et de Marie-Joseph Auger qui se mariérent à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 16 fevrier 1733.

Elle fut baptisée, le 25 juillet 1746, à Québec où elle est décédée, après 1773 ; nous n'avons pu constater la date de sa mort.

C'était, nous dit J. J. Girouard, son petit-fils, une personne de bonne famille, intelligente et bien instruite.

Son époux était marin, et naviguait entre Québec et Terreneuve ; il perdit la vie, pendant une tempête, dans un de ses voyages sur le Saint-Laurent.

Nous ignorons s'il est décédé avant ou après son épouse.

De leur mariage sont nés une fille et quatre fils.

---

(1) Joachim était le fils de Jacques Desmouliers qui naquit en 1667.

Jacques Desmouliers était fils de Pierre et de Jeanne de Lavant, des Laurenties-de-l'Escat, Béarn, France ; il épousa 1o Marguerite Quevillon, 27 novembre 1697, à Beauport ; 2o Elisabeth De Faye, 11 juin 1703, à Québec ; de sa première femme, il eut 2 enfants et de sa seconde femme, 5 enfants dont Joachim, le quatrième, naquit à l'Islet, 15 février 1710, et Augustin le dernier, naquit aussi au même endroit, 29 novembre 1711.

Jacques Desmouliers alla s'établir, par la suite, à Notre-Dame de Bonsecours de l'Ile Saint Jean.

ARTICLE DEUXIÈME.

ENFANTS DE JOSEPH GIROUARD I,

ET DE

MARIE-ANNE DESMOULIERS.

(Tous nés à Québec.)

I. MARIE-ANNE GIROUARD,

Epouse de Mr. Ollier,

ET

Leurs enfants Paul et Moïse.

Celle-ci est née, vers 1767 ; elle se maria vers 1788, avec un nommé Ollier (1) commerçant et navigateur de la Baie des Chaleurs, qui ayant failli dans son commerce, alla s'établir comme ferblantier à Sainte-Anne des Plaines, comté de Terrebonne.

C'est là que Jean-Joseph Girouard les connut, pour la première fois, lorsqu'il restait avec sa mère, et ses sœurs, Angèle et Félicité, chez le curé J. Bte. Gatien, leur dévoué ami et protecteur, de 1806 à 1811.

Il y connut aussi un de leurs enfants, entre autres, Moïse, qui fut sauvé des eaux pai Paul son frère aîné, durant un voyage que fit madame Ollier, avec son mari, sur une goélette chargée de poissons, de la Baie des Chaleurs à Québec.

Pendant qu'elle était assise sur un baril, l'écoute de la

---

(1) Celui-ci paraît être le petit-fils de Sébastien Ollier qui naquit à Perpignan en 1727, et fut sergent de la Sarre, dans la compagnie de Sabourin. (Régistre des Procès-Verbaux, 1761, évêché.) Voir Dict. Gén. Vol 6, p. 168.

grand'voile se rompit, en sorte que la bôme la frappa et la précipita dans le fleuve.

Son fils Paul, âgé alors d'environ seize ans, se jeta à l'eau, la ramena vivante à bord et, quelques instants après, elle mit au monde un fils qu'on nomma Moïse à l'occasion de sa naissance.

2. JEAN GIROUARD

Est né vers 1769 ; s'est n'oyé au Bic, en remplissant ses fonctions de pilote sur un navire qui voyageait entre le Canada et l'Europe. On n'a pu se procurer de détails à son sujet, non plus qu'à l'égard de son frère puîné.

3. FRANÇOIS GIROUARD

Naquit vers 1771 ; il se noya, aussi, pendant qu'il naviguait en qualité de commandant d'un navire sur les côtes de l'Espagne.

4. JOSEPH GIROUARD II.

Voir ce qui suit à son sujet.

ARTICLE TROISIÈME.

GIROUARD - BAILLAIRGE.

JOSEPH GIROUARD II,

(Père de J. J. Girouard),

Le plus jeune des enfants de Joseph Girouard I, et de Marie-Anne Desmouliers, était architecte et ingénieur ; il naquit à Québec, vers 1773.

Il avait été l'élève de Jean Baillairgé II, architecte et ingénieur dont il épousa la fille Marie-Anne, le 5 février 1793, à Québec.

De même que son père Joseph I, et ses frères Jean et François, il perdit la vie, en se noyant.

MARIE-ANNE BAILLAIRGÉ,

(*Mère de J. J. Girouard*)

La plus jeune des onze enfants de Jean Baillairgé II et de Marie-Louise Parant (Parent), naquit à Québec, le 30 avril 1765.

MORT PRÉMATURÉE DE JOSEPH GIROUARD II.

Un dimanche, après-midi, le 8 septembre 1800, quelques uns de ses amis l'engagèrent, après beaucoup d'instances, à se rendre avec eux, au Foulon, dans le but d'y faire une excursion sur l'eau.

Ils montèrent à bord d'un petit bateau, et partirent à la voile ; peu de temps après leur départ le vent s'éleva, et augmenta en faisant pencher subitement le bateau.

Joseph Gironard était alors appuyé, le dos contre le bastingage, du coté opposé au vent, et s'amusait en se balançant, pendant que ses compagnons se divertissaient sur le pont ; tout à coup vient une rafale de vent, il perd l'équilibre et tombe à l'eau.

Comme il était bon nageur, il se maintint longtemps à la surface de l'eau, criant à ses compagnons de lui lancer un câble ou un morceau de bois, pour l'aider à se sauver.

Ses appels furent inutiles ; ceux qui étaient à bord du bateau, avaient perdu la tête, et ne savaient plus ce qu'ils faisaient dans leur excitation ; ils couraient d'une extrémité à l'autre de leur barque, coupant les manœuvres et cherchant quelque chose pour secourir leur ami, sans y réussir.

Il lutta près d'une demi-heure, entre la vie et la mort, perdit enfin ses forces et disparut pour toujours ; il était à peine âgé de vingt-sept ans.

SA VEUVE,

Marie-Anne Baillairgé n'apprit sa triste mort que le lendemain.

Ce n'est que sept jours plus tard, ou le 15 septembre, que le corps de son mari fut trouvé à St-Vallier, en bas de Québec, et que M. Joseph Vézina, le curé, le fit enterrer dans le cimetière du village, le lendemain.

Elle resta avec trois enfants, Jean-Joseph, âgé de cinq ans, Angèle, de quatre ans, et Félicité, de trois ans.

Elle occupait alors la maison des héritiers Maillou, sur la rue du Saut-au-matelot, à la basse-ville, où elle passa l'hiver, pour faire compléter divers ouvrages qui avaient été commencés dans la boutique.

Le printemps suivant, son père, Jean Baillairgé II, l'installa, avec ses enfants, dans sa maison où elle résida jusqu'à ce qu'il mourut, le 3 septembre 1805 ; elle passa le reste de l'année et partie de 1806, chez Paschal Létourneau, mari de sa sœur Marie-Françoise-Antoinette.

En 1806, elle alla résider, avec ses enfants, à Ste-Famille, île d'Orléans, chez le curé J. B. Gatien, un intime de la famille qui lui avait demandé de gouverner sa maison, ayant récemment perdu sa mère.

Elle le suivit ensuite avec sa petite famille et continua à résider chez lui, à Ste-Anne des Plaines dont il devint curé de 1806 à 1810, puis à St-Eustache où il fut transféré et où il est décédé, le 16 août 1821, à l'âge de cinquante-sept ans.

Après le décès de ce vénérable prêtre, elle alla avec sa fille Angèle, résider chez son fils Jean-Joseph, à St-Benoît, dans le comté du Lac des Deux-Montagnes ; c'est là qu'elle est décédée, le 6 mai 1835, à l'âge de soixante-dix ans.

On trouvera dans le fascicule No. 2, quelques pages écrites par J. J. Girouard, au sujet de la mort de son père, et de la désolation de sa mère en apprenant le malheur qui l'avait frappée.

ARTICLE QUATRIÈME.

ENFANTS de JOSEPH GIROUARD II

ET DE

MARIE-ANNE BAILLAIRGÉ,

(Nés dans la maison des héritiers Maillou, rue du Sault-au-matelot à Québec.)

1. JEAN-JOSEPH GIROUARD,

Notaire public de St-Benoît ; autre fois député du comté du Lac des Deux-Montagnes.

L'aîné des enfants, né le 11 novembre 1795.

S'est marié deux fois, en 1818 et 1851.

Décédé à St-Benoît, le 18 septembre 1855.

(Voir sa biographie que nous donnons à la suite.)

2. ANGÈLE GIROUARD

Est née en 1796 ; ne s'est pas mariée ; suivit sa mère à l'île d'Orléans, à Ste-Anne-des-Plaines et à St-Eustache, chez le curé Gatien, de 1806 à 1821, puis chez son frère Jean-Joseph à St-Benoît où elle est décédée, le 23 juin 1835, près de deux mois après le décès de sa mère, à l'âge d'environ trente-neuf ans.

3. FÉLICITÉ GIROUARD

Naquit vers 1797 ; elle épousa Ignace Dumouchel, en février 1820, pendant qu'elle résidait chez le curé Gatien, à St-Eustache ; de ce mariage sont nés deux enfants jumeaux, Alfred-Octave, et Virginie-Marie-Angèle, qui sont nés, le 18 avril 1822 ; elle est décédée, le 28 mai suivant à St-Benoît. *(Voir neveux et nièces de J. J. Girouard, chap. IV, art. 5, et chap. V. art. 8.)*

ARTICLE CINQUIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

I

Naissance — Lignée — Etudes,

1795-1810.

Jean-Joseph Girouard, autrefois notaire public, à St-Benoît, et député du comté du Lac des Deux-Montagnes, est né dans la maison des héritiers Maillou, sur la rue du Saut-au-matelot, à la basse-ville de Québec, le 11 novembre 1795.

Il était l'aîné des enfants et le fils unique de Joseph Girouard II, et de Marie-Anne Baillairgé.

Son aïeul paternel, Joseph Girouard I, était un des arrière-petit-fils de François Girouard qui naquit en France, vers 1620, s'établit à Port-Royal, vers 1640, et s'y maria.

Jean-Joseph perdit son père, à l'âge de cinq ans ; demeura ensuite chez son grand-père Jean Baillairgé II, jusqu'au décès de celui-ci, en 1805, puis chez son oncle Jean-Paschal Létourneau, jusqu'en 1806.

Il alla demeurer alors avec sa mère et ses sœurs, à Ste-Famille, île d'Orléans, chez l'abbé J. B. Gatien, le curé.

Ce digne prêtre qui les avait tous pris sous sa protection, les emmena avec lui à Ste-Anne-des-Plaines où ils demeurèrent jusqu'en 1810, qu'il fut nommé curé de St-Eustache (Rivière du Chêne.)

Son jeune protégé n'eut pas l'avantage de faire des études collégiales ; il fit donc des études particulières, sous la direction de son protecteur qui fut surpris de l'intelligence précoce de son pupille.

II

Cléricature et Admission au Notariat,

1811-1816.

C'est pendant leur séjour à St-Eustache, qu'il se sépara de sa mère, et de l'abbé Gatien, pour aller commencer ses études du droit.

Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans le manuscrit qu'il dicta à son épouse, en 1853 :

“ Le 3 septembre 1811, par brevet devant Mtre F. Bellefeuille, notaire, je commencai à étudier le notariat sous Mtre Joseph Maillou, notaire à Ste-Geneviève ; je pensionnais alors chez M. Stephen Mackay qui faisait sa cléricature en même temps que moi.

M. Mackay ayant été nommé capitaine dans le premier bataillon de la milice canadienne, lors de la dernière guerre américaine, en 1812, on me mit en pension chez M. Maillou.

Comme je n'avais pas encore l'âge requis pour servir, je ne fus pas incorporé, mais j'allai servir volontairement dans un corps de milice qui gardait les magasins militaires, à Lachine, sous le commandement du capitaine Lapensée.

Je ne m'occupais pas d'étudier le droit, pendant mon séjour à Lachine, mais en revanche je fis connaissance avec un sergent de cavalerie qui, pour mauvaise conduite, avait été réduit au *rank and file*, et moyennant quelques pièces de monnaie que je lui donnais, de temps à autre, pour boire, j'appris de lui, l'escrime, le sabre, et tous les autres exercices militaires.

Je ne demeurai qu'un mois dans cette garnison, et je revins chez M. Maillou qui fut bientôt appelé à servir comme capitaine, dans un bataillon sous le colonel Deschambault.

Je fus donc obligé de laisser Ste-Geneviève, et je fus breveté sous P. R. Gagné, notaire, à St-Eustache où je résidais, chez M. le curé Gatien, avec ma mère.

La guerre continuant toujours, je partis avec les autres, au commandement général qui eut lieu vers 1814, et je demeurai à Montréal, comme lieutenant-adjudant, sous le colonel Faribault, notaire de l'Assomption.

J'achevai ma cléricature sous M. Gagné ; je passai l'examen devant MM. Turgeon et Berthelot (le dernier à présent mon beau-frère), et je reçus mon diplôme de notaire, le 13 juin 1816, date de ma commission signée par Son Excellence, le major général John Wilson, administrateur du gouvernement du Bas-Canada.

Le 26, je prêtai mes serments d'office et d'allégeance, entre les mains de David Ross, à Montréal, et quelques jours plus tard, je vins m'établir à St Benoît, prenant ma pension et tenant mon bureau chez J.-B. Dumouchel marchand, le mari de Marie-Victoire Félix, sœur de Maurice-Joseph Félix, curé de l'endroit. J'y suis resté jusqu'à la construction de ma première maison sur l'emplacement où nous résidons actuellement (1853).

ARTICLE SIXIÈME.

GIROUARD FÉLIX.

Son Premier Mariage avec Marie-Louise Félix.

1818.

Le 23 novembre 1818, j'épousai Marie-Louise, une des 3 sœurs du curé Félix ; elle était le quatrième des enfants de Pierre-Paul Lemédecque (Lermédec) dit Félix, de Montréal et de Louise Laselle (Lacelle) du Saut-au-Récollet.

Elle était née à Montréal, le 12 mai 1780.

Son père, qui paraît avoir été fils de Félix Lermédec et de Jeanne Dubois, fut baptisé à Québec, le 23 août 1744.

Sa mère, fille (probablement) de René Laselle et de Louise-Jeanne Langlois, fut baptisée au Sault-au-Récollet, le 19 novembre 1744.

ARTICLE SEPTIÈME.

Mariage de sa sœur Félicité avec Ignace Dumouchel, 1820, *et leurs enfants.*

Ma sœur Félicité se maria, en février 1820, à Ignace Dumouchel, marchand, alors à St-Joachim, et maintenant dans la paroisse de Ste-Scholastique (1853).

Elle mourut, en mai 1822, laissant des jumeaux, Alfred et Virginie ; celle ci épousa Isidore Poirier, horloger au village de St-Benoît,le 9 septembre 1845; Alfred épousa Flavie Lemaire fille d'Antoine Hyacinthe Lemaire et de Marie-Joseph sœur du curé Félix, le 18 septembre 1848 ; ils résidèrent avec moi jusqu'au, 6 novembre 1850 ; ils demeurent actuellement au faubourg de Québec, à Montréal où ils font un commerce d'épiceries, depuis qu'ils m'ont laissé. *(Voir Dumouchel Girouard, chap. IV article* 5.)

Ignace Dumouchel épousa, en secondes noces, Marie-Thérèse-Antoinette Fournier, à Rigaud, le 17 février 1829 ; il eut d'elle onze enfants, de 1829 à 1842. *(Pour détails, voir Dumouchel-Girouard-Fournier, chap. V, art.* 8.)

ARTICLE HUITIÈME.

Décès de son protecteur, de son beau-frère et de son ami.

Décès du curé J.-B. Gatien, à St-Eustache,

1821.

M. le curé Gatien mourut à St-Eustache, le 16 août 1821, à l'âge de 57 ans.

Il était né à St-Joseph de la Beauce, le 7 janvier 1764.

Ma mère et ma sœur Angèle vinrent alors demeurer avec moi à Saint-Benoît où je pratiquais le notariat, depuis le commencement de juillet 1816.

Décès du curé M. J. Félix, à Saint-Benoît,

1831.

Mon beau-frère Maurice-Joseph Félix, né à Montréal, 12 novembre 1773, ordonné prêtre, 13 août 1797,et curé de Saint-Benoît depuis 1802, est mort, le 24 mai 1831.

Décès du Dr. Jacques Labrie, M. P.,

1831.

Notre ami le Dr. Jacques Labrie, membre du parlement, pour le comté du Lac des Deux-Montagnes, mourut le 26 octobre 1831.

ARTICLE NEUVIÈME.

Membre de la Législature du Bas-Canada,

1831-1837.

Le 20 décembre 1831, je fus unanimement choisi, par les électeurs du comté, pour remplacer le Dr Labrie à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada.

Je fus reporté à la représentation, lors de l'élection de 1834, et j'y suis demeuré, jusqu'aux malheureux évènements de 1837, dont je parlerai dans une note à part. (1)

---

(1) Voir chapitre III, sur les évènements politiques.

ARTICLE DIXIÈME.

Décès de sa Mère et de sa Sœur,

1835.

Ma mère (Marie-Anne Baillairgé) mourut, le 6 mai 1835, et ma sœur Angèle, le 23 juin suivant, dans ma maison à Saint-Benoît.

Décès de sa première Femme,

1847.

Ma chère Marie-Louise (sœur du curé Félix) mourut, le vendredi-saint, 2 avril 1847, d'une espèce de paralysie au cerveau. Elle n'eut pas d'enfants (1).

ARTICLE ONZIÈME.

Son second Mariage,

1851.

Resté seul et entièrement isolé sur la terre, j'épousai, en secondes noces, demoiselle Marie-Emélie Berthelot, fille de mon ancien et constant ami, Joseph-Amable, notaire à Saint-Eustache. (Père du juge Berthelot de Montréal.) (2)

C'est là que fut célébré mon mariage, le 30 avril 1851, par le révérend Hippolyte Moreau, curé du lieu, qui est devenu *Chanoine du Chapitre de Montréal* (en 1853.)

---

(1) Voir détails sur la famille Félix (Lermédec) chap. IV, art. 5, B. et chap. V, art. 2.

(2) Voir détails sur la famille Berthelot, chap. IV, art. 3 et 5 D, et chap. V, art. 3, 4, 5, 6, 7.

CHAPITRE TROISIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

EVENEMENTS POLITIQUES, 1830-54.

SOMMAIRE :

Avant l'insurrection ;

L'insurrection de 1837 ;

Sac de Saint-Benoit ;

Histoire inédite du Canada, par le Dr. Jacques Labrie, mise en sûreté et ensuite brûlée ;

Pertes de J.-J. Girouard, à Saint Benoit ;

Têtes des Chefs mises à prix ;

Répression des Troubles ;

Loi Martiale et Condamnations.

Son Evasion,

Se réfugie chez Saint-Amant,

Se constitue Prisonnier, en décembre 1837 ;

Générosité du lieut. col. John Simpson.

Lettres écrites de la Prison de Montréal, en 1838 ;

Portraits des Prisonniers Politiques ;

Amnistie en 1838 ;

Rencontre de Saint-Amant, à Montréal, en 1838 ;

L'Union des Provinces. en 1841 ;

Indemnité sanctionnée par Lord Elgin, en 1849 ;

Incendie du Parlement et Emeutes à Montréal, en 1849 ;

Monument, en 1858, aux Victimes de 1837 et 1839.

CHAPITRE TROISIÈME (1).

EVENEMENTS POLITIQUES,

1830-1854.

ARTICLE PREMIER.

GIROUARD et MORIN.

M. Girouard était le grand ami de A. N. Morin et de L. H. Lafontaine, jeunes avocats et tous deux chauds partisans de Louis-Joseph Papineau — l'orateur de la *Chambre* du Bas-Canada, jusqu'aux événements qui produisirent le soulèvement armé d'une partie des Canadiens-français contre l'oligarchie anglaise dont les chefs, dans le conseil exécutif, rejetaient les mesures votées par la Chambre où leurs compatriotes d'origine française étaient en majorité.

ARTICLE DEUXIÈME.

LORD AYLMER.

1830-1835.

Lord Aylmer qui fut administrateur du 30 octobre 1830 au 3 février 1831, puis gouverneur général jusqu'au 30 août 1835, était obligé, malgré sa modération, de se conformer aux ordres du Bureau-Colonial de *Downing Street*, en Angleterre, quant au choix du conseil et quant au mode d'administration.

(1) Ce chapitre est basé en partie sur le manuscrit inédit de J. J. Girouard, sur *Les Patriotes de* 1837-1838, publié par L. O. David, à Montréal, en 1884, et sur la biographie de l'hon. A. N. Morin, publiée à Québec, par A. Béchard, en 1885, etc.

ARTICLE TROISIÈME.

LES 92 RÉSOLUTIONS,

1834.

M. Morin avait rédigé, sur les notes de M. Papineau, une série de 92 résolutions, pour remédier aux abus et au despotisme de la minorité anglaise. Ces résolutions furent présentées par Charles-Antoine Taschereau à la *Chambre*. M. Elzéar Bédard et M. Morin, en proposèrent l'adoption et elles furent approuvées par le vote d'une grande majorité, le 1er mars 1834.

DÉLÉGUÉS ENVOYÉS EN ANGLETERRE.

En 1834, MM. Morin et Viger furent envoyés en Angleterre, avec une requête basée sur les 92 résolutions ; mais le gouvernement anglais résista à toutes les remontrances ; ils revinrent donc au Canada où l'insuccès de leur mission produisit une grande surexcitation dans tout le pays.

ARTICLE QUATRIÈME.

LORD GOSFORD,

1835-1838.

Lord Gosford, qui succéda à Lord Aylmer et qui fut gouverneur, du 24 août 1835 au 26 février 1838, était bien disposé à l'égard des Canadiens, mais ne pouvant leur rendre la justice qu'il désirait, il demanda son rappel.

SIR JOHN COLBORNE,

1838.

Le Bureau Golonial le remplaça par Sir John Colborne qui gouverna, depuis le 27 février 1838, jusqu'à l'arrivée de lord Durham, le 29 mai 1838.

ARTICLE CINQUIÈME.

VISITE A LA CITADELLE DE QUÉBEC

1836.

En 1336, vers le mois de juin, M. Girouard arriva de Saint-Benoît à Québec accompagné par le Dr. J. O. Chénier et le Dr. Léandre Dumouchel de Saint-Benoît et par Ignace Dumouchel de Rigaud.

Ils rendirent visite à Louis de Gonzague Baillairgé et à Théophile son frère ; celui-ci, à leur demande, leur procura un permis ponr entrer dans la citadelle qu'ils examinèrent avec beaucoup d'intérêt, pour la première fois.

ARTICLE SIXIÈME.

AGITATION ET CAMPAGNE POLITIQUES,

1836-1837.

L'agitation causée par le rejet des 92 résolutions, augmentait de jour en jour dans divers comtés de la province.

Le gouvernement, dans le mois de juin, publia une proclamation contre les écrits et discours séditieux.

Dans le cours de l'été, M. Girouard, malgré cette proclamation, fit une campagne politique avec MM. Papineau, Morin et Lafontaine ; les deux premiers restèrent à Kamouraska avec E. P. Taché qui devint, plus tard, *baronnet* et un des pères de la Confédération ; le dernier, M. Lafontaine, qui devint *baronnet* aussi, traversa avec M. Girouard à la Malbaie, sur la côte nord du Saint-Laurent.

ARTICLE SEPTIÈME.

CONVOCATION ET PROROGATION DU PARLEMENT,

1837.

Le parlement fut convoqué, le 18 août 1837, et fut prorogé quelques jours après son ouverture.

ARTICLE HUITIÈME.

L'INSURRECTION,

1837.

L'insurrection éclata peu de temps après ; elle s'était propagée surtout dans le district de Montréal où Cartier (depuis Sir George) et beaucoup d'autres notables avaient encouragé la résistance à la tyrannie du gouvernement qui voulait écraser l'élément français de la population.

Les batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles sur le Richelieu, eurent lieu le 23 et le 25 de novembre et celle de Saint-Eustache, le 14 de décembre ; à Saint-Benoît il n'y eut ni bataille, ni résistance.

ARTICLE NEUVIÈME.

SAINT-BENOIT PILLÉ ET INCENDIÉ,

14 ET 15 DÉCEMBRE 1837.

Sir John Colborne arriva à Saint-Benoît et coucha avec ses officiers dans la maison de M. Girouard, le 14 décembre ; le lendemain, le village fut pillé et réduit en cendres, malgré que Sir John Colborne ait été prévenu, avant son arrivée, qu'il n'y aurait pas de résistance, et malgré qu'il eût promis qu'il n'y aurait pas de violence.

Dans la maison que Colborne avait occupée, la nuit précédente, on trouva quelques papiers, entre autres une lettre de M. Lafontaine qui disait à M. Girouard : " Soyez tranquille, Papineau et Viger nous fourniront £20,000 pour armer les tuques bleues du Nord." On les produisit, par la suite, pour prouver une accusation de haute trahison, mais on ne put y réussir

ARTICLE DIXIÈME.

HISTOIRE DU CANADA PAR LE Dr. LABRIE.

Livres et papiers sauvés de la maison de M. Girouard et ensuite brûlés dans celle de Richer.

Avant l'arrivée des troupes, M. Girouard avait eu la précaution de sauver les papiers de son greffe, ses livres et tous ses autres papiers qu'il fit placer dans des coffres et dans des valises que l'on transporta à la maison inhabitée d'un nommé Richer, dans un endroit peu fréquenté, à environ neuf arpents en arrière du village.

Parmi les livres, qu'il avait ainsi cherché à mettre en sûreté, se trouvaient trois ou quatre volumes manuscrits de "l'Histoire inédite du Canada," par le Dr. Jacques Labrie, l'ancien représentant du Lac des Deux-Montagnes, qui mourut le 26 octobre 1831, et fut remplacé par M. Girouard.

Le Dr. Labrie avait chargé son ami l'honorable A. N. Morin de l'impression de son ouvrage. Le 30 octobre 1831, M. Morin demanda à la Chambre, un octroi de 2000 piastres, pour aider à la publication, mais ne put réussir à l'obtenir; n'ayant pas les moyens nécessaires à sa disposition et les troubles politiques étant survenus, il déposa les manuscrits du Dr. Labrie dans la bibliothèque de M. Girouard, à Saint-Benoît, croyant qu'ils y seraient en plus grande sûreté qu'ailleurs.

M. Morin avait une chambre réservée pour lui, chez son ami, où il se rendait, chaque année, et où il s'occupait de réviser et de compléter le travail du Dr. Labrie.

M. Girouard dans une lettre qu'il écrivit de la prison de Montréal, le 28 avril 1838, à son ami M. Morin, lui disait que les manuscrits du Dr. Labrie avaient été mis en sûreté. Il ignorait alors qu'après l'incendie de sa maison, on avait brûlé celle de Richer.

ARTICLE ONZIÈME.

SIR JOHN COLBORNE RESPONSABLE DES ACTES DE VANDALISME A SAINT-BENOIT.

Pertes de J. J. Girouard.

Nous reproduisons ailleurs cette lettre où M. Girouard raconte les actes odieux commis à Saint-Benoît.

Sir John Colborne prétendit qu'il n'était pas responsable de ces actes de vandalisme quoiqu'il fût sur les lieux et eût le pouvoir de les empêcher.

Les pertes de M. Girouard, par suite du pillage et de l'incendie, s'élevèrent à plus de onze mille piastres ($11,000).

ARTICLE DOUZIÈME.

FUITE,

décembre 1837.

Comme M. Girouard avait pris une part active, quoique modérée, à l'insurrection, le gouvernement avait offert une récompense de $2000 pour son arrestation.

Il partit donc de Saint-Benoît, jeudi le 14 décembre, vers le soir, abandonnant, malgré lui, tout ce qu'il y possédait, à la merci des soldats anglais et des volontaires sous les ordres de Sir John Colborne, le preux chevalier qui, malgré les promesses de la veille, et malgré qu'aucun coup de fusil ne fût tiré sur ses troupes, laissa brûler l'église et les maisons des habitants, dont plusieurs allèrent se réfugier dans les concessions voisines de Saint-Vincent et de Saint-Jean.

M. Girouard passa la nuit, du 14 au 15, dans " l'Anse-des-Eboulis " où il fut en grand danger d'être pris par les volontaires mis à sa poursuite ; mais aucun des braves gens chez qui il se réfugia, ne fut tenté de le trahir pour l'appât des 2000 piastres qu'on leur offrait.

Des officiers avaient appris que Paul Brazeau l'avait conduit aux Eboulis, et voulurent le forcér à leur indiquer sa retraite, en lui braquant leurs pistolets sur la tête, puis en l'étendant plusieurs fois sur un billot, et menaçant de le décapiter, mais inutilement. Le brave homme resta ferme et inébranlable ; ses lâches adversaires, n'ayant pu lui arracher son secret, le relâchèrent et continuèrent leur marche pour rejoindre leurs camarades, fiers d'avoir remporté la victoire sur une poignée de gens qui n'avaient même pas les armes nécessaires pour leur résister.

ARTICLE TREIZIÈME.

IL SE REFUGIE CHEZ ST-AMANT A LA COTE ST-EMMANUEL.

Le samedi matin suivant, M. Girouard se fit traverser à Vaudreuil d'où il se rendit chez M. Lanthier, à Saint-Polycarpe, auquel il communiqua son intention de se rendre aux Etats-Unis. Celui-ci, craignant qu'il eût de la difficulté à traverser le Saint-Laurent, à cause des glaces obstruant alors le passage, lui conseilla d'aller se réfugier chez Saint Amant, gardien du moulin à scie du seigneur De Beaujeu, à la côte St-Emmanuel, dans le comté de Soulanges, en lui garantissant sa fidélité. Il y arriva dans la voiture d'un nommé Mallet, vers minuit ; il frappa à la porte. — “ Qui est là ? — Un ami. — Il y a bien des amis, mais il faut y prendre garde, ces temps-ci.”— “Saint-Amant, ouvrez et ne craignez rien.” A ces paroles, l'hôte de ce paisible logis, ouvre aussitôt la porte, et apperçoit un homme de haute taille qui lui demande de le loger avec son conducteur, et leur cheval, ayant fait une longue route.

Ayant obtenu l'assentiment bienveillant du maître de logis, il fait signe au conducteur de lui apporter son sac de voyage, dont il se fait un oreiller, puis se couvre des robes de la voiture, se couche et s'endort profondément, pendant que l'on soigne le cheval et que l'on met la voiture à l'abri.

Saint-Amant annonce à sa femme que ce ne sont pas des voyageurs ordinaires. Le lendemain, étant un dimanche, on tient conseil, au sujet de ce qu'il y a de mieux à faire, le personnage étranger leur ayant annoncé qu'il était proscrit, et qu'il désirait rester sous leur protection, jusqu'à ce qu'il puisse trouver une occasion favorable pour se réfugier aux Etats-Unis.

On lui accorda une généreuse hospitalité ; la maison étant située sur un endroit élevé, on pouvait voir facilement tous ceux qui en approchaient ; et comme elle était à proximité du moulin, beaucoup de personnes y venaient, mais se contentaient d'y rester dans une chambre destinée à l'usage du public et séparée du reste de la maison par une cloison, en sorte que la famille et ses visiteurs intimes y étaient sans préoccupation de la curiosité possible du public. Dans la maison, il n'y avait que le père, la mère et une petite fille de 3 ans, à part du proscrit dont la chambre attenait au vestibule qu'occupait le public.

Assis de l'autre côté de la cloison, il entendait raconter toutes les nouvelles du jour ; et madame Saint-Amant veillait constamment à ce que personne ne pût soupçonner sa présence chez elle. Son mari, ne pouvant résister à la curiosité de connaître le nom de celui qui s'était réfugié chez lui, se rendit chez un de ses amis, nommé Langevin, commença à lui parler de politique, lui rappela les évènements de juillet et les discours à la porte de l'église de Vaudreuil, où M. Girouard avait parlé, demande leurs noms et leur signalement, et revient chez lui convaincu que c'était lui qui se trouvait dans sa maison ; il revient donc de nouveau à la charge et lui demande de lui donner son nom, mais ne peut y réussir, quelque fier qu'il fût, que ce fût lui qu'il avait le privilège de protéger contre une injuste persécution.

Plusieurs jours s'étaient écoulés, depuis que M. Girouard occupait chez St-Amant, son petit appartement de 18 x 20 pieds, où il couchait sur un petit lit ; il tomba malade, mais ayant un peu d'argent, il envoya quelqu'un au magasin de Godfroy Beaudet, au Côteau-du-Lac, d'où on lui rapporta une paire de souliers de chevreuil, du thé, du sucre et du brandy, avec

six assiettes pour l'usage de ses protecteurs qui en manquaient.

Il se rétablit promptement, et souvent ensuite, grâce à son capot d'étoffe du pays, à sa ceinture rouge et à sa tuque bleue, il prit part aux amusements de la famille, avec leurs filles et leurs gendres, en jouant aux cartes, sans que personne ne soupçonnât qui il était.

Vers le dixième jour, Saint-Amant, en faisant une excursion, rencontre trois volontaires qui lui annoncent qu'ils sont à la recherche de son réfugié qu'on leur a dit être dans les environs, et qu'ils allaient chez lui. " Vous avez grand tort, leur répondit-il, de prendre cette peine, car personne de ce nom ne s'est présenté dans ma maison, mais ajouta-t-il, avec une feinte tranquillité, si vous persistez à y croire, je vous prie de ne pas alarmer inutilement ma femme et notre petite-fille qui ont grandement peur de vous, car je vous en voudrais pendant toute ma vie, et vous savez que je n'aime pas les volontaires, *moi*.— N'importe" disent-ils, "continuons notre route," puis ils s'avancent ; il élève alors son cœur à Dieu, en disant :—"Bonne Ste-Vierge, aidez moi ! " A peine a-t-il fait son invocation, qu'on lui demande ce qu'il y a de mieux à faire ; alors il leur recommande de se rendre à la "Petite-Côte" l'endroit, selon lui, le plus propre à soustraire aux recherches ceux qui pourraient s'y réfugier. On suit la route qu'il indique ; il rend grâce à Dieu de son innocente supercherie, se rend promptement chez lui, et y raconte ce qui vient de se passer.

C'en était assez et Mr. Girouard, fatigué depuis plusieurs jours de ne pouvoir exécuter son projet de s'évader aux Etats-Unis, se décide à se livrer pour ne pas inquiéter davantage les généreux hôtes qui l'avaient si bien accueilli.

Il se fit connaître alors à St-Amant, et lui communiqua sa décision de se livrer au gouvernement, et lui parla de la récompense promise à celui qui le livrerait, mais cet homme généreux, refusa de profiter de l'occasion de s'enrichir en trahissant, ainsi, un de ses compatriotes.

ARTICLE QUATORZIÈME.

IL ÉCRIT A SIMPSON, PUIS SE LIVRE A LUI COMME PRISONNIER.

Mr. Girouard écrivit donc au lieut.-col. John Simpson, (1) qu'il connaissait au Côteau-Landing, une lettre, en ces termes :

"D'après ce que j'ai entendu dire, (car il y a longtemps que je n'ai pas vu de journaux), il paraît qu'une proclamation du gouverneur m'a mis au nombre des proscrits. Quoique ma conscience ne me reproche rien, ni dans ma conduite, comme représentant du peuple, ni comme simple sujet Britannique, j'ai dû, néanmoins, me soustraire aux poursuites de ceux qui ont parcouru mon comté, en y répandant la désolation et le pillage. Je ne suis pas en faute et je suis prêt à partager le sort de ceux de mes amis qui ont suivi honorablement la même ligne de conduite que la mienne ; mais je ne veux pas devenir la victime, ni le jouet de ceux qu'une indigne récompense engagerait à commettre le crime. Je n'ai aucune objection à me confier et à me livrer entre les mains d'un homme généreux et que j'ai toujours connu pour être honorable dans sa conduite. La retraite que j'ai choisie est sûre et je ne la quitterai que pour aller chez vous et pour me mettre sous votre protection. Je n'ai pas besoin de garde ; ma parole d'honneur vous suffit, et la démarche que je fais, vous est un garant de mes motifs et de mes intentions.

Le porteur est un pauvre homme, mais il a des sentiments bien au-dessus de son état ; lui seul connaît ma retraite, et il ignore encore mon nom. Vous pouvez lui confier votre réponse et vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur.

J. SIMPSON, ECR
Côteau du Lac. } J. J. GIROUARD.

---

(1) Décédé en 1873 à l'âge de 85 ans ; il était percepteur de douane au Côteau-Landing et père de W. B. Simpson, qui lui a succédé et a été nommé collecteur de douanes à Montréal où il est décédé, et où sa veuve réside en 1892.

Chargé de cette lettre, Saint-Amant se rend chez le lieut. col. Simpson, le soir, après un parcours de deux lieues ; celui-ci est étonné et ne veut pas croire qu'un prisonnier de cette importance soit resté pendant plusieurs jours à si peu de distance, sans qu'il l'ait su de suite ; il craint de se fier à cet homme, le questionne, lui demande ce qu'il y a de mieux à faire : —

" Rien autre chose, lui répond-il, que d'atteler un cheval à votre voiture et de me suivre ; vous verrez les choses telles que la lettre vous le dit. "

Il se prépare ; il part enfin, après beaucoup d'hésitation ; arrivé au bas de la Côte et appercevant la petite maison isolée, il craint encore d'être trompé et demande à son guide si vraiment il n'y a aucun danger ; Saint-Amant le rassure, de nouveau et est obligé d'entrer le premier dans sa maison; M. Simpson le suit et y trouve la petite famille réunie avec J. J. Girouard qu'on lui présente, et qu'il ne pouvait reconnaître sous le déguisement de cultivateur qu'il avait endossé : celui-ci le salue et lui présente la main que l'autre accepte en lui présentant la sienne et en lui témoignant le regret de le rencontrer, en une semblable circonstance.

Après quelques paroles de bonne entente, M. Girouard entre dans la voiture du lieut.-col. Simpson qui le conduit à la résidence de Godefroy Beaudet marchand, et juge de paix, au Côteau-du-Lac, qui lui donne une généreuse hospitalité.

Ce n'est pas sans regrets que ses généreux hôtes le virent partir le lendemain, 25 décembre, avec M. Simpson pour Montréal ; ils versèrent des larmes sur son malheur, mais M. Girouard, fort et courageux, les consola en leur promettant de leur écrire ; malgré sa grande détresse il voulut contenter la générosité de son cœur en donnant à St-Amant, avant de se séparer de lui, les cinq derniers chelins qui lui restaient pour acheter une robe à sa petite-fille.

Le lieut.-col. John Simpson, accompagné de deux amis bien armés, en cas de surprise, conduisit lui-même à la prison de Montréal, son prisonnier, dans sa voiture à quatre chevaux.

Après leur départ, Saint-Amant alla chez M. Beaudet, ache-

ter une robe pour sa petite-fille ; en s'y rendant, il entendit quelques personnes qui louaient son désintéressement et beaucoup d'autres qui le blâmaient grandement d'avoir refusé de gagner les £500 offerts par le gouvernement : malgré tout cela il revint le cœur content chez lui, car la généreuse Madame Beaudet, en louant sa conduite de n'avoir pas voulu livrer un de ses semblables, par intérêt personnel, lui donna la robe, l tablier, le mouchoir, et lui remit son argent, en y ajoutant du thé, du sucre, etc, etc, pour sa bonne femme qui était malade.

ARTICLE QUINZIÈME.

IL ÉCRIT DE SA PRISON A LA FAMILLE BEAUDET ET A SA FEMME.

Quinze jours, après son départ, M. Girouard, écrivit de sa prison, comme il l'avait promis, à la famille Beaudet ses bons amis, leur disant qu'il était bien et content, et de ne pas s'appitoyer sur son sort.

Dans une lettre que m'a communiquée son fils Joseph, notaire de Saint-Benoît, le 12 mars 1890, il écrivit à sa femme : " Lorsque j'eus appris que tous ou presque tous mes amis s'étaient laissés prendre, j'ai de suite changé ma détermination et j'ai compté que ce serait, de ma part, une espèce de lâcheté de les abandonner dans une circonstance aussi pénible et où je pouvais leur être utile ; je résolus donc de me rendre avec eux et de partager leur sort quel qu'il fût."

" Le jour de Noël donc, j'écrivis au lieut.-colonel Simpson, en lui disant que je n'aurais aucune objection à me remettre entre entre ses mains, persuadé que j'étais de son honneur et de sa générosité, et qu'avec sa protection, je pourrais aller joindre mes amis, sans être sujet aux risées, aux infamies et même aux brutalités auxquels plusieurs avaient été exposés en allant à la prison, — et le lendemain peu après midi, j'y étais rendu, sans que personne le sût."

ARTICLE SEIZIÈME.

GÉNÉROSITÉ DE SIMPSON APRES AVOIR REÇU LES $2000.

Le lieutenant-colonel John Simpson reçut la récompense des cinq cent louis ($2000), promise par le gouvernement, comme nous l'avons déjà dit, pour l'arrestation de M. Girouard. Il remit cette somme à Monsieur ou à Madame Girouard, sa première femme, tel que le fait a été rapporté plus tard, à L. de G. Baillairgé, avocat, C. R. de Québec, par son ami, le sénateur Vital-Léandre Dumouchel.

La veuve (2nde femme) de M. Girouard et ses enfants n'admettent pas ce fait, parce qu'il ne leur a jamais été mentionné auparavant.

La veuve de W. B. Simpson, fils de John, m'écrivait, le 20 février 1892, que ce fait lui était inconnu.

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

LETTRES ÉCRITES DE LA PRISON DE MONTREAL.

M. Girouard à M. Morin,

— 1838 —

M. Girouard, après son emprisonnement, écrivit à son ami M. Morin, deux lettres que nous reproduisons, l'une en date du 1er, et l'autre en date du 28, avril 1838.

Dans la première, écrite trois mois après son incarcération, il décrit le traitement des prisonniers politiques et l'état de la prison.

Cette lettre, nous dit M. E. Gérin, avait été trouvée, par hasard, parmi les papiers dans le bureau des traducteurs français de l'assemblée législative, lors du déménagement à Ottawa ; on pensait qu'elle avait probablement appartenu à M. Guillaume Lévesque.

M. C. A. Gagnon, qui l'avait trouvée, la passa à M. Gérin qui la fit publier à la suite d'une notice sur la carrière politique de M. Girouard, dans *Le Foyer Canadien* de 1866, (pp. 277-299).

Dans sa dernière lettre, M. Girouard décrit les actes odieux de pillage et de destruction inutiles commis à Saint-Benoît et dans les campagnes alentour (1).

(1) Voir *Les Patriotes de* 1837-38, par L.-O. David.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

PREMIERE LETTRE.

MONTRÉAL, NOUVELLE PRISON, 1er avril 1838.

Cher et excellent ami,

Enfin, je puis donc vous écrire et m'entretenir un peu avec vous, depuis si longtemps que je suis privé de cette satisfaction qui m'eut été si consolante et si précieuse, dans les circonstances calamiteuses qui sont survenues. — Que vais-je vous dire ? Quel choix faire ? Par où commencer ? Je n'en sais rien.

J'aurais pu vous écrire déjà et avec sûreté, malgré les mille et une difficultés dont nos petits tyrans nous entourent, car la gêne, au moral, provoque l'industrie, comme la pression augmente le ressort en physique, et puis l'obligeance de quelques bons amis, aurait pu m'en fournir l'occasion, mais cela m'a été presque impossible pour d'autres raisons que je pourrai vous rapporter quand nous aurons le plaisir de nous voir. D'ailleurs, j'avais toujours le projet de vous faire une relation de tout ce qui s'est passé au nord, tant pour votre utilité que pour vous mettre à même de défendre vos amis des infâmes calomnies que l'on a publiées contre eux et que l'on publie encore tous les jours, sans que personne, en dehors de ces Dangeau, ose réclamer et faire, du moins, connaître la vérité. La vérité ! jamais elle n'a été plus méprisée, ni plus méconnue. Ils se donnent bien de

garde, les ennemis acharnés du peuple, de lui laisser faire jour. Que deviendraient-ils, aux yeux du monde, si toutes leurs horreurs et leurs turpitudes étaient connues ! Que dirait-on, en Angleterre, si l'on prouvait qu'il n'y a point eu de révolte, comme on l'a dit partout sur toutes les gazettes, et dans le parlement impérial et dans des actes publics, que le peuple n'a fait que se défendre et n'avait pas l'alternative de l'attaque ? Où en serait l'honneur de l'armée anglaise, si l'on dévoilait les actes infâmes dont les troupes se sont rendues coupables ? Pour tous les couvrir de confusion, il n'y a qu'à dérouler tous leurs actes, depuis l'infâme guet-à-pens où les fils de la liberté sont imprudemment tombés, jusqu'au sac de Saint-Eustache et de Saint Benoît... Mais rien de bien circonstancié n'a encore paru. Les Cannibales ! ils ont réussi à étouffer jusqu'aux cris de leurs victimes ! Et puis le pillage du *Libéral*, du *Vindicator*, la saisie de la *Minerve ;* n'ont-ils pas encore saisi toutes les presses et emprisonné tous ceux qui voulaient le moindrement récriminer. — Bouchette, Le Maitre, Girard, Boucher, ne sont-ils pas en prison, et les presses des deux seconds, ne sont-elles pas à la police ?

Parti de chez moi au moment où la flamme dévorait tout ce que nous possédions, fugitif pendant quelque temps, et pour échapper aux poignards des assassins, des brigands et des incendiaires qui ont ravagé mon malheureux comté, depuis, privé ici de toute communication et mis même au confinement solitaire, (distinction réservée seulement au Dr. W. Nelson et à moi), ce n'a été que depuis peu de temps que l'on s'est un peu relâché de tant de rigueur et que j'ai pu me procurer quelques renseignements et prendre des notes pour servir à l'histoire de ces déplorables évènements. Il me serait donc impossible, pour le présent, de vous envoyer quelque chose d'un peu complet et qui présentât quelque ordre. Je vais y travailler sans relâche et vous recevrez mes griffonnages à mesure, que je les ferai et tels qu'ils seront, de première jetée. Car j'espère que vous trouverez l'occasion de vous en servir pour faire connaître publiquement

les faits importants ignorés jusqu'ici, ou horriblement défigurés par nos ennemis. Vous ne brûlerez donc pas mes brochures...

Vous voyez que j'ai vu votre lettre au jeune Berthelot. Oui, mon bon ami, et rien ne m'a fait plus de plaisir depuis ma réclusion ; j'y ai lu mon nom répété deux fois. Que j'ai été sensible à ce souvenir ! Non, bon ami, ne brûlez pas de lettres. Il n'y a rien à craindre, d'après les lettres, de l'ami Lafontaine, que j'ai vues et les nouvelles les plus récentes d'Angleterre.

Soyez certain que le règne de la canaille est fini et que les honnêtes gens pourront montrer la tête. Ici le courage renaît et les patriotes reprennent vigueur. Voyez-vous le ton radouci de nos ennemis ? Lisez donc, si vous en avez le courage, les maudites gazettes loyales ; elles qui n'ont cessé de vomir, contre nous, toutes les accusations de l'enfer, en appelant le meurtre et le carnage sur notre malheureux pays. L'une ne calomnie plus que par habitude, et sa méchanceté semble n'avoir plus de ressort. L'autre se compromet avec ses errements précédents, transige avec ses principes et prend doucement une teinte qui ne la fasse pas contraster avec l'opinion qui va nécessairement prévaloir dans peu de temps, et à la tête de laquelle sera l'autorité. Le *Populaire* n'est-il pas mort ? Les fripons ! Ne veulent-ils pas le raviver et chanter sur un autre ton ; mais personne, à ce qu'il paraît, ne s'est laissé prendre à l'amorce.

Allons donc, mon ami, prenons courage; tout n'est pas perdu, oh, non ! il s'en faut. Surtout, ne vous fâchez pas contre vos pauvres et malheureux compatriotes ; surtout, gardez-vous bien de les calomnier. Le peuple, ô si vous saviez comme il a été bon, ferme et courageux ! S'il n'a pas eu l'avantage, il n'en a pas dépendu de lui ; il a été déçu et surtout mal guidé. Avec lui, nul doute que le succès devait couronner ses efforts généreux. J'en suis certain...... Mais malheureusement, il n'avait, le pauvre peuple, que des chefs ou imprudents, ou inhabiles. Les uns l'ont mal dirigé, et les autres l'ont lâchement abandonné,

au moment décisif. Peu sont restés fidèles à leur mission sacrée. Que de choses j'aurais à vous dire ! que de réflexions profondément affligeantes j'aurais à vous faire à ce sujet ! Le Peuple, mon cher ami, lui, il est encore bon et brave ; aujourd'hui il est moralement mieux préparé qu'il ne le fut jamais. Si vous pensez ce que vous en dites, vous ne connaissez donc pas vos compatriotes. Ils sont capables d'efforts généreux et de grands sacrifices. Ne vous alarmez pas, bon ami ; oui, je vous le répète, le peuple est bon et vaut infiniment mieux que ses chefs pris en masse, comme je vous l'ai souvent dit. Je reçois, tous les jours, des rapports de l'esprit général de nos campagnes et surtout de celles où nos ennemis ont exercé leurs horreurs, et où la canaille donne ses lois, et ces rapports me confirment dans l'opinion que j'ai toujours eu de mes compatriotes. Dans ces temps malheureux, ils ont montré qu'il y avait, parmi eux, des cœurs fermes et des âmes fortes que le despotisme ne peut dompter.

Plus de cinq cents patriotes, de toute classe et de toute condition, ont été incarcérés depuis plusieurs mois. Sur ce nombre, combien croyez-vous qu'il y en ait que la tyrannie ait fait ployer, qui aient compromis l'honneur de la belle cause qu'ils ont défendue, ou qui, pour gagner leur élargissement, aient cédé aux astucieuses sollicitations de nos ennemis, pour devenir les délateurs de leurs compatriotes ? Pas un seul que je sache. Au contraire, nous pouvons citer des faits des plus honorables. Moi je ne vous parlerai que de ce qui s'est passé, pour ainsi dire, sous mes yeux.

Avec quelle énergie et quelle indépendance nos habitants, les plus humbles, ont évité les pièges qu'on leur a tendus pendant leur détention. M. le procureur général Ogden, qui a passé plusieurs jours dans la prison à faire une enquête, pourrait certifier qu'il a rencontré, chez eux, des volontés inflexibles et des sentiments nobles et généreux. Si cette enquête avait été faite de bonne foi et que le résultat en fut connu, elle couvrirait les

autorités de confusion, en même temps qu'elle ferait le plus grand honneur à nos habitants ; j'ai été presque témoin des moyens insidieux que l'on employait pour corrompre leurs principes ou pour leur arracher des aveux qui justifiassent la persécution de l'autorité. Presque toujours l'interrogatoire finissait par cette question : " Que feriez-vous, mon ami, si les choses étaient à recommencer ? Prendriez-vous le parti de la Reine ou vous mettriez-vous encore avec les patriotes ? etc. Toujours et à chaque fois, il n'a pu tirer que des réponses désespérantes, et qui le mettaient hors d'état d'en décharger plusieurs qu'il avait probablement ordre d'élargir, s'ils voulaient manifester des sentiments loyaux.

L'autorité n'a pas jugé à propos de pousser, bien haut, cette enquête, quoiqu'on y ait appelé tous les détenus ; la fois que je fus demandé, ils s'attendaient que je ferais comme plusieurs autres, que je refuserais de répondre; le procureur général et ses assistants ne furent pas peu surpris, lorsque je leur témoignai mon consentement et même mon désir de répondre à toutes leurs questions et de donner toutes les explications que l'on me demanderait. Mais j'y mettais cette condition : que les questions fussent faites par écrit et que mes réponses fussent entrées, au long, dans mon interrogatoire. Ils ont trouvé convenable de ne pas accepter cette proposition et m'ont laissé en repos.

On aurait beaucoup de choses à dire sur cette enquête. Je me contenterai de vous rapporter deux anecdotes.

Un jour que M. Ogden était un peu plus pressé qu'à l'ordinaire et qu'il était de mauvaise humeur, il s'adresse assez brusquement à un pauvre homme, patriote de je ne sais plus quel endroit et lui demande avec précipitation et en répétant plusieurs fois la même question : " Qui êtes-vous ? — Qui êtes-vous ? "...... sans lui donner le temps de répondre. Qui je suis ? interrompit à la fin notre bonnet bleu, en relevant la tête et fixant maître Ogden avec ses yeux noirs, " qui je suis ? *j'su-t-*

un homme ! " L'officier de Victoria, s'apercevant qu'il avait manqué, se remit et lui répondit : " Je le vois bien, " puis, radoucissant son ton, il lui demanda poliment son nom et sa demeure. Cette scène s'est passée près de ma porte, et je l'ai entendue de mes oreilles.

Pour comble d'insolence, est ce que le procureur-général n'avait pas choisi, pour son assistant, le jeune McGillis, avocat à Montréal, fils de feu McGillis, qui fit sa fortune, marchand à Saint-Eustache, avec les habitants des alentours. Ce McGillis était la tête de la ridicule députation loyale chargée de présenter une médaille à la...... de Sainte-Scholastique. Il avait aussi fait, avec les volontaires, les campagnes de St-Eustache et de St-Benoît, et connaissant nombre de personnes de ces endroits, il avait pu remplir les listes de proscription, recueillir des délations. et il se faisait, en conséquence, le bras droit de l'autorité, se permettant souvent de faire des questions et même des réflexions injurieuses.

Ogden, au prisonnier, (c'est, autant que je puis m'en rappeler, Jean-Baptiste Bélanger de Saint-Eustache) : Mon ami, comment êtes-vous nourri et traité ici ?

Le prisonnier : — Pas trop bien, je vous en assure.

Ogden : — Comment ?

Le prisonnier : — Je puis vous certifier que si je traitais ainsi mes cochons, je n'en pourrais guère hiverner......

En effet, et il faut que je vous le dise, pour vous donner une idée de la manière dont les pauvres détenus politiques ont été traités :— On avait encombré cette prison de prisonniers d'état, et cela sans soin, comme sans la moindre précaution. Les galeries étaient tellement remplies que l'air n'y pouvait librement circuler, et que l'on a craint longtemps qu'il ne s'y engendrât des miasmes mortels et contagieux. On y a laissé, pendant

longtemps, nos pauvres compatriotes, sans paille, sans lit, sans eau, même pour se nettoyer et entretenir la propreté si nécessaire dans une prison. Ils ont été quelquefois jusqu'à 26 heures sans eau et ont été obligés de boire leurs eaux sales. Outre cela, ces infortunés détenus manquaient d'une nourriture suffisante. Comment des gens, accoutumés à une nourriture abondante et succulente, pouvaient-ils se rassasier avec la mince ration d'une livre et demie de pain par jour ? Encore, souvent le boulanger en retranchait-il une bonne partie, car les prisonniers, s'apercevant que leur pain, depuis longtemps, paraissait bien léger, obtinrent enfin, par la voix de l'un d'eux, (Augustin Laurent d'Hostie, de St-Eustache, un peu plus hardi que ses compagnons), que les pains fussent pesés. Après bien des remises, des refus, le shérif y consentit et il se trouva que tous les pains étaient au-dessous du poids requis de deux, trois et jusqu'à cinq et six onces ! Le boulanger en fut quitte pour envoyer quelques pains surnuméraires, ce jour là, et pour rejeter la faute sur ses garçons qui en font probablement tout autant aujourd'hui, car l'on n'a pas toujours les balances à la main.

La prison était donc si mal entretenue, si mal fournie des choses de première nécessité et si malpropre, que la vermine avait gagné les galeries inférieures. L'un des prisonniers (Luc Auger), eut le courage de profiter de l'occasion de l'interrogatoire, pour peindre à l'officier de la couronne, le déplorable état où le gouvernement laissait les détenus politiques. Mais quand il en vint à l'article des poux, il fut insolemment interrompu par ce même McGillis, qui lui dit en riant : “ Hé bien ! vous n'avez rien à faire, amusez-vous à les attraper et mangez-les... ”

Il faut avouer que les choses sont un peu changées aujourd'hui. Les prisonniers sont moins nombreux; ils sont d'ailleurs mieux distribués qu'ils ne l'étaient auparavant dans cette bastille, l'un des édifices les plus mal bâtis de la province. L'on a racommodé les pompes et l'eau circule maintenant avec assez d'abondance pour que l'on y puisse entretenir la propreté. Enfin l'on a permis gracieusement que les dames charitables de

Montréal, apportassent de la soupe aux pauvres prisonniers qui peuvent librement recevoir des secours de leurs familles et de leurs amis. Quelquefois même on accorde, à un enfant, l'insigne faveur de voir son père, ou à deux époux de s'embrasser ; mais cela se fait bien à la cachette, et l'on exagère ordinairement la responsabilité que l'on prend, etc.

Auparavant, combien de privations ! c'était avec beaucoup de peine que l'on pouvait se procurer des secours de l'extérieur; pour la prison, ce n'était qu'affaire d'argent. Le geôlier, qui n'avait ni bois, ni loyer, ni pain, ni même de domestiques à payer, demandait un louis par semaine de pension. Moi qui avais tout perdu, à qui il ne restait pas même la moindre ressource, pouvais-je prendre une pension que je n'avais pas la probabilité de payer ? pouvais-je consentir que mes amis se cotisassent pour moi ? Non, le pain et l'eau, telle fut donc la nourriture, de moi et de plusieurs de mes infortunés confrères, pendant quelque temps, et jusqu'à ce que l'on pût se procurer quelque chose du dehors. Des amis purent nous envoyer des provisions, qui furent pourtant plusieurs fois la proie des guichetiers, du moins, si j'en crois les rapports de plusieurs prisonniers qui me l'ont affirmé. Ce qui est certain, c'est que Messire le curé Blanchet, qui a été longtemps mon voisin médiat de chambre, et qui a été déchargé sous caution, avant hier, m'a raconté que souvent les mets, qu'on lui faisait parvenir, fondaient plus ou moins en chemin ; qu'ayant écrit, un jour, à ses amis, ce qui en était, il leur avait recommandé d'envoyer désormais leurs cadeaux, par l'entremise de M. Beaudry, commis du geôlier, afin d'éviter toute soustraction, mais que le shérif lui avait rapporté sa lettre, et avait refusé de la transmettre, parceque, a-t-il dit, "ce serait jeter du louche sur l'établissement."

Dans la vieille prison, nos infortunés amis sont encore pis que nous. Au milieu de la ville, et entourés de loyaux, ils sont surveillés de plus près, et l'on n'a fait guère d'exceptions à la

rigidité des règles, car toute communication leur est interdite. Outre donc, qu'ils sont comme nous, traités comme des criminels, ils ont encore à souffrir de l'exiguïté du local dont on a pris les plus beaux appartements pour le logement des loyaux volontaires, en sorte que nos pauvres amis sont logés, pêle-mêle, dans les galeries inférieures, pièces humides et extrêmement malsaines. Aussi, le pauvre Cherrier a manqué y mourir, et, peut-être, n'en reviendra-t-il jamais. Dernièrement, il a fallu nécessairement le changer d'air, c'est-à-dire, que, sur le certificat du médecin, et moyennant un cautionnement de £4000... il est maintenant dans sa maison dont il ne peut franchir les limites. On dit qu'il est un peu mieux, mais je crains bien qu'il n'ait emporté, avec lui, le germe de sa destruction.

C'est dans ces lieux malpropres, privés de secours et de la douceur des soins que l'on rencontre dans la famille, où l'on n'éprouve que refus et rebuts ; c'est ici qu'il ne fait pas bon d'être malade Heureusement que je ne l'ai éte que quelques jours, et que depuis ce temps, je jouis d'une assez bonne santé. Mais combien de mes compatriotes ont failli être les victimes de cet affreux état de choses !

François Renaud, cultivateur de St-Eustache, prisonnier ici, se sentait extrêmement malade, depuis plusieurs jours, d'un rhumatisme enflammatoire. En vain avait-il supplié qu'on le soignât, — le médecin de la prison, Arnoldy, père, avait traité son mal de bagatelle. Enfin, il fallut bien le monter à l'infirmerie de la prison ; il se mourait. Heureusement que le Dr. Nelson, mon ami et mon voisin prisonnier, put parvenir jusqu'à lui. Il fut obligé de le soigner à plusieurs reprises, et peu s'en est fallu qu'il ne soit mort entre ses mains. Si la chose fut arrivée, quels auraient été les assassins ? Renaud a reçu les derniers sacrements et a été condamné par le Dr. Nelson et le Dr. Arnoldy. Néanmoins, contre leur attente, il en est réchappé, à force de soins de la part du Dr. Nelson. Aujourd'hui, un ami

et sa femme l'ont amené en ville, (car il était déchargé), et il attendra qu'il soit un peu plus fort pour gagner chez lui.

Le Dr Arnoldy ne vient qu'une fois, par jour, visiter la prison dont il est trop éloigné pour y donner des soins assidus, quand même il en aurait la volonté. Presque toujours ses soins sont inopportuns, quand ils ne sont pas nuisibles. Cependant, tandis que Renaud et Surprenant étaient tous deux malades à l'hôpital, je me permis de dire et de répéter qu'assurément, si quelqu'un mourait, il y aurait tôt ou tard une enquête sur la conduite du shérif, du geôlier et du médecin de la prison ; et soit qu'ils craignissent pour leur chemise, soit par un sentiment d'humanité, il fut permis au Dr. Nelson de visiter les malades, en l'absence de M. Arnoldy Sans cela, plusieurs prisonniers auraient inévitablement succombé, et entre autres, M. Marchand, tombé dans la nuit, d'une attaque foudroyante d'apoplexie, de même que M. Ranger, et M. Soupras, attaqués d'une entérite ou inflammation aiguë des intestins. Encore, cette espèce de secours est devenue extrêmement pénible pour le Dr. Nelson, qui souvent, est obligé de prier, de supplier à diverses reprises, pour pouvoir communiquer dans les divers quartiers de la prison, à travers les doubles portes de fer, gardées par des sentinelles, vous présentant continuellement la bouche de leur pistolet.

Quelque temps après mon arrivée ici, voyant l'état déplorable où se trouvaient mes infortunés compatriotes, je réussis à faire passer à Son Excellence Sir John Colborne, un mémorial, où j'exposais les principales choses dont les prisonniers avaient à se plaindre, insistant surtout à ce qu'il fût pris, au plus tôt, des mesures sanitaires, si l'on ne voulait s'exposer aux conséquences désastreuses qui résulteraient inévitablement de l'état où se trouvait la prison. Comme vous le voyez, ma requête produisit peu d'effet. Cependant, vous verrez, si vous ne l'avez déjà vu, ce qu'ont l'insolence de publier nos gazettes anglaises, sans que personne n'ose les contredire. Vous voyez que les *rebelles*, en prison, y sont bien traités et y jouissent de toutes les

douceurs de la vie, aux frais du gouvernement. Qui aura le courage de faire connaître la vérité ?

Les captifs s'attendaient à trouver quelque sympathie chez un de leurs compatriotes que sa position mettait, plus que tout autre, à même de soulager leurs maux, de mille manières, tout en suivant et en exécutant rigoureusement les ordres de ses maîtres. Mais, qu'ils ont été trompés ! Le cœur d'un aristocrate se ferme à tous les sentiments, qui honorent l'humanité, dans toutes les occasions où il se trouve ; pour lui, nous sommes une *sous-espèce.* Pas même un mot de consolation n'est sorti de sa bouche, et nous lui devons presque toutes les privations et les restrictions qui nous ont tant contrariés. Il avait tant de peur d'encourir le déplaisir de son maître, qu'il en faisait assurément plus qu'il n'en était exigé de lui : tel est le valet du diable, dit-on. Bien plus, à une indifférence et à des traitements que je puis appeler barbares, pour ses infortunés compatriotes, cet officier s'est permis d'insulter au malheur. M. le curé Blanchet m'a conté qu'en arrivant en prison, il avait été visité par le shérif qui s'était permis de l'accabler de reproches et de lui faire des réprimandes sévères. Il en a fait autant à l'égard de plusieurs autres ; je l'ai entendu, en ma présence, justifier les actes de barbarie, commis par les militaires et les volontaires ; dire, par exemple, que le sac de St-Benoît était une chose juste et nécessaire, ne serait-ce que pour l'exemple, et que d'ailleurs, il y avait trop longtemps que les habitants de St-Benoît *en faisaient.* Entre plusieurs choses, que je pourrais vous rapporter pour prouver l'étroitesse d'esprit du pauvre shérif, et quel zèle il met dans le service de ses maîtres, égayez-vous, si vous le pouvez, de l'anecdote suivante.

La semaine dernière, sa seigneurie, l'honorable de St-Ours, apprend, je ne sais comment, que les prisonniers d'état s'occupent à préparer de l'artillerie pour opérer leur évasion, que nombre de canons sont déjà fondus et montés, qu'on a reçu ici une cargaison de poudre à canon dans des pains, etc. L'on

voit donc arriver, tout essoufflé et étouffant dans sa loyauté et dans sa graisse, l'honorable shérif. Les gardes de la prison sont à l'instant doublés ; l'on se rue sur plusieurs prisonniers, et entre autres, le pauvre et intéressant Marchessault que l'on fouille. Coffres, lits, valises, tout est examiné avec le plus grand soin. Les prisonniers, chez lesquels on trouvera quelque chose de suspect, sont menacés d'être mis aux fers, et la terreur se répand partout. Chacun cache, comme il faut, tous les articles qui pourraient le moindrement offusquer le shérif et son expert qui croient voir, partout, des instruments d'artillerie et qui confisquent tout, jusqu'aux bouts de bois qu'ils rencontrent dans les cellules des détenus. Enfin, après bien des recherches, l'on met la main sur un canon de campagne, garni de son affût et de ses roues,. et l'on saisit une pièce de siège qui venait d'être fondue, et dans laquelle la main d'un perforateur n'avait pas encore porté le dernier poli. — Quelle joie pour l'honorable et loyal shérif ! Quel beau rapport à faire à Son Excellence !... C'est dommage pourtant, qu'en examinant les choses de plus près, il se soit trouvé que la pièce de campagne, en question, n'eût guère plus de trois pouces de longueur, et ne fût autre chose qu'un petit bout de tuyau de pompe, qu'un prisonnier avait ramassé et bouché par un bout, le façonnant pour en faire un joujou, qu'il se proposait d'envoyer à son petit garçon. Quant au canon de siège, il avait l'orifice allongé et façonné en seringue, et l'enquête prouva qu'en effet, c'était un instrument destiné à asperger, d'eau bouillante, les myriades de punaises qui fourmillent dans les cachots des pauvres détenus.

Je n'exagère rien dans ce que je viens de vous conter de cette démarche ridicule du shérif, et je ne vous écris que des choses que je puis affirmer.

En voilà, je crois, mon bon ami, plus qu'il n'en faut, pour vous donner une idée du gouvernement de cette prison, et de ce qu'ont dû y souffrir nos pauvres compatriotes. Ils avaient pourtant déjà assez souffert, avant leur incarcération. Vous

ignorez tous les mauvais traitements et les outrages dont ils ont été l'objet, les violences commises, sur leurs personnes, en les arrêtant, leurs souffrances pendant qu'on les traînait, de poste en poste, jusqu'au lieu de détention : la joie infernale manifestée, à leur passage, par les loyaux ; toutes les insultes et les avanies que ceux-ci faisaient endurer à des citoyens respectables, la plupart épuisés par la faim et les fatigues, blessés même, et dans l'état le plus déplorable. Après tout, la prison a été pour eux un lieu de sûreté et de repos.

Louis Lérigé, habitant respectable de la paroisse de St-Constant, et que j'ai pu voir à l'infirmerie de la prison, fut, vers le 5 février dernier, à l'heure du soir, éveillé dans sa maison par un bruit étrange. Il se lève et passe à la hâte ses pantalons, et s'apercevant que sa maison est investie par une troupe de loyaux armés, il se dispose à se remettre entre leurs mains ; mais sa femme, qui était sur le point d'être malade, fit tant qu'elle le contraignit de se jeter dans la cave. Cependant, les loyaux ne tardèrent pas à l'y découvrir ; ils l'en tirèrent, et quoiqu'il n'offrît aucune résistance, ils le maltraitèrent de la manière la plus cruelle, et je ne sais comment il a pu en revenir. Je viens encore de m'assurer, par mes yeux, des blessures qui lui ont été faites et dont les cicatrices sont ineffaçables. Un coup de sabre à l'angle intérieur de l'œil gauche ; sa lèvre inférieure percée de part en part, d'un coup de baïonnette, outre une blessure au-dessus de l'os de la mâchoire inférieure. Il reçut aussi, en cet instant, une légère blessure au coude droit et au-dessus de la mamelle du même côté, et une baïonnette lui fut enfoncée en glissant le long des fausses côtes. Plusieurs autres coups de baïonnette ont traversé et déchiré ses habits, qui en portent encore les marques. Baignant dans son sang, il est garrotté et arraché de sa maison. Sa femme le suit, et veut au moins, étancher le sang qui coule de ses nombreuses blessures. Ses cris déchirants ne touchent point ces tigres ; ils la repoussent impitoyablement, à coups de sabre, et la menacent de leurs pistolets... Il y avait douze volontaires à cette expédition, avec

un connétable. François Jérémie, de La Prairie, et Joseph Goguet, de St-Constant, ainsi qu'un nommé Longuetin, ont été témoins de ces horreurs.

Il serait trop long de vous rapporter, entre nombre de faits du même genre, tout ce qu'ont eu à endurer, à l'Ile-aux Noix et à St-Jean, MM. Boucher de Belleville, Marchessault, le brave capitaine Jalbert, le Dr. Kimber et 17 autres citoyens respectables. Liés séparément, puis plusieurs ensemble, on les jeta, pour ainsi dire, par bottes, dans les wagons. Ils furent ensuite enfouis dans des cachots infects (black-holes), tout mouillés et transis de froid qu'ils étaient, plusieurs sans chaussures et sans habits, obligés de se rouler les uns sur les autres, pour s'empêcher de geler. Là, ils étaient obligés de satisfaire à leurs besoins, dans le coin de leur cachot, où on leur refusait jusqu'à un brin de paille. Après des privations de toutes sortes et des souffrances inouïes, nos malheureux compatriotes furent transportés plus loin, de la manière la plus cruelle. On les attacha séparément, puis deux par deux, et ensuite ils furent tous liés, serrés à un cable commun. C'est ainsi qu'on les força de marcher, à coups de baïonnette, et qu'on leur fit parcourir une longue distance. Des galériens, à la chaîne, et des esclaves que l'on tire de l'intérieur de l'Afrique, n'ont jamais été plus indignement traités.

Mais je n'en finirais pas, mon sensible ami, si je voulais vous écrire les outrages dont nous avons été les victimes. Il est temps que je vous dise quelque chose des scènes de sang, de carnage et de désolation, qui ont couvert mon malheureux comté de cendres, de ruines et de pleurs. Mais comme cette lettre est déjà bien volumineuse et que je suis bien fatigué, je remets à une autre fois, de vous en entretenir.

Quant à votre bon ami, je vous en parlerai une autre fois ; il a eu aussi ses aventures et ses souffrances. Qu'il vous suffise de savoir, aujourd'hui, que sa santé n'est pas mauvaise et que jamais le courage et la force d'âme, nécessaires pour supporter

les calamités de son pays et les siennes propres, ne lui ont manqué. Dépourvu de tout, il est maintenant, pour ainsi dire, dans l'abondance de toutes les petites choses nécessaires aux besoins de la vie. Il a le plaisir de devoir un soulagement à la générosité et aux soins touchants de la bonne et aimable Madame La Fontaine, à laquelle il ne saurait témoigner trop de reconnaissance. Aidez-moi, cher ami, à remercier cette excellente dame de toutes ses bontés.

Tous vos amis ici, vous embrassent de tout leur cœur, et vous savez combien vous aime et vous chérit

J. J. GIROUARD.

A. N. MORIN, ECR.
M. P. P. Québec.

ARTICLE DIX-NEUVIÈME.

SECONDE LETTRE.

MONTRÉAL, NOUVELLE PRISON, 28 avril 1838.

Cher et excellent ami,

Il avait été décrété, par les autorités, que les forces considérables qui composaient l'expédition préparée contre les Canadiens du comté des Deux-Montagnes, n'étaient pas destinées seulement à s'emparer des chefs de la prétendue révolte ou rébellion, mais bien, à détruire de fond en comble, s'il était possible, le patriotisme dans le comté, en portant le fer, le feu et le pillage, chez tous nos braves bonnets-bleus. Aussi, se garda-t-on bien de faire aucune sommation préalable ; c'eût été de donner aux chefs patriotes, l'occasion de prévenir d'aussi grandes calamités.

Que faisaient alors les bons patriotes de Saint-Benoît, qui, comme je vous l'ai dit, n'avaient pas quitté leurs postes, menacés qu'ils étaient, à tout moment, d'une attaque du côté de Saint-

André d'Argenteuil ? A l'exception d'un seul, personne de Saint-Benoît, que je sache, n'était allé à Saint-Eustache, et ne se trouva au feu. Il en fut de même à Saint-Hermas et dans plusieurs des concessions de Sainte Scholastique. Ils se tenaient donc tous sur leurs gardes, et se préparaient à combattre vaillamment ceux qui viendraient les attaquer, lorsque leur parvint la nouvelle des désastres de Saint-Eustache, et en même temps, de la marche des troupes et de tous les habitants de Saint-André, Chatham, Grenville et surtout du Gore, au nombre de plus de deux mille hommes, se dirigeant simultanément sur Saint-Benoît, par Saint-André, tandis que les victorieux, de Saint-Eustache, allaient nous tomber sur les bras de l'autre côté.

Il n'y avait pas de temps à perdre. J'étais à visiter nos postes, quand on vint nous dire que tout était perdu à Saint-Eustache, et que Girod était rendu chez moi. J'ai pris le parti qui me parut le plus sage, en engageant les habitants à se retirer chez eux, et à demeurer tranquilles, après avoir fait disparaître leurs armes et leurs munitions. Et en effet, à quoi aurait servi une défense aussi inutile qu'elle eût été sanguinaire et désastreuse dans ses suites ? Protégés par nos ouvrages de défense, et quelque bien préparés et résolus que nous fussions, nous aurions sans doute fait perir un très grand nombre d'ennemis, mais à la fin, il eût fallu succomber et céder au grand nombre et à des forces supérieures, pressés que nous eussions été, entre deux feux, par l'armée de Saint-Eustache et celle venant de Saint-André. Remarquez ensuite que, par suite de la prise de Saint-Eustache, Saint-Benoît se trouvait nécessairement réduit à ses seules forces pour soutenir une double attaque, sans pouvoir espérer aucun secours des étrangers Je vis, en ce moment, de nos braves, les larmes aux yeux et la rage dans le cœur, protester qu'ils voulaient combattre en désespérés, parce que, disaient-ils, l'ennemi n'en ferait pas moins, parmi nous, les ravages commis à Saint-Eustache. J'eus beaucoup de peine à leur persuader que ce serait un parti plus téméraire que sage d'entreprendre de défendre nos postes ; que la raison et l'hu-

manité devaient nous engager à essayer d'éviter une ruine totale et l'effusion de sang ; qu'enfin, je ne voyais pas comment Sir John Colborne pourrait ordonner ou permettre de mettre le feu et de piller, ni même souffrir que l'on fît le moindre mal à une population qui ne lui offrirait aucune résistance. Combien je me trompais !

La première personne que je vis, en arrivant au village de Saint-Benoît, fut Girod. Je lui adressai quelques reproches sanglants, et je lui conseillai d'éviter, non l'ennemi qu'il avait lâchement fui en sacrifiant nos braves, mais l'effet d'un juste ressentiment de la part de ceux qu'il avait ainsi exposés. Il fondit devant moi, et je ne le revis plus.

Vous savez quelle a été sa fin malheureuse ; atteint par ceux qui le poursuivaient pour le faire prisonnier, il se fit sauter la cervelle, d'un coup de pistolet, pour éviter les suites d'une double vengeance.

Tout était en confusion, lorsque j'arrivai. Je trouvai ma maison remplie des principaux citoyens qui m'engagèrent a chercher, sans délai, mon salut dans la fuite. Je voulus que madame Girouard restât chez elle, lui faisant entendre qu'assurément l'invasion étant conduite par des officiers, de haut rang, qui avaient une réputation et un honneur à conserver, il ne lui serait point fait de mal, et que l'on respecterait, chez moi, les papiers publics dont j'étais le dépositaire. Elle n'y voulut point consentir, et force me fut de vider ma maison. Il fallut, en un instant, tout empaqueter. Je choisis, comme lieu le plus sûr, la vieille maison inhabitée de Richer, voisine de ma terre, à environ neuf arpents, derrière le village. Là furent transportés mes minutes, mes livres et tous mes autres papiers, sans oublier mes nombreux papiers, notes et documents historiques, et surtout, l'histoire du Canada, par feu le Dr. Labrie, le tout bien renfermé dans des coffres et des valises. Après avoir donné quelques ordres et fait les recommandations que je crus nécessaires, dans une circonstance aussi pénible, je joignis mes amis, nous nous embrassâmes, et chacun prit son parti comme il put. Cependant, je fus sur le point de prendre la résolution

de rester chez moi, dans l'espoir que je pourrais peut-être prévenir de grands malheurs, en me jetant entre le vainqueur et mes braves bonnets bleus, mais il se faisait déjà tard ; les moments étaient précieux, et il fallut céder aux pressantes sollicitations de ceux qui m'entouraient et qui craignaient, avec raison, que si je tombais entre les mains de l'ennemi, je ne fusse mis en pièces, au premier moment. Je pris donc ma route par les Eboulis.

Je n'ai voulu, jusqu'à présent, vous parler de moi, mon sensible ami, qu'en autant que cela a été indispensable pour vous mettre au fait des évènements. Je passerai donc sous silence les aventures de mon voyage, mes pertes et mes souffrances individuelles. De grandes calamités doivent faire taire les plaintes particulières. C'est sur les malheurs de la patrie que nous devons verser des pleurs. Sans doute, un ami et un bon ami, comme vous, y trouverait de l'intérêt, mais je ne veux point interrompre ma narration, non que mes barbouillages soient faits avec ordre et sur un plan convenable, comme vous vous en apercevez bien, en les lisant ; ce que je veux dire, c'est que j'ai voulu entrer, le moins possible, dans les petits détails qui ne se rattachent pas directement aux grands évènements, quoiqu'ils en dépendent. Je crains beaucoup que vous ne me trouviez déjà trop long. Je suivrai le plan que je me suis proposé, en vous écrivant les tristes évènements qui se sont passés dans mon comté et dont je vais vous continuer le récit.

Les troupes stationnées à Carillon, avec les volontaires et loyaux d'Argenteuil,de Chatham,de Grenville,et les orangistes de Gore, tous,ou au moins la plupart, armés et ammunitionnés par le gouvernement, se divisèrent en deux bandes pour donner sur Saint-Benoît. Le même soir de mon départ de chez moi, une partie de l'expédition bivouaqua dans la baie de Carillon pour déboucher par les Eboulis, et j'aperçus leurs feux, de l'endroit où j'étais arrêté ; l'autre partie chemina par la rivière Rouge et Saint-Hermas.

Le lendemain matin, vendredi 15 décembre, les ennemis ne

tardèrent pas à entrer dans les Eboulis le long du lac des Deux-Montagnes. Ils parcoururent lentement cette côte, s'arrêtant aux maisons marquées de proscription,pour y commettre toutes sortes de brigandages, pillant tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains. Tous y prirent part, le ministre Abbott fit sa provision de dindes et d'autres choses, et M. Forbes que vous connaissez, se chargea de butin. Arrivés à la belle maison de pierre du capitaine Mongrain, d'où sa dame s'était sauvée avec ses enfants, ils pillèrent cette maison et y mirent le feu. J'étais, à quelques arpents de là,dans le petit bois qui se trouve non loin du chemin,et je pus voir, de mes propres yeux, toutes ces horreurs. Je les vis, ces sauvages, danser, gambader et jouer de la trompette, devant la maison, en jetant des cris féroces. Ils mirent ensuite le feu à la grange du capitaine Mongrain et à la maison voisine appartenant à la veuve Laframboise, près de la terre du père Payen que vous connaissez, et ils prirent le chemin de Saint-Etienne.

Il me serait impossible de peindre la désolation que cette marche et les scènes barbares dont elle était accompagnée, répandirent dans les familles. Je fus obligé de passer une partie de la même nuit, dans une maison nouvellement bâtie dans le fond de la grande anse des Eboulis. Cette maison était entièrement remplie de femmes et d'enfants qui s'y étaient réfugiés avec quelques couvertures soustraites aux envahisseurs. Un grand nombre de jeunes filles se réfugièrent, dans la maison de la ferme du séminaire, à la Pointe-aux-Anglais, pour se soustraire aux poursuites et à la brutalité des loyaux et des soldats. J'aurai peut-être occasion de vous raconter, plus au long, ce qui se passa dans la maison où j'étais, les larmes et les angoisses dont je fus témoin. Oh ! que je passai de pénibles moments ! Que de douleurs et de chagrins, mais en même temps que de fermeté, de courage et de grandeur d'âme chez nos femmes canadiennes! Ah ! s'il m'était jamais donné d'aller, quelque jour,à Saint-Benoît, oui, je veux rassembler toutes ces généreuses patriotes, pour leur témoigner ma reconnaissance ;

elles qui m'entourèrent des soins les plus touchants et refusèrent l'or qu'on leur offrait, à pleines mains, pour découvrir ma retraite.

Le même jour,au soir,arriva à Saint-Benoît Sir John Colborne, à la tête de toute l'expédition de Montréal ; il y fut rejoint par les troupes et les loyaux venus par Saint-André et Saint-Hermas. Le jour suivant, il se trouva, à Saint-Benoît, entre cinq à six mille hommes. Son Excellence et plusieurs des gens de sa suite, couchèrent dans ma maison.

. Un fait à remarquer, avant d'aller plus loin, c'est que, peu après son départ de Saint-Eustache, Sir John Colborne avait reçu une députation, d'habitants de Saint-Benoît,pour l'informer qu'ils n'avaient aucune résistance à lui opposer, et le prier d'épargner les personnes et les propriétés. M. James Brown parut comme entremetteur, et d'après ce qu'il a rapporté lui-même, ou ce que l'on m'a dit, il ne devait être commis aucun acte de violence à Saint-Benoît, non plus qu'à Saint-Hermas et à Sainte-Scholastique. C'est à M. Dumouchel même que M. Brown a communiqué ceci avec d'autres choses que je ne puis rapporter ici.

Quoi qu'il en soit, l'on fit rassembler dans ma cour, qui est très large, comme vous le savez, un nombre considérable d'habitants ; ils y furent mis en rang, et l'on braqua, sur eux, deux canons, par la porte-cochère, en leur disant qu'on allait les exterminer en peu de minutes. Il n'est point d'injures et d'outrages dont on ne les accablât, et de menaces qu'on ne leur fît pour les intimider et les forcer à déclarer la retraite de tous ceux que l'on appelait leurs chefs. Aucun d'eux ne put ou ne voulut donner le moindre indice, et les indignités, que les officiers leur firent endurer, furent en pure perte. Des officiers avaient appris que Paul Brazeau m'avait conduit jusqu'aux Eboulis. Ils le mirent, pour ainsi dire, à la question pour le forcer à indiquer ma retraite. Ils lui mirent le pistolet sur la gorge, le firent plusieurs fois étendre sur un billot, en menaçant de lui couper la tête, mais le généreux patriote resta ferme et nos barbares en furent pour leurs violences. Je ne sais pour-

quoi ils firent prendre les noms de tous ceux que l'on fit rassembler chez moi et qui furent ensuite congédiés.

Alors commencèrent des scènes de dévastation et de destruction, comme on n'en vit jamais de plus atroces, le meurtre seul excepté, dans une ville prise d'assaut et livrée au pillage après un long et pénible siège. Ayant complètement pillé le village, l'ennemi y mit le feu et le réduisit, d'un bout à l'autre, en un monceau de cendres. Il se dirigea ensuite de divers côtés, pillant et brûlant, sur son passage, toutes nos concessions de Saint Benoît. A Saint-Hermas, il y eut un nombre considérable d'animaux et d'effets emportés : la superbe maison et les dépendances du capitaine Laurent Aubry,furent incendiées, et l'église de cette paroisse ne fut sauvée, dit-on, que par l'entremise du curé. A Sainte-Scholastique, la maison et la grange de M. Barcelo et une bonne partie de la côte Saint-Joachim, devinrent la proie des pillards et de la flamme. L'ennemi continua ses dévastations dans plusieurs autres concessions, et surtout dans la côte Saint-Louis, et porta le feu jusque dans le village de Sainte-Scholastique, où l'église et la majeure partie des maisons ne furent sauvées que par la conduite ferme de Messire Bonin, curé du lieu.

Il n'en fut pas de même à Saint-Benoît. L'Eglise et le presbytère ne furent pas épargnés et furent consumés par les flammes, avec toutes leurs dépendances. Avant de mettre le feu à l'église, les soldats y étaient entrés et y avaient commis des profanations de toutes sortes. Ils n'y mirent pas leurs chevaux comme en celle de Saint-Charles, mais les uns montèrent sur l'autel pour briser les reliquaires, les autres s'emparèrent des vases sacrés et les firent servir à satisfaire leurs besoins naturels, après avoir percé, déchiré et foulé les hosties à leurs pieds. On en vit ensuite se revêtir des ornements sacerdotaux qu'ils avaient volés dans la sacristie et attacher des étoles autour du cou de leurs chevaux.

Je n'en finirais point, mon cher ami, si j'entreprenais de vous rapporter tous les actes de vandalisme, d'inhumanité et de cruauté dont les soldats et les volontaires se sont rendus coupables.

Qu'il vous suffise de savoir qu'un grand nombre de familles perdirent, en cette occasion, tout ce qu'elles possédaient et qu'on leur arracha jusqu'à leurs vêtements.

Après avoir pillé tout ce qui se trouvait dans la maison et les bâtiments d'une ferme, et s'être emparé de tous les animaux, les barbares faisaient déshabiller les hommes, les femmes et les enfants, que l'on laissaient presque nus à la porte de leur maison embrasée. Les dames Dumouchel, Lemaire, Girouard, et Masson ne furent pas exemptes ; à peine resta-t-il, à ces dernières, de quoi couvrir leur nudité. Je ne sais encore comment ces infortunées dames ont pu survivre à tant de misères et de malheurs. On avait défendu, sous peine d'incendie, aux habitants, de donner l'hospitalité à ces pauvres dames et elles seraient mortes de froid, sans le courage de quelques bons citoyens qui leur offrirent un logement, au risque de subir la vengeance loyale. Elles ont, néanmoins montré une fermeté et un courage au-dessus de leur sexe, et paraissent avoir conservé leur santé, à l'exception de Mlle Ovide Lemaire et de Mlle Cléophé Masson.

La pauvre Ovide, ma chère fille, elle que je chérissais tant et qui m'aimait si tendrement ! Elle n'a pu survivre longtemps au froid et aux misères qu'elle a endurés. J'ai appris, ces jours derniers, la nouvelle de sa mort, et je vous avoue que ma sensibilite l'a emporté dans cette catastrophe ; j'ai été affecté jusqu'à en être sérieusement malade, moi qui avais supporté, avec tant de courage, tous les autres malheurs dont nous avons été les victimes. Quant à Mlle Masson, son frère, le docteur Masson, vient d'apprendre qu'elle est dangereusement malade.

Ces barbares entrèrent dans la maison de Benjamin Maynard, à la côte Saint-Jean de Saint-Benoît. Sa femme y était avec un enfant au monde depuis deux jours seulement. Ils lui arrachèrent son lit et l'effrayèrent [illegible]ement qu'elle en mourut le lendemain.

Les volontaires et les loyaux furent ceux qui commirent le plus de cruautés et de dépradations. Ils s'en retournèrent, chez

eux, avec un nombre considérable d'animaux et de voitures chargées de lits, meubles, grains, et autres provisions, instruments d'agriculture et autres effets Ainsi, des familles nombreuses auxquelles ils avaient arraché tout ce qu'elles possédaient, jusqu'à leurs vêtements, ont été obligées de mendier quelque nourriture pour subsister et quelques couvertures pour se garder du froid.

Sans doute, mon bon ami, vous allez me demander comment Sir John Colborne, un officier supérieur, le commandant des forces de Sa Majesté et le gardien de l'honneur du soldat anglais, a pu ordonner ou permettre tant de carnage et d'atrocités. Il nous répondra, sans doute lui-même, que tout cela s'est fait malgré les ordres exprès qu'il avait donnés de respecter les propriétés et qu'il ne peut être responsable des œuvres de quelques volontaires d'Argenteuil. C'est ce que vous ont dit les gazettes loyales; c'est ce qu'ont crié les loyaux de Montréal, parmi lesquels plusieurs avaient une bonne part du butin ; car l'on sait où Arnoldy,fils, a fait sa provision de beurre,et où un autre a pris une guitare qu'il a rapportée de l'expédition, suspendue à son cou. Si le lieutenant-général avait donné des ordres exprès que les propriétés fussent respectées, comment donc a-t-il pu permettre qu'elles fussent pillées et brûlées sous ses yeux à Saint-Eustache, et principalement à Saint-Benoît où il n'y eut pas un coup de tiré ? Là, dans ma maison, où il prenait ses quartiers avec plusieurs autres officiers, les lits et autres meubles, que madame Girouard avait laissés, furent volés. Les soldats firent un tel usage des boissons que renfermait ma cave, que plusieurs restèrent profondément endormis et y furent consumés par les flammes, car on m'a rapporté qu'il avait été trouvé plusieurs crânes humains dans les cendres de ma maison.

Comment se fait-il donc que l'église et le village de Saint-Benoît furent mis en feu,pendant que Son Excellence y était, si bien qu'il eut de la peine, en sortant de ma maison (qui fut incendiée une des dernières),à gagner le grand chemin, et que ses chevaux en eurent les poils grillés.

Pourquoi aussi des officiers supérieurs ordonnèrent-ils l'incendie et le pillage, en plusieurs endroits, et y présidèrent-ils ? N'ai-je pas déjà dit que l'église de Saint-Hermas et celle de Sainte-Scholastique ne furent sauvées des flammes que par l'intervention des curés et de quelques citoyens qui réussirent à calmer la fureur des officiers des troupes de ligne, de leurs soldats et des volontaires surtout ? Et, je le tiens de M Scott lui-même, à Sainte-Thérèse, n'est-il pas de fait que le colonel Maitland ordonna l'incendie des maisons de M. Neil Scott, du docteur Lachaîne et d'autres patriotes du village, et que sans les pressantes prières de Messire Ducharme, ces ordres barbares eussent été exécutés ? Maitland souffrit même que Messire Ducharme se jetât à deux genoux, devant lui, pour implorer sa clémence.

Mais, si véritablement Son Excellence eut donné des ordres contraires, comment est-ce donc encore que le major Townsend, qui commandait les troupes à Carillon, et qui faisait partie de l'expédition de Saint-Benoît, comment se peut-il faire qu'en s'en retournant par Saint-Vincent, il soit arrêté chez Richer et François Ouellet, que vous connaissez, et leur ait dit de mettre des couvertes mouillées sur le toit de leurs maisons, car il allait faire brûler la maison, de pierre, de Joseph Fortier, laquelle, comme vous devez vous en souvenir, n'est séparée des premières que par le chemin du roi ? En effet, les soldats exécutèrent les ordres du major et y mirent le feu. Ensuite les troupes reçurent l'ordre de continuer leur route. Heureusement que le pauvre Fortier fut averti à temps. Il réussit à sauver sa maison, en jetant, par les fenêtres, les paillasses où les soldats avaient mis le feu. Mais il faillit lui en coûter la vie, parce que des soldats, de l'arrière-garde, ayant aperçu son mouvement, lui tirèrent leurs mousquets et le manquèrent. Le brave Fortier en fut quitte pour cinq beaux lits qui lui furent enlevés, en cette occasion, avec nombre d'autres effets."

J. J. GIROUARD.

A. N. Morin.

ARTICLE VINGTIÈME.

PORTRAITS DES PRISONNIERS POLITIQUES.

Durant son emprisonnement, il fit au crayon, les portraits des principaux prisonniers politiques dont quelques-uns furent exécutés, les autres déportés aux Bermudes ou exilés ailleurs, et d'autres libérés.

Il donna plusieurs de ces portraits aux familles des prisonniers, et les autres à la femme de son ami L. H. Lafontaine ; ceux-ci sont maintenant en la possesion de son beau-frère, le juge Joseph-Amable Berthelot à Montréal, qui les a conservés en souvenir de la lutte mémorable de nos illustres compatriotes auxquels nous devons, en grande partie, les libertés dont nous avons joui depuis.

ARTICLE VINGT-UNIÈME.

RÉPRESSION DES TROUBLES,

1837-1838.

Les troubles furent réprimés, dans le cours de quelques semaines, par divers régiments réguliers de l'armée anglaise, et par des troupes de volontaires indisciplinés qu'on avait fait niver de Montréal, d'Argenteuil, de Glengarry et d'ailleurs.

ARTICLE VINGT-DEUXIÈME.

LOI MARTIALE ET CONDAMNATIONS,

1837-1838.

Colborne nomma un conseil spécial, et proclama la loi martiale.

M. L. O. David dans son livre, nous dit :—

" Cent douze patriotes subirent leurs procès devant la cour martiale, du mois de novembre au mois d'avril ; quatre-vingt-

dix-huit furent condamnés à mort : douze furent exécutés ; douze mis hors de cause ou acquittés ; trente libérés sous caution ; et cinquante-huit exilés."

On leur éleva, vingt années plus tard, à Montréal, un monument dont on trouvera, à la fin de ce chapitre, une description par M. David.

ARTICLE VINGT-TROISIÈME.

LORD DURHAM.

L'Amnistie, Projet d'Union, etc.

En 1838, l'Angleterre suspendit la constitution de 1791.

Lord Durham arriva à Québec le 27 mai, et remplaca Sir John Colborne, le 29.

L'usage de la langue française, dans les documents parlementaires et officiels, fut aboli.

Lord Durham recommanda l'Union du Haut-Canada dont la population alors était d'environ la moitié de celle du Bas-Canada ; chaque province devait avoir un nombre égal de représentants, et le Bas-Canada, qui n'avait presque pas de dettes, devait payer celles du Haut-Canada qui en avait beaucoup.

Se croyant revêtu de pouvoirs extraordinaires, il amnistia plusieurs des prisonniers politiques et condamna les autres à la déportation.

Cet acte fut désavoué en Angleterre où il fut rappelé, après avoir exercé les fonctions de gouverneur pendant, à peine, cinq mois, ou jusqu'au 31 octobre 1838.

M. Girouard sortit de prison en juillet 1838, ayant été amnistié avec plusieurs autres prisonniers politiques.

ARTICLE VINGT-QUATRIÈME.

M. GIROUARD RENCONTRE ST-AMANT.

1839.

En juillet 1839, M. Girouard arrivait à la porte de la maison occupée par son ami, Louis-Hippolyte Lafontaine, jurisconsulte, qui plus tard fut nommé juge en chef du Bas-Canada, en 1853, et ensuite baronnet ; ce dernier pratiquait comme avocat, et résidait au-dessus de son bureau, au coin des rues St-Laurent et St-Lambert.

M. Girouard, avant d'y entrer, aperçoit un homme qui a les yeux fixés sur lui ; il s'en approche et ne le reconnaît point, mais l'étranger se fait connaître, en se nommant :— "Quoi, c'est vous, St-Amant ! Entrez donc ; puis il le présenta à M. Lafontaine et à M. Cherrier, ainsi qu'au Dr Vallée, qui s'y trouvaient, leur disant que c'était son libérateur.

De là, il le conduit chez Mr. Coursolles qui tenait maison de pension et auquel il recommande de le bien traiter ; il promet en partant, de revenir le soir ; il revient en effet quelques heures après et voit qu'on n'a pas fait de cas de ses ordres à l'égard de son ami que l'on traite comme les passagers ordinaires ; il fait venir l'hôtellier : — ce n'est pas ainsi que je l'entends, dit-il, et il lui ordonne de mettre la table dans une chambre de l'étage d'en haut : il soupe avec son libérateur, ensuite le fait promener et amuser dans la ville, le présente à ses amis durant trois jours et enfin le laisse partir, heureux d'avoir pu, cette fois, lui témoigner publiquement sa reconnaissance ; il lui présenta avant son départ une bourse de la part de ses amis et de la sienne.

En laissant sa retraite de la Côte-Saint-Emmanuel, il l'avait chargé d'une lettre pour Madame Girouard, alors à Rigaud, chez M. Ignace Dumouchel ; il s'acquitta de cette commission et put rassurer cette bonne dame qui lui témoigna sa reconnaissance en paroles seulement, car elle était alors dénuée de

tout. Plus tard, la Providence, en lui remettant, ainsi qu'à M. Girouard, plus qu'il ne leur avait ôté, leur donna occasion de lui renouveler leur reconnaissance, ce bon citoyen étant venu, tous les deux ans, leur rendre visite à Saint-Benoît

ARTICLE VINGT-CINQUIÈME.

VISITE A QUÉBEC.

1840.

Vers 1840, M. Girouard alla visiter ses parents et amis à Québec, sa ville natale, qu'il n'avait pas revue depuis l'année des troubles politiques ; il y fit un court séjour, puis retourna à Saint-Benoît où il avait continué de pratiquer sa profession.

ARTICLE VINGT-SIXIÈME.

LORD SYDENHAM (1).

L'Union du Haut et du Bas-Canada,

1841.

Lord Gosford, qui nous avait gouvernés, du 24 août 1835 au 26 février 1838, se trouvait en Angleterre, lorsque le projet d'Union fut discuté dans le parlement anglais.

Il s'y opposa vivement. "Vous donnez, leur dit-il, à 3 ou 400,000 personnes qui habitent le Haut-Canada, la même représentation qu'au Bas-Canada qui ne contient pas moins de 700,000 ; vous voulez de plus imposer à cette dernière province, qui n'a presque pas de dette, l'obligation de payer la dette de l'autre, qui est d'un million. Peut-on imaginer rien de plus arbitraire, de plus injuste ?"

---

(1) Le très honorable C. E. Poulett Thompson fut créé Baron de Sydenham et Toronto, en 1840. Il fut nommé gouverneur des provinces unies, le 10 février 1841.

L'acte d'Union devint loi, le 10 février 1841 ; les brefs d'élection furent émanés et la province fut aussitôt dans un commotion extraordinaire ; la lutte s'engagea entre ceux qui étaient pour, et ceux qui étaient contre l'Union.

Lord Sydenham, dont l'administration commença, le 18 octobre 1839, prit une part active aux élections ; il défranchisa la glus grande partie de la population de Québec et de Montréal, et plusieurs divisions électorales. Jamais, depuis 1791, une élection ne s'était faite avec autant de désordres et d'indignités.

A cette élection de 1841, M. Morin devint représentant de Nicolet ; M. Lafontaine fut défait, ainsi que plusieurs autres par la corruption et la violence ; M. Girouard, ayant tout perdu à St-Benoît, n'avait pas les moyens nécessaires pour faire la lutte.

Lord Sydenham avait convoqué le parlement, pour le 14 juin 1841, à Kingston qu'il avait eu la précaution de choisir pour Capitale des provinces unies.

Parmi les jeunes députés, on remarquait MM. Etienne-P. Taché, T. C. Aylwin, Etienne Parent et J. E. Turcotte, qui tous devaient jouer un rôle brillant,sous la nouvelle constitution.

Lord Sydenham mourut, le 19 septembre par suite d'une chûte de cheval et fut remplacé par Sir Richard Downes Jackson, jusqu'à l'arrivée de son successeur, le 11 janvier 1842.

ARTICLE VINGT-SEPTIÈME.

SIR CHARLES BAGOT.

Siège du Gouvernement transféré à Montréal,

1842-1843.

Sir Charles Bagot gouverna, du 12 janvier 1842 au 29 mars 1843, quand il mourut à Kingston. Il se rendit très populaire aux Canadiens.

C'est pendant la session terminée, le 12 octobre 1842, qu'il fut décidé de transférer le siège du gouvernement à Montréal, et que la franchise électorale, qui avait été abolie dans les faubourgs de Québec et de Montréal, fut rétablie.

ARTICLE VINGT-HUITIÈME.

METCALFE, CATHCART, ELGIN.

Indemnité pour les dommages causés pendant l'Insurrection de 1837-1838.

Usage de la langue française, rétabli.

1843-1854.

Sir Charles Metcalfe devint gouverneur le 30 mars 1843, poste qu'il abandonna, le 25 novembre 1845, à cause d'une grave maladie ; il retourna aussitôt en Angleterre où il mourut, le 5 septembre 1846, à l'âge de 61 ans.

Lord Charles Murray Cathcart lui succéda, du 26 novembre 1845 au 29 janvier 1847.

Lord James Bruce Elgin fut ensuite nommé gouverneur, le 30 janvier 1847, et resta au gouvernement, jusqu'au 18 décembre 1854.

C'est sous ce gouverneur que la clause de la constitution, proscrivant l'usage de la langue française dans les documents, parlementaires et officiels, fut annulée par l'Angleterre.

En 1843 et en 1845, sous le ministère Viger-Draper, une commission fut nommée pour s'enquérir de l'étendue des pertes pendant l'insurrection de 1837-1838, et aussi pour s'assurer de la justice des réclamations.

Un projet de loi basé sur le rapport de la commission, fut présenté à la chambre par M. Lafontaine, en 1849.

Ce projet accordait une indemnité de $400,000, pour le paiement des dommages causés par *la destruction injuste,*

inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitants, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets."

L'indemnité fut votée, sous le ministère Lafontaine-Baldwin, après plusieurs débats très orageux, par la chambre, et le vote fut sanctionné par Lord Elgin, le gouverneur-général, le 25 avril 1849.

ARTICLE VINGT-NEUVIÈME.

INCENDIE DE L'ÉDIFICE DU PARLEMENT ET ÉMEUTES A MONTRÉAL.

Ce vote exaspéra tellement une partie de la population anglaise, qu'on insulta le gouverneur lorsqu'il sortit de la chambre pour retourner à sa résidence (1), et qu'on mit ensuite le feu à l'édifice du parlement (2) pendant la nuit du jour même où le vote avait été sanctionné.

M. David nous rapporte à ce sujet :—

Pendant plusieurs jours, plusieurs semaines même, Montréal fut à la merci de la canaille qui parcourait les rues, l'insulte à la bouche et la torche à la main. "

" Un soir, ils partirent au nombre de quelques centaines, pour brûler les maisons de MM. Lafontaine et Drummond ; (ce dernier avait défendu les prisonniers politiques). Ils se dirigèrent d'abord sur celle du premier ministre. Mais des amis courageux s'y étaient rendus pour le défendre, entre autres, Sir Etienne-Pascal Taché. Le chef de la bande tomba, frappé d'une balle, au moment où il franchissait la grille du jardin : c'était un jeune forgeron du nom de Mason. Les émeutiers retraitèrent à la hâte, emportant le cadavre de leur ami, qu'ils

---

(1) A Monklands, près de la montagne de Montréal, plus à l'ouest que le collège des Sulpiciens. Le couvent de Villa-Maria, des Sœurs de la Congrégation, est établi en cet endroit.

(2) La halle du marché de Sainte-Anne, près de la rue McGill, à Montréal, servait alors de parlement, ayant été transformée dans ce but.

promenèrent en triomphe dans les rues de la ville, au milieu d'un grand tumulte. "

" Une enquête eut lieu à l'hôtel Nelson, sous la direction de MM. Jones et Coursol. M. Lafontaine, appelé comme témoin, était à donner son témoignage, lorsque les cris de " Au feu ! Au feu ! retentirent. Quelques minutes après, la maison était enveloppée dans un tourbillon de feu et de fumée. M. Lafontaine put s'échapper, grâce à la protection et au sang froid de M. Coursol. "

" Le gouvernement s'étant enfin décidé à montrer de la vigueur et à accepter les services des citoyens, les émeutiers effrayés disparurent comme des ombres. "

" Les patriotes de 1837, ont-ils jamais commis des actes aussi sauvages de révolte et de destruction ? "

ARTICLE TRENTIÈME.

INDEMNITÉ PAYÉE A J. J. GIROUARD.

1852.

J. J. Girouard reçut, en 1852, pour sa part de l'indemnité, une somme de trois mille, neuf cent, quatre-vingt-seize piastres ($3,996), en compensation des onze mille ($11,000 qu'il avait perdues.

ARTICLE TRENTE-UNIÈME.

LE MONUMENT DES VICTIMES DE 183 -1838

(Tel que décrit par L. O. David.)

Dans un endroit pittoresque de la Côte-des-Neiges, et dominant le champ des morts, s'élève sur une basse massive et un piédestal grandiose, une colonne de granit, de soixante pieds de hauteur. C'est le monument dédié par la reconnaissance publique à la mémoire des patriotes morts pour la liberté de leur

pays, en 1837-1838. Aux quatres faces du piédestal, on lit les inscriptions suivantes gravées sur un fond noir :

1o. "Aux victimes politiques de 1837-1838.— Religieux, souvenir.

"Les 92 résolutions adoptées par la chambre d'assemblée du Bas-Canada, le Ier, mars 1834.

"Lord Gosford dispose des deniers publics, malgré le refus des subsides.

" Ce monument religieux et historique, a été érigé sous les auspices de l'Institut canadien, en 1858.

2o. Batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, 23 et 25 novembre 1837.

"Charles-Ovide Perrault, avocat et membre du parlement. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de 41, reposent dans les cimetières de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Antoine et de Saint-Ours.

3o Bataille de Saint-Eustache, 14 décembre 1837. Jean-Olivier Chénier. Ses cendres reposent ici. " " Les restes des autres victimes reposent dans le cimetière de Saint-Eustache. "

4o " Exécutés à Montréal par arrêt de la cour martiale : —

1. Joseph-Narcisse Cardinal, notaire, et
2. Joseph Duquet, étudiant en droit, 21 décembre1837.
3. Pierre-Théophile Decoigne, notaire,
4. Joseph Robert,
5. Amable Sanguinet,
6. Charles Sanguinet,
7. François-Xavier Hamelin,
   cultivateurs, 18 janvier 1839,
8. François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier,notaire,
9. François Nicolas, instituteur,
10. Amable Daunais, cultivateur,
11. Pierre-Rémi Narbonne, peintre,
12. et Charles Hindelang, militaire, natif de Paris (France) dont les cendres reposent ailleurs.

" C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. " M. L. II. c. XII., v. 40.

L'inauguration de ce monument dont l'Institut canadien avait pris l'initiative, dès 1853, eut lieu le 14 novembre 1858.

CHAPITRE QUATRIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

1795-1855.

Fondation de l'Hospice Youville à Saint-Benoit,
1853.

Son Décès,
1855.

Sa courte, mais brillante Carrière,
1816-1855.

Portraits de ses Collègues au Parlement et des Prisonniers Politiques,
1831-1838.

Portraits de Famille, etc,
1835-1838.

Sa Veuve,
1855.

Ses Enfants et ses Petits Enfants,
1852-1892.

Ses Neveux et ses Niéces,
1808-1892.

Branche Ollier de la famille,
1740-1892.

CHAPITRE QUATRIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

ARTICLE PREMIER.

HOSPICE YOUVILLE A SAINT-BENOIT.

1853.

L'indemnité qu'il reçut, lui permit de réaliser un projet qu'il avait formé, en se mariant la seconde fois (30 avril 1851), de construire un hospice pour les malades et les infirmes, aussitôt qu'il en aurait les moyens, sans préjudicier aux intérêts de sa famille.

Il construisit donc, à ses dépens, l'Hospice Youville des Sœurs-Grises de Saint-Benoît, de mai 1853 à septembre 1855.

Les dépenses, jusqu'à son décès, étaient de.........	$6,017.60
Du 18 septembre 1855 à 1862, sa veuve y dépensa	552.00
Total 1853 à 1862................	$6,569.60

Sur cette somme, les souscriptions reçues furent :

Séminaire des Sulpiciens de Montréal..............	$400.00
Divers membres du clergé..............................	84.00
L. de G. Baillairgé et divers laïques..............	187.50
Dames et demoiselles..................................	171.00
Intérêts	72.50
	$915 00

Plusieurs dons ont été faits, depuis 1862, par l'hon. Léandre Dumouchel, M. D., sénateur, l'hon. F. H. Lemaire et autres notables de la paroisse.

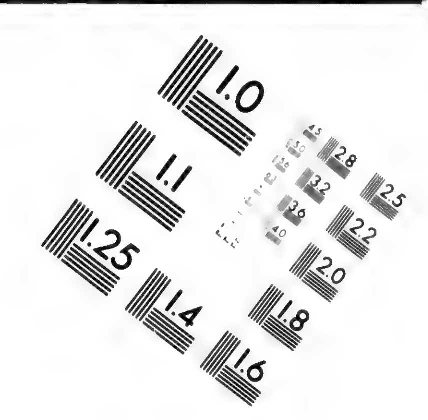
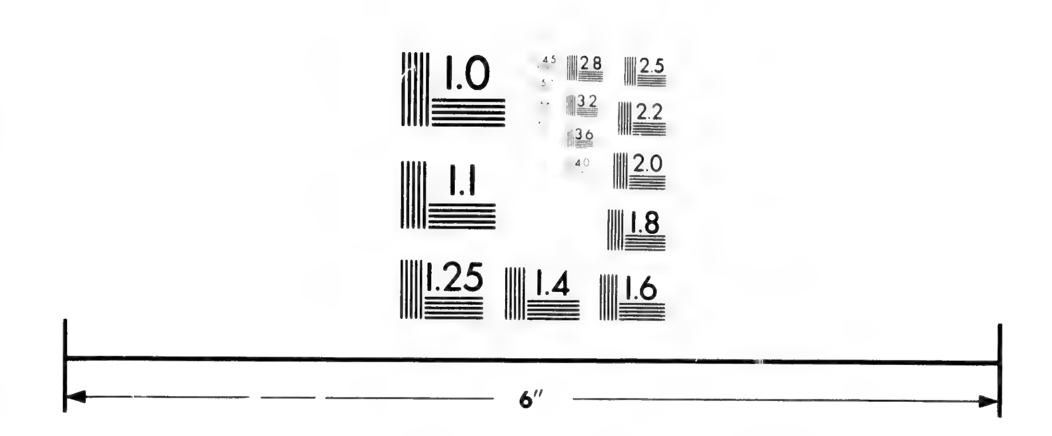


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
2.2
2.0

ARTICLE DEUXIÈME.

SON DÉCES,

1855.

Il décéda, le 18 septembre 1855, avant d'atteindre sa soixantième année ; son corps fut inhumé dans la chapelle de l'Hospice, d'où il fut exhumé et transporté au nouveau cimetière, le 3 octobre 1877.

L'endroit où reposent ses restes mortels, est indiqué par une pierre sépulcrale que l'on y plaça, en juillet 1878.

SA COURTE MAIS BRILLANTE CARRIERE.

M. Girouard, tant qu'il vécut, avait la réputation d'être un des meilleurs notaires du pays ; il fut chargé du règlement de plusieurs successions importantes, en particulier, de celle de l'honorable Joseph Masson, seigneur de Terrebonne ; le partage de cette succession est un modèle de perfection, sous tous rapports.

Pendant le temps de son mandat à la chambre, ou depuis 1831, jusqu'à la suspension de la constitution, il marcha constamment avec le parti populaire, et s'attacha surtout à l'organisation municipale, à l'organisation scolaire et à la revendication des droits de ses compatriotes.

Il était éminemment catholique ; c'était l'homme juste par excellence ; l'élève du curé Gatien fut digne, en tout temps, de son tuteur distingué.

Après qu'il fut amnistié, il refusa, quoiqu'il fut à peine âgé de plus de cinquante quatre ans, d'accepter un nouveau mandat à la chambre ; il abandonna l'arène politique, au grand regret de tous, dans un temps où il pouvait encore rendre de grands services à son pays, par ses connaissances variées et profondes, par son intégrité et par son désintéressement.

Il avait des aptitudes remarquables pour la philosophie, la littérature, l'architecture, la mécanique, la musique et la peinture.

PORTRAITS DIVERS.

Lorsqu'il fut député au parlement, il fit les portraits de la plupart de ses collègues, et de plusieurs membres de la famille Baillairgé et Girouard ; et pendant son emprisonnement, à Montréal, il fit aussi ceux des prisonniers politiques, comme nous l'avons dit précédemment ; ces portraits, dont la plupart existent encore aujourd'hui, sont faits au pastel, à la craie, ou au crayon ; nous en avons examinés plusieurs qui décèlent un grand talent artistique, chez leur auteur.

Son beau-frère, le juge J. A. Berthelot, ne possède que ceux des collègues et prisonniers politiques ; ceux de la famille, sont en partie entre les mains de son fils Joseph Girouard, notaire, représentant, récemment élu, du comté du Lac des Deux-Montagnes, et en partie en la possession de L.-de-G. Baillairgé, avocat, C. R. ; celui-ci nous a montré, à Québec, les portraits de quinze membres de la famille, dont onze furent exécutés par J. J. Girouard, (son cousin-germain), et dont voici l'énumération :—

PORTRAITS DE FAMILLE,

(Par J. J. Girouard.)

1. Marie-Louise Cureux de Saint-Germain, épouse de Pierre-Florent le frère de Marie-Anne Baillairgé, (mère de J. J. Girouard).

Photographie d'un dessin, au crayon de plomb, sur papier.

2. Marie-Anne Baillairgé, mère de J. J. G.

Dessin au pastel, sur papier.

3. Marie-Félicité Baillairgé, fille aînée de Pierre-Florent.

Dessin au crayon de plomb, sur papier.

4. Jean-François-Xavier, frère aîné de Marie-Félicité.

Dessin au crayon de plomb, sur papier.

5. Pierre-Théophile-Ferdinand, quatrième enfant de Pierre-Florent.

Dessin au crayon de plomb, sur papier.

6. Marie-Agathe, cinquième enfant de Pierre-Florent.

Photographie d'un dessin au crayon de plomb, sur papier.

7. Louis-de-Gonzague, sixième enfant de Pierre-Florent.

Dessin au pastel, sur papier.

8. Marie-Louise Lamédèque ou Lermédec-Félix. 1ère femme de J. J. G.

Dessin au crayon de plomb, sur papier.

9. François-Tnomas, fils de François le frère de Pierre-Florent et de Marie-Anne Baillairgé.

Photographie d'un dessin au crayon de plomb.

10. Charlotte-Janvrin Horsley, épouse de P. Théophile-F. Baillairgé, fils de Pierre-Florent et père de George-Frédéric.

Photographie d'un dessin au crayon, sur papier.

11. Jean-Joseph Girouard, lorsqu'il était écolier.

Photographie d'un dessin à l'ocre jaune, sur papier.

Je fis prendre les diverses photographies sur des originaux en la possession de Joseph Girouard, fils de Jean-Joseph ; des copies ont été fournies, par moi, aux principaux membres de la famille, en 1888-89.

ARTICLE TROISIÈME.

SA VEUVE,

(Marie-Emélie Berthelot, 2nde femme).

Sa veuve avait à peine trente-neuf ans, lorsqu'il mourut. Elle est restée alors avec trois enfants :— Marie-Perpétue, l'aînée (Madame Dacier) qui n'avait que trois ans et huit mois; Joseph, un an et cinq mois ; et Marie-Jean, le dernier, qui est né cinq mois et demi après la mort de son père.

Madame Girouard continua de résider, avec ses enfants, dans dans la maison que son mari avait fait construire sur le site de celle qui fut incendiée par la soldatesque de Colborne, en décembre 1837.

Lorsque sa fille aînée mourut à Ottawa, en 1888, elle se

retira à l'Hospice Youville dont la construction fut d'abord suggérée par elle et auquel elle a toujours porté un grand intérêt depuis ; elle réside actuellement (en 1892) chez les Sœurs de la Providence, à Montréal.

Madame Girouard est âgée, maintenant, de plus de soixante-seize ans, étant née le 1er août 1816 ; elle s'est toujours fait remarquer par sa vivacité d'esprit et par les qualités qui font briller la femme chrétienne, qualités qu'elle à transmises à ses enfants.

(*Voir-Familles Berthelot et Hervieux, ch. V.*, art. 3., 4.. 5.

ARTICLE QUATRIÈME.

SES ENFANTS ET SES PETITS-ENFANTS.

(Les premiers sont nés à St-Benoît et les autres aux endroits nommés),

1852-1892.

1. Félicité Girouard,

L'aînée des enfants de Jean-Joseph Girouard et de Marie-Emélie Berthelot, sa 2nde femme, est née et décédée, après avoir été ondoyée, le 30 janvier 1852 ; sa sépulture eût lieu à l'Hospice Youville, de St-Benoît.

2. Marie-Perpétue Girouard,

(Epouse d'Odilon Dacier),

Etait jumelle avec sa sœur Félicité ; elle commença ses études, au couvent de Ste-Scholastique, le 21 janvier 1860, et les continua, au couvent du Sacré-Cœur, au Saut-au-Récollet, après le 23 septembre 1861.

Elle avait à peine plus de vingt ans, lorsqu'elle épousa Odilon Dacier, pharmacien, le 7 février 1872.

Son mari naquit, à St-Athanase d'Iberville, le 21 avril

1846 ; il est fils de Joseph Dacier, de St-Athanase, et de Sophie Tassé (1), de St-Martin, de l'Ile-Jésus.

Il s'établit, comme pharmacien, d'abord à St-Jean d'Iberville, en 1871 ; deux années, plus tard, il était établi à Ottawa où il avait une des plus belles pharmacies de la capitale.

ENFANTS.

De leur mariage naquirent neuf enfants, le premier à St-Benoît et les autres à Ottawa.

1.—Marie-Perpétue-BERTHE, née le 30 janvier 1873.

2.—Blanche, née le 3 septembre 1874.

3.—Marie-Emméline, née le 23 janvier 1877 ; filleule de G. F. Baillairgé et de Sophie Tassé, sa grand'mère.

4.—Joseph-Odilon-Aimé, né le 8 février 1879.

5.—Laure, née le 6 avril 1880 ; celle-ci est décédée, par suite de la diphtérie, le 28 novembre 1886.

6.—Jeanne, née le 5 mars 1883 ; décédée, par suite de la diphtérie, le 18 novembre 1886.

7.—Anne-Marie-Yvonne, née le 16 novembre 1885.

8.—Paul, né le 16 décembre 1886 ; décédé après quelques heures de maladie, le 20 avril 1887.

9.—Anonyme, née et décédée, le 19 juin 1888, presque en même temps que sa mère.

Madame Dacier mourut soudainement, lors de la naissance de son dernier enfant.

Berthe, l'aînée des enfants, quoiqu'elle n'eût, à peine, que quinze ans et demi, lorsque sa mère est morte, prit charge de la maison et des enfants, conduisant tout, comme une mère de famille expérimentée, avec tact, économie et prudence ; c'est un enfant remarquable par sa précocité.

Madame Dacier, avait pressenti sa mort, et la croyant prochaine, avait écrit une lettre d'adieux, avec ses dernières recommandations, à son mari et à ses enfants.

(1) *Sœur de Didace Tassé qui épousa M. A. G. Victoria Badeaux ; voir-enfants du Dr. G. S. Badeaux, ch. V, art.* 6.

Cette lettre, qu'on trouva dans sa chambre, après sa mort, fut communiquée au Rév. P. Pallier, curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa, où résidait la famille ; il la trouva tellement remarquable par les sentiments éminemment chrétiens que renfermaient ses recommandations à ceux, dont elle devait bientôt être séparée, qu'il en fit la lecture et l'éloge du haut de la chaire, le premier dimanche après son décès.

En 1889, M. Dacier, son mari, transféra sa pharmacie, d'Ottawa, à St-Jean-Baptiste de Montréal où il réside actuellement avec ses enfants, au coin des rues St-Denis et Duluth.

3. Joseph Girouard III,

(Notaire et Député Fédéral du comté du Lac des Deux-Montagnes),

Est né, le 8 avril 1854 ; il entra, le 5 septembre 1865, au collège des Sulpiciens, à Montréal, où il fit ses études.

Il étudia ensuite le notariat, et fut reçu notaire à Quebec, le 16 mai 1877 ; sa commission fut signée, le 20 août suivant, jour où il commença à pratiquer sa profession, qu'il exerce encore avec distinction, à St-Benoît : son premier contrat fut celui d'Edmond Charlebois et de la Magdeleine. Depuis son admission au notariat, les Sulpiciens de Montréal, lui ont confié l'agence de leur seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, charge qui fut exercée par l'Hon F. H. Lemaire, de 1842 à 1879.

Le 19 août 1879, il épousa Célanire Plessis-Belair qui naquit à St-Eustache, le 12 mars 1860.

Celle-ci est fille de Daniel-Adolphe Plessis-Belair, en son vivant, marchand, et de Mélanie Laviolette, sa seconde femme qui résidaient autrefois à Ste-Rose de l'Ile-Jésus, et s'établirent ensuite à St-Eustache où ils sont morts, le père en avril 1891, et la mère, le 7 mai 1892. (I)

(I) *Joseph-Alphonse Belair, 2ème enfant de Daniel-Adolphe Plessis-Belair, et de Mélanie Laviolette, sa 2nde femme, est né à Ste-Rose, le* 6 *oct.* 1863 *; il a succédé à son père, dans son commerce à St-Eustache ; il s'est marié, le* 16 *juin* 1887, *à Marie-Carmélia sœur de Joseph Bruchési, le marchand, de Montréal. Ce dernier est mari de ma nièce et filleule, Malvina Giroux, des Cèdres.*

(*Voir-ch. V, art.* 14 et 15).

Mélanie, la mère de Célanire, était fille de l'hon. Joseph-Gaspard Laviolette et de Célanire Roy-Portelance (veuve Beaudry), sa Ière femme ; elle est sœur de Marie-Lydia, fille de son père et d'Antoinette-Corinne Bedard (1),sa 2nde femme.

Marie-Lydia épousa Jean Girouard, le frère de Joseph III, le 15 mai 1883 ; elle est née le 13 oct. 1864 ; elle est la tante de Célanire, née 12 mars 1860, qui épousa Joseph Girouard III, le 19 août 1879.

ENFANTS.

Sept enfants sont issus du mariage de Joseph Girouard III et de Célanire Plessis-Belair, jusqu'à 1893 ; ils sont tous nés à St-Benoît :—

1. Marie-Emélie-Mélanie, née 6 août 1880, et décédée 31 mars 1882.
2. Marie-Joseph-Mélanie, née 2 mai 1882, et décédée, 29 novembre 1884.
3. Jean-Joseph-Olier-Louis, né 14 sept 1883, et décédé, 2 janv. 1884.
4. Jean-Joseph-Martin, né 11 nov. 1884 et décédé 25 fév 1887.
5. Joseph-Nicolas-Lionel, né 6 déc. 1886.
6. Marie-Célanire-Flavie-Jeanne, née 9 nov. 1888.
7. Carmélia, née 6 mai 1891.

ÉLECTION A LA CHAMBRE FÉDÉRALE.

J.-Bte. Daoust, le député du comté du Lac des Deux-Montagnes, à la Chambre Fédérale, étant décédé, Joseph Girouard III fut élu pour le remplacer, par une majorité de près de 400 voix , le 27 février 1892 ; cette victoire fut d'autant plus signalée que les libéraux, avaient fait des efforts inouïs pour faire

(1) Quelques uns écrivent Bédard, avec un accent aigu sur l'*e* ; Tanguay, dans son Dict. Gén., ne met pas d'accent.

élire leur candidat F.-X. Mathieu, avocat, C. R. associé de l'hon. Wilfrid Prevost, l'un des meilleurs avocats du Comté de Terrebonne.

4. Marie-Jean Girouard,

Médecin à Longueuil.

Naquit le 7 mars 1856, environ cinq mois et demi après la mort de son père.

Il entra au collège des Sulpiciens à Montréal, en septembre 1868, pour y faire ses études qu'il termina, le 31 mars 1876.

Il étudia ensuite la médecine, fut reçu médecin à Montréal, le 24 mars 1879, et alla se fixer, en 1882, à Ste-Marthe, dans le comté de Rigaud, qu'il laissa en 1884, pour s'établir définitivement à Longueuil où il continue d'exercer sa profession.

En 1883, le 15 mai, il épousa Marie-Lydia (1), fille de l'honorable Jean-Gaspard Laviolette, (conseiller législatif de la province de Québec,) et de Corinne Bedard, sa seconde femme. (2)

Lydia est née à St-Cyprien, le 13 oct. 1864.

ENFANTS.

De leur mariage naquirent trois enfants qui sont tous nés depuis qu'ils résident à Longueuil :—

1. Jean-Gaspard, né 31 janvier 1885.
2. Marie-Hélène-Amélie, née 3 déc. 1886.
3. Marie-Marguerite-Evelina, née vers le 12 nov. 1888.

---

(1) *Lydia est la tante de sa belle-sœur, Célanire Plessis-Belair, femme de Joseph Girouard, Célanire étant l'enfant de Mélanie fille de l'hon. J.-G. Laviolette le père de Lydia.*

(2) *L'honorable J.-G. Laviolette est le seigneur de Sherrington, comté de Napierville ; il est le fils de Jean-Baptiste et d'Adélaïde Lemaire-Saint-Germain, de St-Eustache ; il se maria, 1o avec Célanire fille du lieut-col. Roy-Portelance M. P. P., et 2o avec Corinne fille d'André Bedard, notaire, frère des juges.*

Il est cousin germain de Godefroy, l'ex-préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul ; ce dernier est fils de Pierre Laviolette qui porta la soutane : Godefroy fit ses études de géomètre, avec G. F. Baillairgé, chez M. Renaud, un mathématicien et géomètre de France, à Montréal, en 1847-48.

(*Voir-ch. V, art.* 14 *et* 15.

ARTICLE CINQUIÈME.

SES NEVEUX ET SES NIECES.

LEURS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS.

(A,—B,—C,—D.)

1808-1892.

DUMOUCHEL-GIROUARD.

A.— Enfants, etc., de Félicité Girouard (1) *et d'Ignace Dumouchel* (2).

1. Alfred-Octave Dumouchel,

Enfant jumeau (avec Virginie-Marie-Angèle), né à St-Joachim, paroisse de St-Benoît, 18 avril 1822 ; rendit visite à Théophile Baillairgé, mon père, au Château St-Louis, à Québec, en mai 1847 ; marié à Marie-Olive-Flavie Lemaire, sa cousine-germaine, fille d'Antoine-Hyacinthe Lemaire et de Marie-Joseph-Félix, à St-Benoît, 18 sept. 1848.

Ils résidèrent chez J. J. Girouard, jusqu'au 6 nov. 1850 ; de 1850 à 1867, ils demeurèrent à Montréal où ils avaient un magasin d'épiceries.

En 1867, Alfred-Octave fut nommé secrétaire-trésorier de l'*Assurance Mutuelle,* à Montréal, charge qu'il occupa jusqu'à 1888.

Il publia alors un *Traité sur les Abeilles*, et alla s'établir

---

(1) *Félicité Girouard, sœur de Jean-Jeseph, était la 1ère femme d'Ignace Dumouchel qui l'épousa en février* 1820 *; elle était le troisième enfant de Joseph Girouard II, architecte, et de Marie-Anne Baillairgé ; celle-ci était le onzième et dernier enfant de Jean Baillairgé II, né en France,* 30 *octobre* 1726, *et le premier du nom qui s'établit au Canada, à Québec où il arriva le* 17 *août* 1741. (*Voir-ch. II, art.* 4 *et ch. V, art.* 1).

(2) *Voir-Famille Dumouchel, Ancêtres et Descendants, pour la généalogie, et pour les enfants d'Ignace Dumouchel, par sa 2nde femme, Marie-Thérèse-Antoinette Fournier, ch. V, art.* 8.

sur ses terres près de St-Benoît ; c'est là qu'il a résidé, avec sa femme, jusqu'en 1892.

Ils eurent trois enfants : —

I.—Joseph, né à St-Benoît, 4 avril 1849 ; marié à Amanda Holland, à Montréal, 15 mai 1871 ; résidait à Grand-Rapids, Etat du Michigan, en 1891 ; professeur de Français ; réside au No. 295, rue St-Hubert, à Montréal, en nov. 1892.

Enfants : 1. Alfred, né 16 juillet 1876 ;
2. Edouard, né 26 oct. 1878 ;
3. Alice, née 22 sept. 1881 ;
4. Julie, née 11 juillet 1886 ;
5. Joseph-Octave, né en nov. 1888.

II.—Louis, né 4 oct. 1850 ; décédé 30 mai 1853.

III.—Luc, né 24 avril 1853 ; décédé 3 août 1853.

Vers novembre 1892, Alfred-Octave Dumouchel vendit sa propriété à St-Benoît, avec l'intention d'aller résider avec son fils aîné, Joseph, à Montréal.

2. Virginie-Marie-Angèle Dumouchel,

Jumelle (avec Alfred-Octave), née à St-Joachim, paroisse de St-Benoît, 18 avril 1822 ; mariée à Isidore Poirier, orfèvre, de St-Benoît, 9 sept. 1845.

Celui-ci, fils de Jean-Baptiste Poirier et de Marie Madore, est né 24 juillet 1811.

Ils résidaient à Marinette, dans l'Etat du Wisconsin, en 1889.

De leur mariage sont issus sept enfants dont deux survivaient, en 1889 : —

I.—Joseph-Edmond, né au Canada ou à Troy, Etat de New-York, 6 janv. 1852 ; marié à Elisabeth-Laura Caugswell, 27 avril 1877.

II.—Evelina, née à Troy, N.-Y., 5 mars 1857 ; mariée à Joseph Demers, 27 oct. 1873.

(*Voir ch. II, art. I, p.* 36)

(Voir ch. V, art. 8, pour enfants d'Ignace Dumouchel et de Marie-Thérèse-Antoinette Fournier, sa 2nde femme).

LEMAIRE-FÉLIX.

B.—Enfants, etc., de Marie-Joseph Félix (1) *et d'Antoine-Hyacinthe Lemaire (Lemer)—St-Germain* (2).

1. HON. FÉLIX-HYACINTHE *LEMAIRE*,

Né à la Mission du Lac des Deux-Montagnes, 14 mars 1808 ; épousa Luce-Arthémise Barcelo, 16 janvier 1836 ; reçut son diplôme de notaire, 18 janvier 1836 ; devint l'associé de J. J. Girouard, N. P. ; agent des Sulpiciens, pour la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, 1842 à 1879 ; conseiller législatif, 1867 à 1876 ; membre du conseil exécutif et orateur du conseil législatif, de la province de Québec, 22 septembre 1874 à janvier 1876 ; major du bataillon des réserves de la milice du Lac des Deux-Montagnes ; décédé à St-Benoît, 17 décembre 1879.

Luce-Arthémise Barcelo, est née à la Belle-Rivière, 17 avril 1815 ; elle est décédée à St-Benoît, 3 mai 1891.

Quatre enfants, tous nés à St-Benoît, sont issus de ce mariage :—

I.—Alzire, née 22 août 1838 et décédée 19 juin 1862.

II.—Ernest, né 1 juillet 1840 ; marié à Marie Charbonneau, 29 oct. 1877.

Enfants :—1. Eugène, né 26 sept. 1878.
2. Joseph, né 24 sept. 1880.
3. Evariste, né 25 janv. 1883.
4. Victor, né 28 mai 1885.

(1 *et* 2). *Marie-Joseph Félix épousa Antoine-Hyacinthe Lemaire (Lemer),* 25 *nov.* 1805.

Marie-Louise Félix, sa sœur cadette, épousa J. J. Girouard, 23 *nov.* 1818.

Marie-Victoire Félix, sa sœur la plus jeune, épousa J. Bte. Dumouchel (père de l'hon. Vital-Léandre, le sénateur), 13 *fév.* 1809.

(*Voir ch. V, art.* 2)

5. Anne-Marie, née vers 1887 et décédée.
6. Joseph-Alfred, né 28 avril 1891.

III.—Emma, née 13 nov. 1842 ; mariée 19 oct. 1858, à James Martin, marchand, établi quelque temps à Beauharnois, à Ottawa, et ensuite à Thurso ; il est décédé 1 juin 1887, à l'Hôtel-Dieu, à Montréal où il était allé pour subir une opération au genou ; sa veuve réside actuellement, en 1892 à Thurso.

Enfants :—1. John-Félix, né 13 oct. 1859 ; marié 26 juillet 1886, à Lavina Fellers.
Enfant : 1 garçon et 2 filles dont une est décédée.
2. Marie-Aglaé, née 2 mai 1861.
3. James-Arthur, né 30 juillet 1862 ; marié 25 nov. 1889, à Eugénie Noël de Tilly.
Enfants : 1 garçon mort en naissant.
4. Marie-Alzire, née 6 mars 1864 ; mariée 19 janv. 1886, à Isidore Martin, son cousin-germain.
Enfants : 1 garçon mort et 3 filles.
5. Joseph-Edward, né 9 août 1865 ; marié 23 juin 1886, à Azilda Dupuis.
Enfants : 2 garçons et 1 fille.
6. Joseph-Tancrède I, né 3 mars 1867 ; décédé 15 janv. 1868.
7. Marie-Alice, née 6 juin 1868 ; décédée 18 juillet 1868.
8. Joseph Tancrède II, né 28 août 1869.
9. Joseph-Darez, né 13 janv, 1873 ; décédé 23 août 1882.
10. Joseph-Philippe-Henri, né 24 janv. 1875.
11. Ernest-Philippe, né 22 mai 1876.
12. Marie-Annie, née 20 avril 1878.
13. Pierre-Edmond, né 3 juillet 1880.

IV.—Athaïs, née 20 mars 1845 ; mariée à R.-Octave Pelletier, professeur de musique, et organiste à la cathédrale

de Montréal, 9 juin 1869.

Enfants :—1. Frédéric, né 1 mai 1870 ; au collège en 1889.
2. Aurélie, née 30 nov. 1871 ; décédée.
3. Geneviève, née 9 oct. 1873 ; "
4. Romain, né 20 août 1875 ; au collège en 1889.
5. Edouard, né 4 avril 1877 ; à l'école en 1889.
6. Henri, né 20 avril 1879 ; " " "
7. Victor, né 3 août 1881 ; " " "
8. Anne-Marie, née 2 oct. 1884 ; " " "
9. Marguerite, née 1 mars 1887 ; décédée.

2. MAURICE LEMAIRE (3),

Né à la Mission, vers 1810 ; décédé peu de temps après avoir reçu son diplôme de notaire, en 1834, l'année du grand choléra, à St-Benoît. Il est mort célibataire.

3. LAURENT LEMAIRE (4),

Né à la Mission, vérs 1812 ; s'est marié et avait des enfants ; décédé à Montréal.

Enfants :—On n'a pu en constater, ni le nombre, ni les noms.

4. ANTHIME LEMAIRE (5),

Né à la Mission, 18 septembre 1816 ; s'est marié, à Rigaud, 12 février 1838, avec Aurélie Bénard, et avait 15 enfants ; réside à Hull, P. Q., en décembre 1892.

Enfants :—Voir Félix-Lemaire, art, 2, ch. V.

5. ADOLPHE LEMAIRE (6)

Né à la Mission, vers 1818 ; voyageur avec les Métis, au

(3, 4, 5, 6). *On n'a pu se procurer les détails au sujet de Maurice, Laurent, et Adolphe Lemaire.*

Les dates précédées du mot, vers, sont approximatives. Voir ch. V, art. 2.

N.-O., pendant plusieurs années ; s'est marié ; décédé à Montréal.

Enfants :—Aucun.

6. OVIDE LEMAIRE,

Née à la Mission vers 1821.

Celle dont parle J. J. Girouard, dans sa lettre du 28 avril 1838, adressée de la prison de Montréal, à son ami A. N. Morin, avocat (l'hon).

Elle était grandement estimée, et avait une voix magnifique. Décédée, à St-Benoît, en décembre 1837, par suite des misères endurées en 1837, pendant l'incendie et le pillage de St-Benoît et des campagnes environnantes.

Ne s'est pas mariée. Elle est morte chez Mesdames J. J. Girouard et Dumouchel, pendant que leurs maris étaient en prison.

7. MARIE-OLIVE-FLAVIE LEMAIRE,

Née à la Mission du Lac des Deux-Montagnes, 5 avril 1824 ; épousa Alfred-Octave Dumouchel, son cousin-germain, fils d'Ignace Dumouchel et de Félicité Girouard, sa 1ère femme, 18 sept. 1818, à St-Benoît ; celle-ci était sœur de Jean-Joseph.

Alfred-Octave Dumonchel est petit-fils de Joseph Girouard II, et de Marie-Anne Baillairgé, de Québec, père et mère de Jean-Joseph ; il est frère jumeau de Virginie-Marie-Angèle qui est née, avec lui, à St-Joachim de la paroisse St-Benoît, 18 avril 1822.

(*Voir la lettre A, art 5 pour les enfants et petits-enfants, et pour autres détails.*)

DUMOUCHEL-FÉLIX.

C.—Enfants, etc, de Marie-Victoire Félix (1) *et de J.-B. Dumouchel* (2).

1. HON. VITAL-LÉANDRE DUMOUCHEL,

Né à St-Benoît, 29 mars 1811 ; marié 1o à Herminie Pelle-

tier de Montréal, 1 nov. 1339 ; marié 2o à Marie-Elisabeth Bauset, veuve du capt. Edouard Lespérance, de Longueuil, 2 fév. 1872 ; fit ses études au collège des Sulpiciens à Montréal ; reçut son diplôme de médecin, en 1835 ; Ier lieut.-col. de milice, 2nd. bataillon ; président de la société d'agriculture du comté du Lac des Deux-Montagnes, pendant 19 ans ; représentant de Mille-Iles, P. Q., au conseil législatif, 1864 à 1867 ; nommé sénateur, par proclamation royale, en mai 1867 ; décédé à St-Benoît, 23 sept. 1882. Six enfants lui sont nés de son premier mariage, et aucun du second.

HERMINIE PELLETIER, IÈRE FEMME,

Née à Montréal en juin 1812 ; décédée à St-Benoît, 3 déc. 1867.

MARIE-ELISABETH BAUSET, 2nde FEMME,

Quatrième enfant de Louis-René Bauset et de sa Ière femme Marie-Louise Faron ; née à Longueuil vers 1816 ; résidait à l'asile de la Providence, à Montréal, en 1889 (*Voir Bauset-Faron-Grenier, ch. V, art.* 9.)

ENFANTS DU IER LIT, NÉS A ST-BENOIT.

I.—Georgiana, née 11 août 1842 ; non mariée en 1889.

II.—George-Léandre né 12 mars 1844 ; marié à Aurélie Woods fille de John R. Woods, maître de poste, à Aylmer et de Zoé Desautels, à Aylmer, 20 mai 1874 ; reçu notaire public, 17 fév. 1868, et exerce sa profession à Aylmer depuis 1869.

Enfants :—Trois garçons et cinq filles.

(*Pour détails, voir Woods-Desautels-Dumouchel, ch*-V, *art.* 10.)

III.—Albine, née 24 juillet 1846 ; Sœur-Grise sous le nom de Sœur Pelletier.

IV.—Adèle, née 7 déc. 1848 ; Sœur Ste Herminie, de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

V.—Corinne, née 19 oct. 1850 ; mariée à Ferréol Pelletier, 12 nov. 1879 ; celui-ci est décédé, 21 juin 1892. Elle est restée veuve, sans enfants.

VI.—Clotilde, née 19 avril 1852 ; Sœur Félix, chez les Sœurs-Grises.

2. Henriette Dumouchel ?

Voir article dix-septième, à la fin du chapitre V.

3. Hercule Dumouchel (3),

Né à St-Benoît en 1815 ; marchand ; marié à Annie Woods à Vaudreuil, vers 1839 ; celle-ci est sœur de John R. Woods, maître de poste à Aylmer, 1847-92 ; son mari est décédé, 21 fév. 1854.

ENFANTS.

I.—Wilfrid, né 3 juillet 1841 ; décédé 11 avril 1858.

II.—Ernestine, née 21 mai 1843 ; décédée 29 mars 1864.

III.—Zulma, née 21 déc. 1845 ; décédée 29 nov. 1861.

IV.—Elvina, née 2 déc. 1847 ; mariée 11 avril 1877 à Charles-B. Rouleau.
Celui-ci est fils de Joseph Rouleau et d'Euphrosine Patoile, de Ste-Anne de la Pocatière ; il est né à l'Ile-Verte, comté de Témiscouata, 16 déc. 1840 ; a été admis au barreau de la province de Québec, 16 déc. 1868; nommé inspecteur d'écoles,pour les comtés d'Ottawa et de Pontiac; magistrat de district pour le comté d'Ottawa, 12 juillet 1876 au 2? sept. 1883 ; juge pour le district d'Alberta-Nord, 18 fév. 1888 ; expert légal et membre de l'assemblée législative du Nord-Ouest, sans le droit de voter ; maintenant juge de la

cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, depuis 1889, et résidant à Calgary, avec sa famille.

Enfants :—1. Anna-Euphrosine-Elvina, née 11 janv. 1878.
2. Berthe-Marie, née 5 nov. 1882.
3. Charles-Joseph-Hercule, né 5 mai 1884.

V.—Alcide, né 8 déc. 1849 ; non marié.

VI.—Ernest, né......1851 ; décédé, 11 avril 1854.

VII.—Charles, né 11 août 1853 ; décédé,......avril 1853.

4. Camille Dumouchel,

Né à Saint-Benoît 1er juillet 1818 ; s'occupa de culture d'abord, à Plantagenet-Nord, puis alla s'établir à Montréal.

Marié 1o à Mary-Jane Woods, fille de John de St-Jean d'Iberville, cousine-germaine de J. R. Woods, maître de poste d'Aylmer, P. Q., en 1847.

Celle-ci est née à St-Jean d'Iberville, 24 octobre 1823.

Elle est décédée, à Montréal, 4 janvier 1874.

Marié 2o à la veuve DesLongschamps, 25 avril 1880.

Celle-ci est décédée 18 mars 1883.

Camille Dumouchel est décédé, 10 décembre 1882.

Il est mort subitement dans l'église du Sacré-Cœur, à Montréal, et fut inhumé dans le cimetière de la Côte des Neiges.

Douze enfants lui sont nés de son premier mariage et aucun du second.

Enfants du 1er lit.

(Les 8 premiers sont nés à St-Benoît, et les 4 derniers à Plantagenet-Nord).

I.—Un garçon, (mort en naissant ; non baptisé) né vers 1848.

II.—Joséphine, (décédée à l'âge de 6 mois), née vers 1849.

III.—Marie-Albina, née 9 juillet 1850 ; mariée à Thomas Bayfield, chapelier d'Ottawa, 12 novembre 1878 ; pas d'enfants.

IV.—Marie-Délia, née 7 octobre 1851 ; mariée à Charles Marcotte, 1 juillet 1875 ;

Enfants : — Six dont 5 survivent ; nés à Montréal : —

1. Camille, né 11 avril 1876.
2. Adelaïde née le 19 décembre 1877.
3. Gilbert, né 9 avril 1879.
4. Albert, né 9 mai 1881.
5. Blanche, née 25 février 1883.
6. Joseph, né 16 février 1888 ; décédé 12 décembre 1891.

V.—Joseph-Henri, né 5 décembre 1852 ; mariée à Mathilde Lescarbeau, 17 novembre 1873 ; le mari est typographe et réside à Montréal.

Enfants : — Trois dont 1 survit ; nés à Toronto.

1. Georgina, née 24 avril 1876 ; décédée 6 mai 1883, à Toronto.
2. Emélie, née 18 juillet 1879 ; réside à Montréal.
3. Arthur, né 12 août 1882 ; décédé 17 novembre 1885, à Montréal.

VI.—Marie-Emélie, née 6 janvier 1854 ; mariée Ier juillet 1886 à Charles Green, voyageur commercial de Montréal, où tous les enfants sont nés.

Enfants : — Trois qui sont tous vivants en nov. 1892 :

1. Chappel, né 29 avril 1887.
2. Emma, née 2 juillet 1889.
3. Percy, né 12 sept. 1891.

VII.—Jean-Léandre, né 5 fév. 1856 ; marié à Marguerite Lépine, 24 nov. 1874 ; il est marbrier et réside avec sa famille à Brooksville, Vermont, E. U.

Enfants : — Huit dont 5 sont nés à Montréal, et les autres, en dernier, à East-Dorset dans le Vermont, E.U. :

1. George ;
2. Alfred ;
3. Frédéric ;

4. Pierre ;
5. Elisabeth ;
6. Camille ;
7. .. ? ... ;
8. Joseph.

Le deuxième est mort à Montréal et le septième, à Dorset.

VIII.—Marie-Sara, née 19 nov. 1857 ; non mariée.

IX.—Joseph-Camille, né 19 mars 1859 ; non marié ; fabricant de cigares, à Montréal, 1892.

X.—Joseph-Albert, né 24 mai 1860 ; marié à Malvina Guibaut, 30 oct. 1890 ; orfèvre, à Montréal.

Enfants : — Un seul qui est vivant : —
Oswald, fils unique, né à Montréal, 20 juillet 1891.

XI.—Marie-Jeanne, née 25 fév. 1861 ; non mariée ; réside à Montréal.

XII.—Joseph-William ; né 21 juin 1865 ; décédé 21 avril 1892.

Notes du groupe C., pages 105, 107.

(1) *Voir — Famille* Félix, *pour la Lignée, etc., ch. V, art.* 2.

(2) *Voir — Famille Dumouchel-Félix, pour la Lignée, etc, ch. V, art.* 8.

(3) *Voir — Famille Woods-Desautels-Dumouchel, ch. V, art.* 10.

BERTHELOT-McENIS.

D. — Enfants du Juge Joseph-Amable Berthelot II et de Julie-Hélène McEnis.

I. — Joseph-Elzéar, né 27 janv. 1850 ; parti pour l'Europe, 2 oct. 1868 ; retour d'Europe 22 mai 1870 ; marié à Mad. Veuve Prevost ; décédé.
Enfants : — Un fils et une fille, 1892.

II. — Charles-Jean, né 23 mars 1851 ; décédé—— 1886.

III—Julie, née 31 déc. 1852 ; mariée 31 janv. 1873, à Jos. Turgeon, avocat, lequel est décédé 23 nov. 1886.
Enfants : — Deux fils et deux filles, 1892.

IV.—Louis-Henri, né 15 avril 1856.

V. —Joseph-Benjamin, né 17 nov. 1858 ; décédé 20 mars 1882.

VI.—Marie-Hélène-Adèle, née 29 oct. 1859 ; mariée au Dr. François Casgrain de Montréal ; décédée.
Enfants : — Un fils et une fille, 1892.

VII.—Marie-Louise, née 1 nov. 1863 ; décédée 1865.

VIII—Joseph-Amable III, né 31 mars 1865 ; décédé 1865.

IX. — George-Auguste, né 28 oct. 1866 ; décédé 1867.

N. B. — Si le noms des petits enfants peuvent être obtenus assez tôt, ils seront donnés da[illegible]ticle 5. des Berthelot-Hervieux, à la suite de Joseph-Amable II, l'a[illegible] de leurs enfants, dans le chapitre V.
Voir — Famille Berthelot, chap. V, art. 3, 4, 5.

REMARQUE

On trouvera dans le cinquième chapitre, divers détails généalogiques et biographiques se rapportant aux familles Baillairgé, Félix, Berthelot, Hervieux, Dumouchel, Badeau, Ollier (Olier), etc., alliés à la famille Girouard.

Les biographies de divers membres de la famille Baillairgé, leur généalogie et celle des familles Giroux, Chartrand, Watier et autres qui leur sont alliées, sont contenues dans les Fascicules Nos. 1,2,3,4,5,7,8,9, dont l'impression est, en partie, terminée.

CHAPITRE CINQUIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD (1).

GÉNÉALOGIE, ETC.

DE

SES ANCETRES MATERNELS (2),

SES ALLIES ET LEURS DESCENDANTS,

(— Familles Baillairgé, Félix, Berthelot, Hervieux, Lemaire.—

— Barcelo, Dumouchel, Bauset, Woods, Rouleau, —

— Charbonneau, Martin, Pelletier, —

— Dacier, Laviolette, Plessis-Belair, Bruchési, —

— Badeaux, Tassé, Frigon, Broster, Denoncour, —

— Mason, Lionais, Lefaivre, De Martigny, St-Amand, —

— Ollier, Charpentier, Adam, —

— Moreau.—)

etc.

— 1645-1892. —

---

(1) Voir ch. I, pour les Branches Canadienne et Acadienne de la Famille Girouard de France.

(2) Voir ch. II, pour ses Ancêtres Paternels et leurs Descendants, et ch. IV, pour sa Veuve, ses Enfants et Petits-Enfants, ses Neveux et ses Nièces, et leurs enfants, etc.

ABREVIATIONS.

b.	baptême.
C. B.	Cap-Breton.
d.	décès.
Dict. Gén.	Dictionnaire Généalogique.
E. U.	Etats-Unis.
I. O.	Ile d'Orléans.
m.	mariage.
N. B.	Nouveau-Brunswick.
N. E.	Nouvelle-Ecosse.
Ont.	Province d'Ontario.
P. Q.	Province de Québec.
s.	sépulture.
T. R.	Trois-Rivières.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ARTICLE PREMIER.

Famille Baillairgé.

MARIE-ANNE BAILLAIRGE,

(Mère de Jean-Joseph Girouard.)

Sa Généalogie,

Branche Paternelle.

PIERRE BAILLAIRGE,

(Bisaïeul de Marie-Anne Baillairgé),

Paraît être né à Blanzay, près Civray, dans le département de Vienne, formant partie du Poitou, en France, vers 1668. (Son père vécut vers 1645, probablement dans la même localité).

Il épousa Marie E. Chalier, à Blanzay, vers 1693 ; la date de son décès n'est pas connue.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres, Jean, premier du nom.

(Voir Fascicule No. 1).

JEAN BAILLAIRGE I,

(Aïeul de Marie-Anne Baillairgé,)

Architecte, naquit à Blanzay, le 27 juin 1695.

Vers 1723, il épousa Jeanne Bourdois, fille de Jean, pendant le règne de Louis XV.

Ils résidèrent, près de Blanzay, à St-Antoine de Villaret où naquirent leurs enfants, de 1726 à 1764, puis au village de la Bonardelière, dans la paroisse de St-Pierre d'Exideuil, une annexe de celle de Civray.

Il mourut à l'âge d'environ 80 ans ; sa femme est décédée antérieurement au 12 mars 1775, laissant trois fils et trois filles. (Voir Fascicule No. 1).

ENFANTS DE JEAN BAILLAIRGE I.

(Tous nés à St-Antoine de Villaret).

Voir Fascicule No. 1.

I. — Jean-Jacques, né vers 1724 ; épousa la fille d'une marquise vers 1743 ; décédé en 1761 ; laissa un fils et deux filles ; son fils fit son apprentissage dans l'atelier de son oncle Pierre, l'architecte, à Civray, à partir de 1764. Sa veuve se remaria vers 1763.

II. — Jean II, souche des Baillairgé du Canada, né 30 oct. 1726. Nous donnons sa descendance.

III.—Marie, née vers 1729 ; décédée avant sept. 1779 ; ne paraît pas s'être mariée ; était gouvernante chez le Prieur de St-Mâcoux, succursale de Civray, en 1764.

IV.—Pierre, architecte ; né vers 1731 ; n'était pas marié en 1764 ; le 25 juin 1781, était régisseur pour M. Trion de Montalambert, seigneur de Panvillers (Epanvillers) et résidait au château de Champaigne (Champagne), paroisse de Paizay-le-sec; il est décédé, après le 26 août 1781, date du retour à Québec, de son neveu François Baillairgé, l'architecte, fils de Jean Baillairgé II, qui l'avait envoyé faire les études de sa profession à Paris, le 29 juillet 1778.

V. — Antoinette, née vers 1733 ; mariée à M. Rolland, vers 1756 ; décédée en 1762, laissant deux enfants, un garçon, lequel est né vers 1758, et une fille qui est née, vers 1760.

VI.—Jeanne, née vers 1735 ; mariée vers 1759, à M. Beaupré, un marchand établi à Ruffec, à trois lieues au sud de Civray, et à dix lieues au nord d'Angoulème ; en 1764 ils avaient un garçon qui est né vers 1761, et une fille qui est née vers 1763, suivant une lettre écrite par Jean Baillairgé I, de la Bonardelière, le 30 janvier 1764, à son fils Jean II, au Canada. Jeanne est décédée, après le 28 sept. 1779.

JEAN BAILLAIRGE II,

(Père de Marie-Anne Baillairgé),

Architecte et ingénieur ; né à St-Antoine de Villaret en France, 30 oct. 1726 ; souche des Baillairgé du Canada ; arriva avec Mgr. de Pontbriand à Québec, le 17 août 1741 ; il avait 15 ans. Il acheva ses études au séminaire à St-Joachim, puis entra dans un atelier d'architecture à Québec, où il établit ensuite son bureau et son atelier, en 1746, sur la rue Saut-au-Matelot, de la basse-ville.

Le 1 juin 1750, il épousa Marie-Louise Parant (Parent) la fille d'Antoine Parant, agronome de Beauport et de Marie-Angélique de Launay, qui allèrent s'établir à Charlesbourg vers 1727 et où leur fille est née le 7 mai 1731.

Jean Baillairgé II travailla à la reconstruction de la cathédrale (basilique) de Québec, en 1746-48, et de nouveau après l'incendie, en 1768-71, puis à la décoration intérieure de l'église ; le vieux clocher, le banc d'œuvre et la chaire qui existent actuellement, sont de lui ; le baldaquin est aussi en partie son œuvre et celle de son fils François.

Son épouse mourut vers 1799 ; il alla résider ensuite, vis-à-vis l'Esplanade, à la haute-ville, dans une maison à côté de celle où le juge Bedard a résidé depuis ; cette maison existait en 1853 ; c'est là qu'il est décédé, le 3 septembre 1805.

(Voir sa biographie, dans le Fascicule No. 1).

ENFANTS DE JEAN BALLAIRGE II.

(Frères et sœurs de Marie-Anne Baillairgé),

Tous nés à Québec, excepté le premier, et décédés à Québec, excepté le cinquième et le dernier.

I. — Jean-Joseph, baptisé à Ste-Anne de la Pocatière, 12 mars 1751, pendant que son père y travaillait à l'église ; sépulture à Québec, 31 janvier 1752.

II. — Marie-Françoise-*Antoinette*, née 14 mai 1752 ; épousa Jean-Paschal Létourneau, armurier, à Québec, 10 juillet 1775 ; décédée 24 janvier 1826. — Eurent deux enfants, Jean-Thomas, né vers 1778 et Anathalie née 26 sept. 1789, et mariée à F.-X. Trudel, vers 1810. (Voir Fascicule No. 1, in fine).

III.—Marie-Joseph, baptisée 15 oct. 1753 ; sépulture 27 juin 1754.

IV.—Louise-*Geneviève*, baptisée 11 janv. 1755 ; mariée à Guillaume Bériau dit Poitevin, architecte, 10 juiilet 1775 ; sépulture 17 juillet 1781.—Enfants : 1. Ursule, née à St-Augustin vers 1776 ; sépulture 30 janvier 1781 ; 2. Marie-Madeleine, née, vers juillet 1781, à Québec ; morte de la variole, 11 janv. 1784, à l'âge de 2½ ans, (*suivant note par J.-Frs.-Xavier Baillairgé, ptre., à moi transmise par son frère Louis de Gonzague,* 23 *mars* 1892, *après la publication du Fascicule No.* 1, *infine*).

V. — Jean-Charles, baptisé 10 août 1756 ; sépulture 23 août 1756, à Beauport.

VI.—Jean-Louis, baptisé 19 nov. 1757 ; sépulture 29 mai 1759.

VII—*François*, architecte, statuaire et peintre, puis trésorier de la cité de Québec ; né 21 janv. 1759 ; départ de Québec, 29 juillet 1778, pour Paris où il arriva le 19 sept. suivant, et fit son cours d'anatomie, et suivit

les cours publics au vieux Louvre, dans l'Académie royale de statuaire, de sculpture et de peinture ; son maître de sculpture était J.-Bte Stouf, l'un des premiers artistes de son temps.

Il revint à Québec, 26 août 1781, et se maria avec Marie-Joseph-Geneviève Boutin de Piémont, le 9 janvier 1787.

Il travailla, avec son père, à la décoration intérieure de la cathédrale ; le baldaquin est, en grande partie, son œuvre, ainsi que la plupart des statues dans le sanctuaire.

Il devint trésorier de la cité, vers 1812, et continua d'exercer cette charge jusqu'à son décès, 14 sept 1830.

Sa femme est décédée, avant 1813, laissant un fils unique, Thomas, qui naquit le 20 déc. 1791, et mourut célibataire, le 9 fév. 1859.

Thomas suivit la profession de son père ; les statues dans la chapelle Ste-Anne et le nouveau portail de la basilique, sont de lui ; il fut l'architecte de plusieurs églises et autres grands édifices publics.

(Voir Biographie de François Baillairgé, dans le Fascicule No. 2 et celle de Thomas, son fils, dans le Fascicule No. 3)

VIII.—Pierre-FLORENT, architecte, et trésorier de la cité de Québec ; né 29 juin 1761.

(Voir Pierre-Florent, son épouse et ses enfants, à la suite).

(Voir aussi sa Biographie dans le Fascicule No. 2).

IX.—Catherine, baptisée 13 déc. 1762 ; sépulture 9 sept. 1763.

X.—Jean-Baptiste, baptême et sépulture, 7 et 8 avril 1764.

XI.—Marie-Anne, née 30 avril 1765 ; mariée à Joseph Girouard, architecte, père du patriote Jean-Joseph Girouard, (notaire de St-Benoît et député du comté du

Lac des Deux-Montagnes), 5 fév. 1793 ; ils eurent trois enfants, Jean-Joseph, né 11 nov. 1795, Angèle née en 1796 et Félicité née en 1797, à Québec.

Marie-Anne est décédée chez son fils Jean-Joseph, à St-Benoît, 6 mai 1835. (Voir sa Biographie dans le Fascicule No. 2)

PIERRE-FLORENT BAILLAIRGE,

(**Frère de Marie-Anne Baillairgé**),

Né à Québec, 29 juin 1761 ; il était architecte et travailla, en cette qualité, avec son père Jean II et son frère François, de 1785 à 1807, lorsqu'il devint trésorier de la cité de Québec, charge qu'il occupa jusqu'à son décès, 9 déc. 1812, et qui fut ensuite donnée à son frère François.

Le 24 nov. 1789, il épousa Marie-Louise Cureux de St-Germain qui naquit à Québec, 15 avril 1770, et y décéda 12 juillet 1859, à l'âge de près de 90 ans. Elle était fille aînée du capitaine Antoine Cureux de St-Germain et de Marie Louise Gouin. Sa sœur Marie-Angèle (Angélique, née 3 nov. 1775), épousa Louis-de-Gonzague Berthelot, vers 1805, et mourut le 30 juin 1829 ; ce dernier était frère de Joseph Amable I, le père de Marie-Emélie, 2nde femme de Jean-Joseph Girouard.

ENFANTS DE PIERRE-FLORENT BAILLAIRGÉ,

(**Neveux et nièces de Marie Anne Baillairgé**),

(*Tous nés à Québec*):

I. — Marie-Félicité, née 7 sept. 1790 ; non mariée ; décédée vers 1830. (Voir sa Biographie,—Fascicule No. 3.)

II.— Jean-François-Xavier, né 11 mars 1798 ; ordonné prêtre 9 nov. 1823 ; professeur, économe, au Séminaire de Québec, depuis 1848, et de l'Université Laval, depuis 1852, jusqu'à 1868 ; décédé 5 oct. 1880, et inhu-

eurent
Angèle

seph, à
ans le

vailla,
ois, de
uébec,
qui fut

de St-
éda 12
bée du
Louise
1775),
rut le
e I, le
hard.

cédée
p. 3.)
donné
inaire
l, de-
inhu-

IV.—Marie-ISABELLE-Charlotte, née 31 déc. 1831 ; épousa Samuel-Watton Townsend, officier de douane de Hamilton, 10 avril 1860 à Québec ; résident à Hamilton Ont., en 1892.

Enfants tous nés à Hamilton :—

1.—SAMUEL Baillairgé, né 8 janv. 1861 ; non marié ; réside à Montréal en 1892.

2.—WATTON-Gibbs, né 15 juin 1862 ; marié à Bella, fille de Charles Baillairgé, de Québec, 3 janv. 1887 ; courtier, etc., à Hamilton.
Enfants : 1. Louis, né à Hamilton, 6 nov. 1887
2. Béatrice, née à Hamilton, 6 mai 1891.

3.—MARY-Isabel, née 4 déc. 1863 ; décédée 2 déc. 1887.

4.—WILLIAM-Joseph, né 24 mars 1865 ; marié à PAULINA-Katharina Lay, 14 oct. 1890 ; réside à Hamilton, 1892. Il est courtier de douane.
Enfant : 1. William, né à Hamilton, 19 oct. 1891.

5.—HORSLEY-George, né 15 oct. 1866 ; réside à Montréal, chez Chapman et cie, marchands de vin, commerce de gros.

(Voir Fascicules Nos. 1,8,9.)

V.—HÉLÈNE-Mathilde, la plus jeune des enfants survivants de P. Théophile F. Baillairgé ; née 22 nov. 1845 ; a toujours résidé avec sa mère, jusqu'à ce que celle-ci soit décédée le 7 janv. 1892, à l'âge de 87 ans et 8 mois ; elle continue de résider dans la même maison (no. 19), qu'elle occupait, sur la rue Ferland (St-François), à Québec.

(Voir Fascicules Nos. 1,8,9.)

Les six autres enfants, dont le dernier est né en 1852, sont décédés en bas âge.

(Voir Fascicule No. 4. p. 128.)

ARTICLE DEUXIÈME.

FAMILLE FELIX.

MARIE-LOUISE FELIX (LERMEDEC) (1),

PREMIÈRE FEMME DE J.-J. GIROUARD.

Généalogie.

FÉLIX-DUBOIS.

Félix Lermédec (Lemédèque), l'aïeul de Marie-Louise, était originaire de Feoït,dans la Basse-Bretagne, où il fut baptisé, en 1701 ; il était fils de Bastien et de Roberte Joubière.

Il épousa Jeanne Dubois, à Saint-Nicolas, près de Québec, le 5 avril 1731.

Jeanne Dubois était fille de Pierre et de Marie-Anne Maillou, de Beaumont où elle fut baptisée, le 21 juillet 1709 ; sa sépulture eut lieu à Québec, le 13 août 1755.

ENFANTS DE FÉLIX LERMÉDEC ET DE JEANNE DUBOIS.

(Le premier est né à St-Nicolas, et les autres à Québec où sept sont décédés.)

1.—Marie-Marguerite, b. 2 fév, 1732 ; m. 15 juin 1750, à Jacques Morand ; s. 27 janv. 1753.

II.—Marie-Jeanne, b. 20 déc. 1734 ; m. 31 janv. 1757, à Adrien Daguerre.

III.—Félix-Marie, b. 18 nov. 1736 ; s. 9 avril 1738.

IV.—Anonyme, b. et s. 8 mars 1739.

---

(1) Dans les régistres, de Notre-Dame de Montréal. on trouve *Lermédec* ou *Lermédeq*.

Les garçons ont été baptisés sous le nom de *Lermédec-Félix*, et les filles seulement sous le nom de *Félix*.

Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire Généalogique*, donne *Félix Lemédèque*, *Lemédecque*, *Lemédèque dit Félix*, avec variations :—*Lamédèque*, *Lemeudec*,*-Médec*, et *Félix*.

V.—Michel-Joseph, b. 29 juillet 1740 ; s. 7 sept. 1742.

VI.—Marie-Anne, b. 1741 ; m. 8 janv. 1759, à Louis Arrachar, à Montréal.

VII.—Marie-Madeleine, b. 9 avril 1742.

VIII.—**PIERRE-PAUL** (père du curé Félix, et des dames A. H. Lemaire, J.-J. Girouard et J.-B. Dumouchel), b. 23 août 1744 ; m. à Louise Laselle, vers 1772.

IX.—Louise, b. 21 avril 1747 ; s. 21 sept. 1749.

X.—Louis-Charles, b. 8 mai 1750 ; s. 7 avril 1751.

XI.—François, b. 18 janv. 1753 ; s. 2 août 1755.

XII.—Félix-Hilarion, b. 8 juillet 1755 ; s. 9 janv. 1756.

FÉLIX-LASELLE

PIERRE-PAUL LERMÉDEC DIT FÉLIX,

(Père de la Première Femme de J. J. Girouard),

Etait le huitième enfant de Félix Lermédec et de Jeanne Dubois, de Québec où il fut baptisé, le 23 août 1744.

Il épousa, vers 1772, Louise Laselle (Lacelle) fille,(probablement) de René Lacelle et de Louise-Jeanne Langlois.

Louise Laselle, mère de la première femme de J. J. Girouard fut baptisée au Saut-au-Récollet, le 19 novembre 1744.

ENFANTS DE P. P. LERMEDEC DIT FELIX ET DE LOUISE LASELLE,

(Tous nés à Montréal):

1.—MAURICE-JOSEPH FÉLIX,

Est né le 12 novembre 1773 ; fut ordonné prêtre, le 13 août 1797 ; fut nommé vicaire aux Trois-Rivières, en 1797, et à Varennes, en 1800 ; il remplit la charge de curé à St-Benoît, de 1802 à 1831, et y décéda, le 24 mai 1831. Il signait FÉLIX.

FÉLIX-LEMAIRE.

2.—Marie-Joseph Félix.

Sœur cadette du curé Félix, est née le 8 juin 1777 ; elle épousa Antoine-Hyacinthe Lemaire-St-Germain, le 25 novembre 1805 ; elle est décédée à St-Benoît, le 23 mai 1847.

Son mari est né à Montréal, en 1775 ; et il est décédé à St-Benoît, en 1846.

ENFANTS D'ANTOINE-HYACINTHE LEMAIRE-ST-GERMAIN ET DE MARIE-JOSEPH FÉLIX.

I. — Félix-Hyacinthe (l'hon), né 14 mars 1808 ; marié à Luce-Arthémise Barcelo, 16 janv. 1836 ; décédé à St-Benoît, 17 déc. 1879.

II.— Maurice, notaire ; né vers 1810 et décédé en 1834 ; ne s'est pas marié.

III. — Laurent, né vers 1812 ; s'est marié ; décédé à Montréal.

IV. — Anthime, né 18 sept. 1816 ; marié à Rigaud, le 12 fév. 1838, avec Aurélie Bénard.

ENFANTS :

1.— Philomène-Ovide, née à Rigaud, 19 nov. 1839 ; décédée à l'âge de 40 jours.

2.— Aurélie-Arthémise, née à Rigaud, 17 sept. 1841 ; mariée avec Gonzague Lapointe ; demeure aux E. U.

3.— Joseph-Antoine-Maurice, né à Montréal, 28 oct. 1843 ; marié avec Philomène Pilon ; décédé à Maxville, E.-U., vers 1878.

4.— Joseph-Félix, né à Rigaud, 4 oct. 1845 ; décédé à l'âge de 6 mois.

5.— Joseph-Zotique, né à Ste.-Marthe, 9 août 1847 ; décédé à l'âge de 2 ans et 9 mois.

6.— Marie-Emma, née à Rigaud, 15 sept. 1849 ; décédée à l'âge de 4 ans et 11 mois.

7.— Joseph-Jean, né à Rigaud, 3 mars 1853 ; décédé à l'âge de 2½ mois.

8.— Louis-Napoléon, né à Montréal, 13 nov. 1854 ; est marié et réside aux E.-U., en 1892.

9.— Joseph-Evariste, né à Rigaud, 9 sept. 1856 ; marié avec Marguerite Dupuis ; décédé à Hull, P. Q., il y a 13 ans, ou vers 1879.

10.— Marie-Clarisse, née à Rigaud, 11 juillet 1858 ; mariée avec Félix Millet; réside à Hull, en décembre 1892.

11.— Marie-Ernestine, née à Rigaud, 16 juin 1860 ; morte à l'âge de 3 ans.

12.— Joseph-Laurent-Alfred, né à Ste-Marthe, 6 août 1862 ; est mort à l'âge d'un jour,

13.— Marie-Elzire, née à Montréal, 24 juin 1863 ; mariée à Euclide Deschesnes ; réside à Hull, en décembre 1892.

14. — Marie-Octavie-Florestine, née à Ste-Marthe, 28 déc. 1865 ; mariée avec Edmond Chandenais ; réside aux E. U., en décembre 1892.

15.— Joseph-Anthime, né à Moose-Creek, 1 sept. 1868 ; décédé à Hull, vers 1879.

Anthime Lemaire, vit encore, mais bien affaibli par l'âge et la maladie ; il réside actuellement à Hull, en décembre 1892.

Aurélie Bénard, l'épouse d'Anthime Lemaire, est morte à Hull, vers 1879.

V. — Adolphe, né vers 1818 ; s'est marié ; décédé à Montréal.

VI. — Ovide, née vers 1821 ; décédée en déc. 1837, à St-Benoît, avant de s'être mariée. (Voir p. 105).

VII.— Marie-Olive-Flavie, née 5 avril 1824 ; mariée avec Alfred-Octave Dumouchel, son cousin-germain, à St-Benoît, 18 sept. 1848 ; a laissé St-Benoît, avec son mari, pour aller résider, avec leur fils Joseph, à Montréal, en 1892.

Les enfants d'Antoi -yacinthe Lemaire et de Marie-Joseph Félix, paraissent être tous nés à la Mission du Lac des Deux-Montagnes.

(Voir ch. IV, art. 5, B., pour autres détails, au sujet des enfants et petits-enfants, d'Antoine-Hyacinthe Lemaire-St-Germain et de Marie-Joseph Félix.)

3. JACQUES FÉLIX

Naquit, le 13 janvier 1779, et mourut, on n'a pu constater à quelle date.

FELIX-GIROUARD.

4. MARIE-LOUISE FÉLIX,

(Première Femme de J.-J. Girouard),

Est née, le 12 mai 1780 ; elle se maria avec Jean-Joseph Girouard, notaire, à St-Benoît, le 23 novembre 1818 ; celui-ci était fils de Joseph Girouard II, architecte, et de Marie-Anne Baillairgé, de Québec, où il est né le 11 novembre 1795 ; il était petit-fils de Joseph-Girouard I, et de Marie-Anne Desmouliers.

François Girouard I, de Port-Royal, était quadrisaïeul de Jean-Joseph Girouard.

Marie-Louise Félix est décédée à St-Benoît, le vendredi-saint, 2 avril 1847.

Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

Il épousa en 2ndes noces, Marie-Emélie Berthelot, fille de Joseph Amable et de Marie-Michelle Hervieux, le 30 avril 1851.

(Voir art. 3,4,5)

Voir ch. I, art. 1, 2, 3, 5 pour ancêtres Girouard.

Voir ch. II, art. 1, 2, 3, et ch. V, art, 16, pour alliances des Girouard avec les Desmouliers, Ollier, Baillairgé.

Voir ch. IV, art. 4, pour les enfants de J. J. Girouard et leurs alliances avec les Dacier, Plessis-Belair, Laviolette.

Voir ch. IV, art. 5 pour alliances des Girouard avec les Dumouchel, Lemaire, Poirier. etc.

Voir aussi Fascicules nos. 3,4,5 pour autres détails.

J'eus occasion, en 1845, de rendre visite, avec mon père (Théophile Baillairgé), à M. et Mme J. J. Girouard ; ils résidaient alors dans leur nouvelle maison ; les murs de l'église incendiée, que l'on voyait de la maison, étaient encore debout.

M. Girouard avait alors cinquante ans ; sa femme en avait soixante-cinq ; ils étaient de haute taille, l'un et l'autre, avaient le teint brun, les yeux et les cheveux noirs, et paraissaient être d'une constitution robuste. Ils étaient d'un caractère doux et affable, animés et spirituels dans la conversation, et d'une hospitalité généreuse et cordiale, malgré les grandes épreuves qu'ils avaient subies. Leur maison était meublée avec simplicité, comme les résidences de la plupart de nos anciennes familles canadiennes.

Thomas Baillairgé, l'architecte, de Québec, leur rendit visite, l'année suivante.

Louis-de-Gonzague, les avait visités, en 1836.

FÉLIX - DUMOUCHEL

5. Marie-Victoire Félix.

Celle-ci était la plus jeune de la famille ; elle est née, le 26 février 1783 ; elle s'allia à Jean-Baptiste Dumouchel, le fils aîné de Louis-Vital et de Marie-Madeleine Goyau, à St-Benoit, le 13 février 1809 ; c'est aussi là qu'elle mourut, le 11 mars 1853. Son mari était mort le 29 mars 1844.

Ils eurent quatre enfants :

I. — Vital-Léandre, le sénateur, qui se maria deux fois.

II. — Henriette, qui épousa le Dr Moreau de St-Laurent.

III. — Hercule, beau-père du juge Chs.B. Rouleau de Galgary.

IV. — Camille, qui se maria deux fois.

(Voir Neveux et Nièces, ch. IV, art. 5, — C, et ch. V, art. 17).

(Pour Ancêtres et Alliés, voir art. 8, 9, 10, 11.)

ARTICLE TROISIÈME

FAMILLE BERTHELOT.

MARIE-ÉMÉLIE BERTHELOT,

Seconde Femme de J.J.Girouard.

Sa Généalogie.

BERTHELOT-ROUSSEL.

CHARLES BERTHELOT I,

(Son bisaïeul paternel),

Négociant, fils de Claude-Denis Berthelot et de Marguerite de Saint-Saulieu, de Saint-Etienne-du-Mont, Paris, France.

Né à Saint-Etienne-du-Mont, vers 1705.

Marié à Marie-Roussel, à Québec, 26 septembre 1727.

Décédé à St Denis, près Paris, vers 1780.

THERESE-ROUSSEL,

(Sa bisaïeule paternelle),

Fille de Timothée Roussel, chirurgien, lequel était fils d'Etienne et de Jeanne Bouette, de Notre-Dame de Montpellier.

Timothée, épousa, 1o Madeleine Du Mortier, le 22 novembre 1697, à Québec ; 1 fils et 6 filles sont issus de ce mariage ; il épousa, 2o Catherine Fournier, le 16 août 1688, à Québec ; 1 fils et 7 filles sont issus de ce mariage.

Thérèse Roussel, enfant posthume, était la dernière de la famille ; elle est née, à Québec, le 15 juillet 1701.

ENFANTS DE CHARLES BERTHELOT ET DE THÉRÈSE ROUSSEL

(Tous nés à Québec): (1)

I. — Catherine-Joseph, b. 21 juillet 1729 ; s. 21 juillet 1730, à Lorette.

II. — Charles-Louis, b. 29 oct. 1730 ; s. 22 janv. 1731, à Lorette.

III. — **Charles II**, b. 8 nov. 1731 ; m. 18 oct. 1763, à Geneviève Channazors ; aïeul de madame J.-J. Girouard.

IV. — Louis-Stanislas, b. 25 janv., et s. 8 oct. 1733.

V. — François-Charles, b. 1 sept. 1734.

VI. — Marie-Anne, b. 2 oct. 1735 ; m. 16 janv. 1764, à Guillaume Dubarry, chirurgien ; celui-ci résidait à Ste-Foye, en 1760 ; ils ne paraissent pas avoir eu d'enfants.

VII. — Joseph-Ignace, b. 11 février 1737.

VIII. — Michel Amable, b. 10 août 1738.

IX. — Marie-Louise, b. 14 août 1739, m...... ; pas d'enfants.

X. — Adrien-Régis, b. 16 déc. 1740 ; n'a pas laissé le Canada ; etait marié, mais ne paraît pas avoir laissé d'enfants.

XI. — Louis-Balthazar, b. 7 octobre 1742.

XII. — Charles-Amable Berthelot d'Artigny, b. vers 1744 ; m. vers 1772, à Geneviève Bazin ; d. vers 1815 ou 1816, à Québec. Enfants : (Voir Berthelot-Bazin).

(1) *Trois des fils ont résidé et sont décédés aux îles françaises* (Antilles).

BERTHELOT-CHANNAZORS.

CHARLES BERTHELOT II,

(Aïeul paternel de la 2nde femme de J. J. Girouard),

Négociant, fils de Charles Berthelot I et de Thérèse Roussel, fut baptisé à Québec, le 8 novembre 1731.

Il épousa Geneviève-Joseph Channazors, à Québec, le 18 octobre 1763.

GENEVIEVE-JOSEPH CHANNAZORS

(Aïeule paternelle de la 2nde femme de J. J. Girouard),

Fille de Pierre-Simon le fils de Pierre et d'Antoinette Panthèsne, de Saint-Eustache, Paris.

Pierre-Simon Channazors fut marié, le 28 septembre 1728, à Québec, avec Marie-Jeanne Reiche, fille de François ; sa sépulture eut lieu à Québec, le 28 février 1758.

Marie-Jeanne Reiche, fut baptisée en 1706 ; sa sépulture se fit à Québec, le 12 octobre 1755.

Ils eurent 2 fils et 6 filles.

Geneviève-Joseph Channazors, leur dernier enfant, est née à Québec, le 4 janvier 1740.

Enfants de Charles Berthelot II et de Geneviève-Joseph Channàzors :

I. — Geneviève, née 7 février 1765 ; religieuse aux Ursulines de Québec, à 27 ans.

II. — Julie, née 21 janvier 1766 ; religieuse aux Ursulines de Québec, à 22 ans.

III. — Louise, née 18 novembre 1766 ; m. à M. Planté, notaire, Québec ; belle-mère de madame Hamel.

IV. — Charles, né 2 avril 1770 ; ordonné prêtre, 25 mai 1793 ; vicaire à Québec, 1794 ; curé de St-Henri de Mascouche, 1796 ; de St-Luc, 1807 ; de St-Pierre, île d'Orléans, 1813 ; chapelain des Ursulines, 1825 ; bienfaiteur de l'évêché de Montréal, où il décéda, le 13 avril 1830 ; inhumé à St-Luc.

V. — **Joseph-Amable I**, baptisé, 23 avril 1776 ; marié, 18 juillet 1814, à Marie-Michelle Hervieux, à Repentigny ; père du juge Joseph-Amable II, et de Marie-Emélie, seconde femme de J. J. Girouard ; décédé 26 août 1860.

(Voir Berthelot-Hervieux, art. 5).

VI. — Louis de Gonzague, né 6 juillet 1777 ; marié vers 1805, à Marie-Angèle (Angélique) Cureux de St-Germain ; décédé 5 août 1854, aux Trois-Rivières, chez G.-S. Badeaux, M. D., son gendre.
(Voir Berthelot-Cureux de St-Germain, à la suite).

VII. — Augustin Rémi, baptisé en 1781 ; sépulture à St-Augustin, 13 mars 1784.

BERTHELOT-CUREUX DE ST-GERMAIN.

LOUIS DE GONZAGUE BERTHELOT,

(Sixième enfant de Charles Berthelot II, et de Geneviève-Joseph Channazors, de Québec),

Né à Québec, 6 juillet 1777.

Marié vers 1805, à Marie-Angèle (Angélique) Cureux de St-Germain, sœur cadette de Marie-Louise qui épousa Pierre-Florent Baillairgé, à Québec, 24 novembre 1789.

Il était officier de l'*Assurance de Québec*, et fut mis à sa retraite, avec une pension, en 1837.

Louis de Gonzague et son épouse furent parrain et marraine de G. F. Baillairgé, fils de Théophile et petit fils de Pierre-Florent Baillairgé, le 24 octobre 1824, (huit jours après sa naissance), à Québec.

Il est décédé, chez George-Stanislas Badeaux, médecin, son gendre, aux Trois-Rivières, le 5 août 1854.

MARIE ANGELE (ANGÉLIQUE) CUREUX DE ST-GERMAIN,

(Troisième enfant d'Antoine Cureux de St-Germain, capitaine au long cours, et de Marie-Louise Gouin),

Née à Québec, 3 novembre 1775 ; baptisée, le lendemain, par Auguste-David Hubert, alors curé de Québec, qui se noya près de l'île d'Orléans, le 21 mai 1792.

Décédée à Québec, 30 juin 1829.

Sépulture dans l'ancien cimetière des picotés à Québec, où j'ai copié, pendant le premier choléra de 1832, l'inscription sur le marbre sépulcral de son tombeau ; ses restes mortels ont dû être exhumés avec ceux de tous les autres défunts, vers 1864, et déposés dans le cimetière des cholériques, près de la propriété Perrault sur la Grande-Allée, en dehors de la porte St-Louis ; partie des corps du cimetière des cholériques, fut ensuite transférée au nouveau cimetière Belmont, à une longue distance, au-delà de la barrière de la Grande-Allée.

Enfants de Louis de Gonzague Berthelot, et de Marie-Angèle Cureux de St-Germain.

(Cinq garçons et cinq filles, tous nés à Québec) :

I. — Louis-Antoine, né à 6 h. a. m., 6 décembre 1806 ; parrain, l'hon. Antoine Panet, orateur de l'assemblée législative du Bas-Canada ; marraine, Marie-Louise Berthelot Planté, tante de l'enfant.
Décédé, 7 décembre 180[illegible].

II. — André-Célestin, né à 8 h. p. m., 19 mai 1811 ; parrain, l'abbé André-Doucet, curé de Québec ; marraine, Louise Berthelot, grande-tante de l'enfant.
Décédé, 20 juin 1811.

III. — Marie-Emérance, née à 6 h. p. m., 14 novembre 1812 ; parrain, Joseph Planté, fils ; marraine, Marie-Félicité Baillairgé, cousine-germaine de l'enfant. Mariée à George-Stanislas Badeaux, médecin, des Trois-Rivières, 3 nov. 1836. Réside aux Trois-Rivières en 1892.
(Voir Berthelot-Badeau, art. 6 et 13).

IV. — Angélique-Adélaïde, née à 1 heure après minuit, 7 février 1814 ; parrain, G. B. Faribault, avocat, lieut. 6ème bat. mil. incorporée ; marraine, demoiselle Marianne-Louise Planté, cousine de l'enfant.
Décédée, 15 septembre 1814.

V. — Louis-**Flavien**, né à 3 h. a. m., 23 février 1815 ; parrain, Flavien Baillairgé, cousin-germain de l'enfant ; marraine, demoiselle Hamelin.

Marié à Jane Mason, nièce de l'archevêque Turgeon de Québec, 23 octobre 1839.

Réside chez son gendre, J. P. L. de Martigny, à Hull, P. Q. depuis le 1er mai 1889.

(Voir Berthelot-Mason, art. 7).

VI. — Julie-Geneviève, jumelle, née à 4 h. a. m., 5 mars 1816 ; parrain, Charles Planté, cousin de l'enfant ; marraine. Julie Planté, cousine de l'enfant.

Décédée chez son beau-frère le Dr G. S. Badeaux, aux T.-R., 3 déc. 1873.

VII. — Meltide (Mathilde)-Eléonore, jumelle, née à 5 h. a. m., 5 mars 1816 ; parrain, G. B. Faribault, avocat ; marraine, demoiselle Jeanne Duberger ; décédée, 15 septembre 1816.

VIII. — Joseph-Xavier, né à 2¾ h. p. m., 20 février 1817 ; parrain, Joseph Badeau, notaire royal, membre de l'assemblée législative du Bas-Canada ; marraine, Trudeau Dorval.

Décédé, 6 juillet 1818.

IX. — Rose-Emélie, née à 5 h. p. m., 11 octobre 1818 ; parrain, Amable Berthelot, avocat, membre de l'assemblée législative du Bas-Canada, cousin de l'enfant ; marraine, madame Michelle Berthelot, cousine de l'enfant.

Décédée, 29 octobre 1818.

X. — Joseph-Augustin, né à 8 h. p. m., 23 février 1822 ; parrain, Joseph-Michel Badeau, étudiant le notariat ; marraine, demoiselle Catherine-Adelaïde Bayie (Bailly).

Décédé, en septembre 1823.

BERTHELOT-BAZIN.

CHARLES-AMABLE BERTHELOT D'ARTIGNY,

(Aieul maternel du Dr G. S. Badeaux),

Fils de Charles Berthelot I et de Thérèse Roussel ; né à Québec vers 1744 ; avocat ; m. vers 1772, à Geneviève Bazin ; d. vers 1815 ou 1816, à Québec.

Il portait le nom d'Artigny, par complaisance. (1)

Enfants :

1 et 2. On n'a pu en préciser le nombre ; les deux premiers, suivant le juge Joseph-Amable Berthelot, de Montréal, étaient des fils dont le 2nd se nommait Amable, l'historien, qui fut membre du parlement pour le comté de Kamouraska ; ils ont dû naître de 1773 à 1780.

3. Geneviève, née en nov. 1782, à Québec ; m. 16 mars 1802, à Joseph Badeau, notaire des Trois-Rivières, père du Dr George Stanislas Badeaux de la même ville ; d. 17 avril 1860, au même endroit. (Voir art. 13).

ARTICLE QUATRIÈME.

HERVIEUX-TROTIER.

PAUL HERVIEUX,

(Aïeul maternel de la 2nde femme de J. J. Girouard),

Négociant de Montréal ; fils de Pierre-Jean-Baptiste qui épousa Charlotte Morin, à Montréal, le 14 septembre 1739 :

---

(1) Le marché Berthelot et les rues Ste-Geneviève, St-Michel et St-Amable, à Québec, portent les noms qui leur furent donnés par Chs-A. Berthelot, lorsqu'il fit la division du grand terrain qu'il y avait acheté, en dehors de la porte St-Jean, vers la fin du siècle dernier, suivant le juge J.-A. Berthelot, de Montréal

né à Montréal en 1744 ; marié, à St Pierre du Portage, avec Anne-Charlotte Trotier dit Desaulniers, veuve de Pierre-François Taschereau, le 7 sept. 1774 ; décédé à l'Assomption, le 20 août 1799.

ANNE-CHARLOTTE TROTIER dit DESAULNIERS,
(Veuve Taschereau),

(Aïeule maternelle de la 2nde femme de J. J. Girouard),

Fille d'Alexis Trotier et de Madeleine Audet-de-Bailleul ; née à St-Joseph de Lévis, le 16 nov. 1754 ; mariée 1o à Pierre-François Taschereau, le 23 nov. 1772, à Lévis ; décédée à l'Assomption, trois jours après son mari, 23 août 1799.

ENFANTS DE PAUL HERVIEUX ET DE ANNE-CHARLOTTE TROTIER:

I. — Pierre-Paul, baptisé 13 oct. 1775, à Montréal ; marié 4 nov. 1805, à Catherine Pommereau (veuve Panet), à Repentigny.
II. — Thomas-Alexis, baptême 5 et sépulture 17 septembre 1776, à l'Assomption.
III. — Jean-Baptiste, baptême 9 et sépulture 18 août 1777, à Repentigny.
IV. — Marie-Anne, baptisée 13 août 1778 ; mariée 19 nov. 1804, à Jean-Baptiste Chevalier, à Repentigny.
V. — Eléonore, baptisée 3 février 1780, à Montréal.
VI. — Félicité, baptisée 18 oct. 1782, à l'Assomption ; mariée à Jean-Baptiste Brousseau, vers 1802.
VII. — **Marie-Michelle,** née à l'Assomption, 6 nov. 1783 ; mariée à Repentigny, 18 juillet 1814, à Joseph-Amable Berthelot I, (père du juge, et de Marie-Emélie, 2nde femme de J. J. Girouard), notaire, de St-Eustache ; sépulture à St-Benoît, 22 janvier 1879.
VIII. — Jean-Baptiste, baptême et sépulture, à Repentigny, 12 mars 1785.

IX. — Médard, né à l'Assomption, 26 janvier 1786 ; marié à Marguerite Brousseau, vers 1808.

X. — Marie Emélie, née à l'Assomption, 22 nov. 1789 ; mariée à M. Lacroix, vers 1809.

ARTICLE CINQUIÈME.

BERTHELOT-HERVIEUX.

JOSEPH-AMABLE BERTHELOT I,

(Père de la seconde femme de J. J. Girouard),

Notaire de St-Eustache, fils de Charles Berthelot II, et de Geneviève-Joseph Channazors, de Québec, fut baptisé à Québec, le 23 avril 1776.

Il épousa Marie-Michelle Hervieux, à Repentigny, le 18 juillet 1814.

En 1837, après le feu de St-Eustache et celui de St-Benoît, (pendant l'insurrection, le 14 décembre), on le fit prisonnier le 18, et on le conduisit à la prison de Montréal, avec William Scott, le 19 du même mois ; il sortit de prison, en juillet 1838 ; il est décédé, le 26 août 1860.

MARIE MICHELLE HERVIEUX,

(Mère de la seconde femme de J. J. Girouard),

Fille de P. Paul Hervieux, négociant de Montréal, et de Charlotte Trotier dit Desaulniers, (veuve de P. F. Taschereau), de St-Joseph de Lévis ; née à l'Assomption, le 6 novembre 1783 ; décédée à St-Benoît, le 22 janvier 1862.

Enfants de J. A. Berthelot I et de Marie-Michelle Hervieux,

(Tous nés à St-Eustache):

I. — Joseph-Amable II, le juge, né 8 mai 1815 ; réside au coin des rues Berry et Lagauchetière, en 1892 ; marié à Julie-Hélène McEnis, fille adoptive du

juge Elzéar Bedard, à Montréal, 27 avril 1849. (1) Issus de ce mariage : six fils et trois filles, tous nés à Montréal.

1. Joseph-Elzéar, né 27 janv. 1850 ; médecin ; marié à DlleBerthe Prevost, fille de feu Amable Prevost, riche marchand, de Montréal, en oct. 1877 ; décédé 30 juillet 1892 ; sa veuve lui survit en déc. 1892.(2)
   Enfants : 1. George, né en août 1879.
   2. Rosalie, née en nov. 1885.
2. Charles-Jean, né 23 mars 1851 ; officier, pendant quelque temps, du parlement fédéral, à Ottawa ; non marié ; décédé à Montréal, en mars 1886.
3. Julie, née 31 déc. 1852 ; mariée 30 déc. 1872, à Jos. O. Turgeon, avocat, lequel est décédé 23 nov. 1886 ; sa veuve réside au No. 576 rue Lagauchetière, à Montréal, déc. 1892. (3)
   Enfants : 1. Hélène, née 18 déc. 1873.
   2. Joseph, né 16 juillet 1875.
   3. Adèle, née 27 juin 1877.
   4. Paul, né 1 mars 1883.
4. Louis-Henri, né 15 avril 1856 ; avocat ; non marié ; réside à Montréal, déc. 1892.
5. Joseph-Benjamin, né 17 nov. 1858 ; avocat ; non marié ; décédé 20 mars 1882, à Montréal.

---

(1) Joseph-Amable Berthelot II, entra à l'école Buchanan, à St-Eustache, 1 mai 1818 ; au collège de Pierre Laviolette, à St.-Eustache, en 1824 ; première communion et confirmation à St.-Eustache, par Mgr Lartigue, de Montréal, en juin 1825 ; au collège des Sulpiciens, à Montréal, en 1827 ; clerc avocat chez Louis-Hippolyte Lafontaine (baronnet), en 1832 ; reçu avocat, à Montréal, 6 nov. 1835 ; Ier voyage, en Europe, en 1845 ; nommé juge, en 1859 ; 2nd voyage en Europe, en 1873 ; 3ème voyage, vers 1890.

Julie-Hélène McEnis, son épouse, est née à Québec, vers 1831.

(Voir Tutelle à Québec, 19 Mai 1832).

(2) On nous avait d'abord mal renseigé, en disant qu'elle était *veuve*, lors de son mariage, tel que marqué sur la page 111.

(3) On nous avait donné, le 31 janv. 1873, pour date de son mariage.

6. Marie-Hélène-Adèle, née 29 oct. 1859 ; épousa Pierre-François Casgrain, médecin, de Montréal, en sept. 1883 ; elle est décédée 28 nov. 1890.

Enfants : 1. Emilie, née en juin 1884.
2. Pierre-F., né en août 1886.
3. P.-J., né 7 juillet 1890 ; décédé 21 fév. 1891.

7. Marie Louise, née 1 nov. 1863 ; décédée en 1865.

8. Joseph Amable III, né 31 mars 1865 ; décédé en 1865.

9. George-Auguste, né 28 oct. 1866 ; décédé en 1867.

(Voir ch. IV, art. 5, D., p. 111).

II. — **Marie-Emélie**, née 1 août 1816 ; 2nde femme de Jean-Joseph Girouard, notaire, de St-Benoît, qu'elle épousa, 30 avril 1851. (Voir ch. II, art. 11, p. 38).

Enfants issus de ce mariage : deux filles (jumelles) et deux fils dont le dernier est posthume.

(Voir Enfants et Petits-Enfants de J.-J. G. ch. IV, art. 4., pp. 95-99).

Marie-Emélie, résidait chez son fils Joseph III, N. P., et M. P. à St-Benoît ; réside actuellement à l'Asile de la Providence, (déc. 1892), en arrière de l'église St-Jacques, à Montréal ; sa santé est excellente.

III. — Marie-Angélique, née [illegible] déc. 1818 ; non mariée ; réside actuellement à l'Asile de la Providence, à Montréal, avec sa sœur Marie-Emélie.

IV. — Marie-Anne, née 11 janvier 1821 ; non mariée ; réside à la Maison de la Providence, au Mile-End, vers le nord du quartier St-Laurent de Montréal.

V. — Charles-Paul, né 27 janv. 1823 ; décédé 5 février 1823.

VI. — Charles-Alexis, né 13 mars 1824 ; décédé 14 décembre 1842.

VII. — Louis-de-Gonzague, né 4 août 1826 ; décédé 11 juin 1828.

VIII. — Thomas-Louis-de-Gonzague, né 16 mars 1829 ; décédé 15 mars 1831.

ARTICLE SIXIÈME.

FAMILLE DE GEORGE-STANISLAS BADEAUX, (MEDECIN.)

BERTHELOT-BADEAUX (BADEAU). (1)

MARIE-EMERANCE BERTHELOT.

(Alliée des familles Girouard et Baillairgé),

Fille de Louis-de-Gonzague Berthelot (frère de Joseph-Amable I), et de Marie-Angèle (Angélique) Cureux de Saint-Germain, (sœur de Marie-Louise l'épouse de Pierre-Florent Baillairgé ; ce dernier était le frère de Marie-Anne, la mère de J.-J. Girouard).

Née, à Québec, 14 nov. 1812 ; mariée, 3 nov. 1836, à Québec, par Mgr Signay, avec George-Stanislas Badeaux lequel est né, le 20 mai 1812, aux Trois-Rivières où il pratiquait comme médecin, et où il a continué d'exercer sa profession jusqu'à son décès, le 30 mai 1887 ; il était fils de Joseph Badeau, notaire, et de Geneviève Berthelot d'Artigny, (2nd lit), et petit-fils de J.-Bte. Badeau, et de Marguerite Bolvin (Ier lit) (2)

G.-S. Badeaux et son épouse célébrèrent le 50ème anniversaire de leur mariage, aux Trois-Rivières, le 3 nov. 1886 ; je leur rendis visite peu de temps après ; il me montra alors son portrait, en peinture à l'huile, qu'il avait reçu avec divers autres cadeaux précieux, comme souvenirs, en novembre 1886.

Madame Badeaux, depuis la mort de son mari, s'est retirée à l'Asile des Sœurs de la Providence, aux T. R., où elle réside

(1) Le nom *Badeau*, suivant le Dict. Gén., de Mgr. Tanguay, doit s'écrire sans *x*.

(2) Voir Famille Badeau, ancêtres et descendants, art. 12 ; voir, aussi, Famille Louis-de-Gonzague Berthelot, art. 3., pp. 139-141.

actuellement, le 31 déc. 1892, et dont la Sr. Marie-Stéphanie, (belle-sœur de ma défunte épouse, Charlotte-Rachel Giroux), est actuellement la supérieure.

Enfants de George-Stanislas Badeaux et de Marie-Emérance Berthelot,

(Tous nés aux Trois-Rivières) :

I. — Marie-Angélique-Geneviève-**Victoria**, née 16 août 1837 ; mariée à Didace Tassé, notaire, de St-Athanase (Iberville), fils de Charles Tassé et de Josephte Aubry, 30 avril 1862.

Didace Tassé, son mari, autrefois, coroner et inspecteur des bureaux publics et régistreur ; ensuite agent des bois de la couronne, à Montréal et juge de paix ; est né à St-Laurent, île de Montréal, 27 sept. 1824.

La famille a toujours résidé à St-Athanase, près de l'extrémité *est* du pont (Jones) qui traverse la rivière Richelieu, à la ville de St-Jean.

ENFANTS :

1. Joseph-Marie-**George**-Didace, M. D., né 22 mai 1863 ; étudiant en médecine et bachelier, en 1887 ; marié 14 janv. 1889, à Hermine d'Albec fille aînée d'Alfred d'Albec, avocat, de Montréal.
   Enfants :—1. Lucienne, née 10 nov. 1889.
   2. Flore, née 2 déc. 1891 ; décédée 9 mars 1892.
2. Joseph-Marie-**Chrysanthe**-Darié, M. D., né 9. déc. 1864 ; étudiant en médecine et bachelier, en 1887 ; marié 5 nov. 1888, à Marie-Anne, fille aînée de Philibert Baudoin, notaire,

Enfants :—1. René, né 3 avril 1891.
2. M.-J.-Paul, né 17 mai 1892.

3. Joseph-Marie-**Gustave**-Némésie, né 4 dec. 1866 ; médecin vétérinaire et agronome ; marié à Marie-Emélie-Henriette Lionais, fille aînée de Charles-H. Lionais, architecte et ingénieur civil, et de Marie-**Emélie**-Herminie Berthelot, 5 juillet 1892 ; les jeunes mariés sont cousins au 2nd degré.

Enfant :—1. Attendu vers le 17 mai 1893.

4. Marie-Alice-Homéline, née 6 nov. 1868 ; décédée 12 juin 1870.

5. Joseph-Marie-Omer-Enos, né 6 juillet 1870 ; décédé 21 fév. 1874.

6. Joseph-Marie-Tite-Romuald, né 2 fév. 1873 ; écolier en 1887.

7. Joseph-Marie-Victor-Jovite, né 17 août 1874 ; écolier en 1887.

8. Marie-Anne-Anthée-Louise, née 18 sept. 1876.

9. Blanche-Odile-Marie-Angéline-Eugénie, née 24 janv. 1879.

10. Joseph-Marie-Louis-Thomas, né 26 août 1884 ; décédé 15 déc. 1886.

II. — Marie-George-Joseph, né 13 mars 1839 ; décédé 12 mars 1840.

III. — Marie-Julie-Georgine, né 10 nov. 1840 ; mariée à Désiré-Edouard Frigon, veuf, marchand, 30 mai 1871. Ils résidèrent d'abord aux Trois-Rivières, puis à St-Boniface de Shaouinigan, 1877-78, puis sont retournés aux Trois-Rivières où ils résident actuellement.

D. E. Frigon, né 1 avril 1827, à la Rivière-du-Loup; marié Io, 1 oct. 1849, à Marie-Eulalie Cooke, aux T. R. ; celle-ci, née en nov. 1828 ; décédée 31 déc. 1870.

ENFANTS DE D. E. FRIGON ET DE MARIE-EULALIE COOKE, 1er LIT.

1. Joseph-Thomas.
2. Marie-Elisabeth.
3. Marie-Edouard.
4. Marie-Emélia.
5. Marie Cécile.
6. Marie-Edouardina.
7. Marie-Joseph.
8. Marie-Antoine.
9. Marie-Delphine.
10. Marie-Eulalie.
11. Marie-Jules.
12. Marie-Auguste.
13. Marie-Boniface.
14. Marie-Josephine.
15. Marie-Amandine.
16. Marie-Annette.
17. Marie-Amélie.

ENFANTS DE D. E. FRIGON ET DE MARIE-JULIE-GEORGINE BADEAUX, 2nd LIT.

1. Marie-Joseph-George-Xavier-Edouard, né 22 fév. 1872.
2. Marie-Georgine-Alice, née 29 avril 1873. Entrée au Précieux Sang, aux Trois-Rivières, 15 déc. 1891, comme postulante ; sa prise d'habit ensuite comme novice, 15 déc. 1892.
3. Charles-Auguste-Marie-Joseph, né 21 sept. 1874 ; décédé 2 avril 1876.
4. Marie-Blanche-Angéline, jumelle, née 29 avril 1876 ; décédée 12 mai 1876.
5. Marie-Angélina, jumelle née, 29 avril 1876 ; décédée 22 mai 1876.
6. Marie-Joseph-George-Berthelot, né 8 juin 1878.
7. Marie-Anne-Blanche, née 22 juillet 1880.

8. Marie-Joseph-Elzéar-Arthur, né 22 août 1882.

9. Marie-Joseph-Auguste-George, né 18 avril 1884.

IV. — Marie-George-Stanislas, né 18 janv. 1844 ; décédé 16 nov. 1848.

V. — Marie-Joseph-**Edouard**, médecin ; né 12 oct. 1846 ; marié 20 fév. 1878, à Frances-Fanny-Wright Broster fille d'un marchand de bois, aux T.-R. ; celle-ci est décédée, 20 nov. 1889 ; son mari est décédé, 6 juillet 1891. Il était coroner de la ville des T.-R. et médecin de diverses communautés religieuses,avec son père et depuis le décès de celui-ci.

ENFANTS :

1. Marie-Joseph-George d'Artigny, né 17 déc. 1879 ; décédé 3 oct. 1880.

2. Marie-Joseph-Michel Stanislas, né 16 janv. 1881.

3. Marie-Joseph-Jean-Baptiste, né 1 juin 1884.

VI. — Marie-Anne-Sévérine, née 8 mars 1849 ; fit sa profession religieuse chez les Sœurs de la Providence, sous le nom de Sœur Georgianne, à Montréal, 17 août 1880 ; a été employée ensuite à la pharmacie de la Maison-mère, 797, rue Sainte-Catherine, à Montréal ; au 14 août 1892, elle a été nommée pharmacienne de l'Asile Saint-Jean de Dieu, à la Longue-Pointe.

Elle est malade, depuis plusieurs mois,à l'Asile de la Providence, aux T.-R., où réside sa mère.

Son frère Louis et ses sœurs Georgine (madame Frigon) et Marie-Louise-H., sup. monastère du P. S., résident dans la même ville.

VII. — Marie-Louise-Herminie, née 31 oct. 1850 ; est entrée 15 oct. 1874, chez les Sœurs du Précieux Sang à St.-Hyacinthe; reçut le *saint-habit*, 17 sept.

1875, sous le nom de Sr. Marie-Séraphine de Jésus ; fit profession, 21 sept. 1876 ; était à Toronto dans une des succursales de son monastère, 30 nov. 1882 au 22 fév. 1889 ; nommée supérieure au couvent du Précieux Sang, aux T.-R., 14 sept. 1890 :

La Communauté du P. S., aux T.-R., comptait trois ans d'existence, le 24 mai 1892 ; elle se composait, en décembre 1892, de 9 professes, 3 novices, 2 postulantes, et de 2 tourières.

VIII. — Marie-Eugénie-Angélina, née 22 juillet 1854 ; décédée 8 sept. 1854.

IX —Marie-Louis-Hyacinthe-Benjamin, né 30 déc. 1857 ; marchand de merceries, aux T.-R. ; marié à Marie-Louise-Adèle Lefebvre-Denoncour, fille de Nazaire Lefebvre-Denoncour, avocat, et de Marie-Anne-Cécile Garceau, 30 juin 1885, aux T.-R.

Marie-Louise-**Adèle** Lefebvre-Denoncour est née, aux T.-R., 19 oct. 1863 ; son père est né à la Pointe-du-Lac, 5 mai 1834 ; il s'est marié, 14 oct. 1862, à Marie-Anne-Cécile Garceau laquelle est née aux T.-R., 21 janv. 1844 ; il écrit son nom *Denoncourt* (1)

Enfants, tous nés aux Trois-Rivières :

1. Marie-Louis-George, né 21 mars 1886.
2. Marie-Anne-Maguerite, née 26 oct. 1887.
3. Marie-Louise-Françoise-Jeanne, née 12 mars 1890 ; décédée 13 avril 1890.
4. Marie-Pierre-Amable, né 12 fév. 1891.

---

(1) Denoncour, suivant le Dict. Gén. de Mgr. Tanguay, doit s'écrire sans *t*.

ARTICLE SEPTIÈME.

FAMILLE BERTHELOT-MASON.

LOUIS-FLAVIEN BERTHELOT.

(Allié des familles Girouard et Baillairgé).

Fils de Louis-de-Gonzague Berthelot (le frère de Joseph-Amable I), et de Marie-Angèle (Angélique) Cureux de St-Germain (sœur de Marie-Louise l'épouse de Pierre-Florent Baillairgé).

Il est, par conséquent, le cousin-germain du juge Joseph-Amable Berthelot II, de Montréal ; aussi de Jean-Joseph Girouard et de mon père Théophile, tous deux décédés ; et aussi de mon oncle Louis-de-Gonzague Baillairgé âgé maintenant de près de 84 ans, et résidant actuellement à Québec.

Né à Québec, 23 fév. 1815 ; marié à Jane Mason, à Québec, 23 oct. 1839 ; officier de l'assemblée législative du Canada, depuis 1843 ; mis à la retraite, vers 1889, après avoir été employé, pendant les derniers 22 ans, dans le ministère des Terres de la Couronne, à Québec. Le 23 fév. 1889, les officiers de ce ministère lui présentèrent une adresse de félicitations, à l'occasion du soixante-quatorzième anniversaire de sa naissance.

Louis-Flavien est le fondateur de la première chapelle dédiée aux âmes du Purgatoire, dans la basilique de Québec ; en 1877, comme il n'y avait pas encore de chapelle particulière qui leur fut dédiée, il fit beaucoup de démarches, auprès des autorités ecclésiastiques, pour que la chapelle de Notre-Dame de Pitié, le fut, pendant le mois de novembre, chaque année. L'archevêque Elzéar-Alex. Taschereau (nommé cardinal le 7 juin 1886), y consentit, sur la recommandation de M. le curé Joseph Auclair, et M. Berthelot se chargea de recueillir la somme nécessaire pour le décors funèbre de la chapelle ; ce décors fut exécuté par les Sœurs du Bon Pasteur, moyennant

une somme de cent-vingt piastres. Depuis 1877, la dévotion aux âmes du Purgatoire, a été établie, d'une manière particulière, dans toutes les églises de Québec.

M. Berthelot réside, depuis environ trois ans, à Hull, comté d'Ottawa, P. Q., chez son gendre J.-P. Lemoyne de Martigny, (gérant de la banque Ville-Marie, depuis 1 mai 1889) ; malgré ses 77 ans, il est allé rendre visite aux divers membres de sa famille et à ses parents, à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec, en février et mars 1892.

Son père, Louis-de-Gonzague, dont il m'a donné le portrait photographié, en octobre 1892, était mon parrain.

JANE MASON.

Fille cadette de William Mason et d'Emélie Turgeon la sœur de Pierre Flavien (14ème évêque de Québec) (1).

Née à Québec, 22 juin 1813 ; décédée au même endroit, 16 fév. 18 9.

Sa sœur aînée, Sœur St-Flavien, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, y célébra le 60ème anniversaire de sa prise d'habit, en janvier 1892 ; je lui rendis visite vers le 11 du même mois, à cette occasion ; elle était alors en excellente santé, jouissant de toutes ses facultés, malgré ses quatre-vingts ans.

---

(1) Fils de Louis Turgeon et d'Elisabeth-Marie-Louise Dumont ; né 12 nov. 1787 ; ordonné 29 avril 1810 ; consacré évêque co-adjuteur de Mgr. Signay, à Québec, 11 juin 1834 ; archevêque, 8 oct. 1850 ; décédé 25 août 1867. La mère de Mgr Turgeon, avait épousé, en Ières noces, Michel Flanagan, 17 mai 1774, et en 2ndes noces, Louis Turgeon, le 8 fév. 1787.

Marie-Louise Flanagan, enfant du Ier lit, née à Québec, en 1775, épousa Charles Fortier, marchand des T.-R., 30 juin 1795. Charles-Flavien, leur 9ème enfant, né 31 déc. 1810, épousa Julia Harrington, sœur adoptive de la mère de G. F. Baillairgé, vers 1832, à Québec.

Enfants et Petits-Enfants de Louis-Flavien Berthelot et de Jane Mason :

I. — Jeanne, née à Ste-Anne de la Pérade, 4 nov. 1840 ; décédée aux Trois-Rivières, 6 avril 1843.

II. — Louis-Hector, né aux T.-R., 4 mars 1842.

III. — Marie-**Emélie**-Herminie, née à Montréal, 12 fév. 1844 ; mariée à Charles H. Lionais, 4 oct. 1869.

Enfants : Sept garçons et six filles :

1. Henriette, née 23 sept. 1870 ; mariée à J.-M.-Gustave N. Tassé, fils de Didace Tassé, et de Victoria Badeaux, de St-Athanase d'Iberville, 5 juillet 1892.
2. Charles, né 3 nov. 1871.
3. Arthur, né 21 oct. 1872 ; décédé 10 sept. 1873.
4. Blanche, née 25 nov. 1873 ; décédée en juin 1874.
5. Albina, née 15 déc. 1874 ; décédée en juin 1875.
6. Alice, née 30 janv. 1875 ; décédée en août 1875.
7. Lucien, né 21 mars 1876.
8. Emile, né 21 mai 1877.
9. Louis-Harvey, né 12 avril 1880 ; décédé en juillet 1880.
10. René, né 5 mai 1881.
11. Berthe, née 25 août 1882 ; décédée en nov. 1882.
12. Juliette, née 20 sept. 1883 ; décédée en avril 1884.
13. Hector, né 5 nov. 1884 ; décédé en sept. 1885.

IV. — **Adèle**-Corinne, née à Montréal, 6 avril 1846 ; entrée au Couvent de la Congrégation, à Montréal, sous le nom de Sœur St-Ernest, 24 mai 1867 ; avait les petites élèves sous ses charges, à Ottawa, pendant plusieurs années; était au Couvent Villa-Maria Montréal, d'où elle a été envoyée, en août 1892, au

Couvent de la Congrégation, au no, 254 de la rue Broadway, à Providence, Rhode Island, E. U.

V. — Aurélie-Célina, née à Montréal. 12 avril 1848 ; décédée 3 mai 1848.

VI. — Joseph-Ernest, né à Montréal, 19 mars 1849 décédé à Québec, 28 février 1868.

VII. — Adolphe-Joseph, né à Toronto, 1 mai 1850 ; décédé à Montréal, 17 oct. 1857.

VIII. — Gustave-Oscar-Marie, né à Québec, 22 fév. 1852 ; décédé à Montréal, 3 juin 1852.

IX. — Marie-Albina, née à Montréal, 29 fév. 1854 ; mariée Io à F.-X. Lefaivre, 21 avril 1879 ; celui-ci est décédé à Québec, 5 nov. 1880.

Enfant issu de ce Ier mariage, Jeanne, née 5 fév. 1880.

Mariée 2o à J.-B. Lemoyne de Martigny, (gérant de la succursale de la banque Ville-Marie, à Hull, P. Q., 1889), le 25 oct. 1887.

Ils résident à Hull, depuis 1888.

Enfants issus de ce 2nd mariage :—

1. Marie-Berthe, née à Montréal, 11 sept. 1888.
2. Marie-Alice, née à Hull, 29 avril 1890.
3. Marie-Anne-Claire, née à Hull, 10 juillet 1891.

X. — Louis-Elzéar, né à Montréal, 1 déc. 1856 ; parrain, Hector Berthelot, son frère ; marraine, Emélie, sa sœur ; marié à Emélie St-Amand, de Québec, à Boston, Massachusetts, 12 janv. 1883 ; celle-ci est fille de J.-B. St-Amand et d'Ida Schwiger, allemande, et elle est née 9 mars 1864.

Enfants issus de ce mariage :—

1. Marie-Joseph-Mason, née à Boston, 2 oct. 1883 ; parrain et marraine, Z. Lefebvre et son épouse.
2. Joseph-Victor, né à Montréal, 12 janv. 1885 ; parrain et marraine, L.-F. Berthelot et madame Charles Lionais.
3. Louis-Napoléon, né à Harvey-Hill-Mines, East-

Leeds, comté de Mégantic, dans les cantons de l'Est, province de Québec, 23 sept. 1887 ; parrain et marraine, Napoléon Lemieux et son épouse.

ARTICLE HUITIÈME.

FAMILLE DUMOUCHEL.

ANCETRES ET DESCENDANTS.

DUMOUCHEL-JUIN-SAULNIER.

(Les descendants alliés aux familles Girouard et Félix.)

Bernard Dumouchel dit Laroche, (Quadrisaïeul) (1) ; agronome de M. de Longueuil ; fils de Pierre Dumouchel et de Marie Lebret, de St-Jean de Rouen, France.

Baptisé en 1651 ; marié 1o à Jeanne Juin, fille de Pierre, en 1673 ; celle-ci fut baptisée en 1655 ; marié 2o à Françoise Saulnier, fille de Gilbert Saulnier, et veuve, en troisièmes noces, de Thomas Morteseigne, 22 oct. 1697, à Montréal ; Bernard Dumouchel fut son quatrième mari.

Enfants issus du Ier mariage :— 3 garçons, et 3 filles ; l'un des garçons, Paul, baptisé 30 mai 1684, aux Trois-Rivières, est l'ancêtre des Dumouchel de Montréal, Laprairie, St-Benoît, Aylmer, St-Jovite, P. Q., Windsor, Ont., et de Calgary dans le Nord-Ouest.

Aucun enfant n'est issu du 2nd mariage.

DUMOUCHEL DUGAS-TESSIER.

Paul Dumouchel, (Trisaïeul),

Fils de Bernard Dumouchel dit Laroche, et de Jeanne Juin : baptisé aux Trois-Rivières, 30 mai 1684 ; marié 1o à Jeanne-

(1) Quadrisaïeul de Vital-Léandre, le sénateur, de Henriette, d'Hercule, de Camille, d'Alfred-Octave, de Virginie-Marie-Angèle, etc.

Gabriel Dugas, fille de Vincent, à Montréal, 24 nov. 1704 ; celle-ci fut baptisée, en 1687 ; sa sépulture, 18 juillet 1708, à Montréal ; marié 2o à Marie-Louise Tessier fille de Jean, à Montréal, 18 nov. 1709 ; celle-ci fut baptisée en 1692.

Enfants issus du Ier mariage :—Paul-Urbain et Philippe-Joseph.

Enfants issus du 2nd mariage : — 3 garçons et 2 filles ; l'un des garçons, Louis-Joseph, fut baptisé 25 oct. 1712, à Montréal ; il est l'ancêtre des Dumouchel susnommés de Montréal, etc, tel qu'indiqué précédemment.

Sepulture de Paul Dumouchel, à Montréal, 13 fév. 1719.

DUMOUCHEL-LECLERC.

Louis-Joseph Dumouchel, (Bisaïeul),

Fils de Paul Dumouchel et de sa 2nde femme Marie-Louise Tessier ; baptisé à Montréal, 25 oct. 1712 ; marié à Marie-Louise Leclerc, à Montréal, 12 janv. 1739 ; celle-ci, la fille de Sauveur Leclerc, fut baptisée, en 1720.

Enfants issus de ce mariage :—10 garcons et 3 filles ; deux des petits-fils, Joseph et Louis furent exilés du Canada en Australie, en 1838, à cause de l'insurrection ; ils sont morts, le premier à Sherrington où sa sépulture eut lieu, 21 juillet 1864, et le dernier à Sydney où sa sépulture eut lieu, 24 nov. 1840.

DUMOUCHEL-GOYAU.

Louis-Vital Dumouchel, (Aïeul),

Fils de Louis-Joseph Dumouchel et de Marie-Louise Leclerc ; grand-père de Vital-Léandre, le sénateur, de Henriette, d'Hercule, de Camille, d'Alfred-Octave, de Virginie-Marie-Angèle, etc.

Baptisé à Montréal, 12 déc. 1745; il était au Détroit en 1772, marié à Marie-Madeleine Goyau, à Sandwich, Ont., en 1773.

Enfants issus de ce mariage :

I. — Jean-Baptiste, baptisé à Windsor, 5 avril 1784.

II. — Ignace, baptisé à Windsor, 25 nov. 1791.

DUMOUCHEL-FÉLIX.

Jean-Baptiste Dumouchel,

Fils aîné de Louis-Vital Dumouchel et de Marie-Madeleine Goyau.

Né à Windsor, (Sandwich), Ont., 5 avril 1784 ; marié à Marie-Victoire, la plus jeune des trois sœurs du curé Félix, de St-Benoît, 13 fév. 1809.

Celle-ci est née à Montréal, 26 fév. 1783 ; elle est décédée à St-Benoît, 11 mars 1853.

J.-B. Dumouchel est décédé, à St-Benoit, 29 mars 1844.

Enfants issus de ce mariage :

1.—Vital-Léandre, né à St-Benoit, 29 mars 1811.
2.—Henriette, née " vers " 1812.
3.—Hercule, née " en " 1815.
4.—Camille, né " 1 juillet 1818.

(Pour détails, voir Neveux et Nièces, ch. IV, art. 5,-C, pp. 105-110).

DUMOUCHEL-GIROUARD-FOURNIER.

Ignace Dumouchel,

Fils cadet de Louis-Vital Dumouchel et de Marie-Madeleine Goyau ; né à Windsor Ont., 25 nov. 1791.

Marié Io à Félicité Girouard (sœur de Jean-Joseph), chez le curé J.-B. Gatien, à St-Eustache, en fév. 1820.

Marié 2o à Marie-Thérèse-Antoinette Fournier, à Rigaud, 11 fév. 1829.

Il était lieut-col. de milice ; marchand, d'abord à St-Joachim, paroisse de St-Benoît, et ensuite à Ste-Scholastique.

Sa 1ère femme, Félicité Girouard, était fille de Joseph Girouard II, architecte, et de Marie-Anne Baillairgé, de Québec où elle est née, vers 1797 ; elle est décédée à St-Benoît, 28 mai 1822.

Sa 2nde femme, Marie-Thérèse-Antoinette Fournier, était fille de J.-Bte. Fournier et de Marie-Marguerite Racicot ; elle est née à Montréal, 18 janv. 1805, et décédée à Rigaud, 7 août 1874.

Ignace Dumouchel est décédé, à Rigaud, 11 déc. 1876.

ENFANTS DU 1er LIT.

I. — Alfred-Octave, jumeau, né à St-Joachim, paroisse de St-Benoît, 18 avril 1822 ; marié à M.-O.-Flavie Lemaire.

II. — Virginie-Marie-Angèle, jumelle, née au même endroit, 18 avril 1822 ; mariée à Isidore Poirier.

(Pour détails voir : Neveux et Nièces, ch. IV, art. 5,—A, pp. 100 et 101.)

ENFANTS DU 2ND LIT, TOUS NÉS A RIGAUD :

I. — Aldebert, né 28 nov. 1829 ; non marié en 1889 ; marchand à la Pointe-Claire, île de Montréal, en 1889.

II. — Antoinette, née 18 déc. 1830 ; non mariée en 1889 ; résidait alors à la maison paternelle, à Rigaud.

III. — Honorine-Onésime, née 6 avril 1832 ; décédée 6 aout 1832,

IV. — Estelle, née 2 mai 1833 ; Sœur Dumouchel dans la communauté des Soeurs-Grises de Montréal ; en mission à Salem, Massachusetts, Etats-Unis, 1880 à 1889.

V. — Olympe-Denise, née 16 janv. 1835 ; décédée 10 mai 1843.

VI. — Hermine, née 8 sept. 1836; décédée 30 mars 1838.

VII. — Joseph-Napoléon, né 24 sept. 1837 ; décédé 1839.

VIII. — Louis-Napoléon, né 18 sept. 1839 ; admis à la profession de notaire, à Montréal, 15 juin 1863 ; pratique le notariat à Montréal, dépuis le 1 nov. 1865 ; marié à Caroline E. Leblanc, 10 sept. 1867.

Enfants : — 1. Amanda, née 16 août 1868 ; mariée 25 juin 1889, à Oswald René de Cotret, B. M.

2. Raoul, né 9 nov. 1870.

3. Estelle, née 27 fév. 1878.

Il a fait son voyage d'Europe, en 1882.

Il a préparé une Généalogie de la famille Dumouchel, de 1674 à 1890.

IX. — Edouard, jumeau, né 1 mars 1841 ; non marié, en 1889 ; organiste à la cathédrale d'Ogdensburgh ; fit son cours musical de trois ans, à Leipzig, en Allemagne. A fait trois voyages en Europe, y compris un voyage à Constantinople, à Terre-Sainte et en Egypte, vers 1883.

X. — Arthur, jumeau, né 1 mars 1841 ; non marié, en 1889 ; organiste à la cathédrale d'Albany, N.-Y. ; fit son cours musical à Leipzig, 1869 à 1872.

XI. — Evelina, née 17 nov. 1842 ; non mariée, en 1889 ; résidait alors dans la maison paternelle à Rigaud.

ARTICLE NEUVIÈME.

BAUSET-FARON-GRENIER-DUMOUCHEL, (1)

LOUIS-RENÉ BAUSET,

Né à Laprairie, 8 déc. 1791 ; marié 1o à Marie-Louise Faron, de Montréal, vers 1812 ; 2o à Marie-Esther Grenier, de Québec, vers 1832; décédé à Longueuil en 1839. Sa 1ère femme décédée, 1823 ; sa 2nde femme décédée, 1871.

(1) Voir Neveux et Nièces, (Vital-Léandre Dumouchel), ch. IV, art. 5, — C, pp. 105-110.

ENFANTS DU 1ER LIT :

I. — Marie-Opportune—(Annie); née à St-Constant, vers 1813 ; mariée, 1o à Zéphirin Grenier ; 2o à Hughes Grenier ; résidait à St-Remi, en 1889.

Enfants : — 1er Lit ; 1. Adolphe ; 2. Odile ; 3. Hermine.

2nd Lit ; aucun enfant jusqu'à 1889.

II. — Marie-Olive ; née à Montréal, en 1815 ; décédée à l'âge de 22 ans à St Constant, en 1837.

III. — Henriette, née à Montréal, en 1817 ; mariée à Aimé Dugas, M. D. ; résidait à St-Remi, en 1889.

Enfant : — Philomène.

IV. — Marie-Elisabeth, née à Montréal, 15 juillet 1819 ; mariée 1o au capitaine Edouard Lespérance, vers 1836 ; 2o à l'honorable Vital-Léandre Dumouchel, 2 fév. 1872.

Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

Le sénateur Dumouchel était marié en 1ères noces à Herminie Pelletier, de Montréal, 1er nov. 1839 ; il est décédé à St-Benoît, 23 sept. 1882 ; sa veuve résidait à l'Asile de la Providence, à Montréal, en 1889.

ENFANT DU 2ND LIT :

I. — Samuel-Pierre, né à St-Constant, 6 déc. 1832 ; marié à Virginie Walker, 19 mai 1856 ; officier au ministère de la marine et des pêcheries, 1 avril 1854 ; est employé dans le même ministère à Ottawa, en 1892.

Enfants : — 1. Edouard, né 1er mars 1857 ; avocat ; marié à Dlle Ostell, de Montréal, fille de l'architecte, 7 janvier 1885 ; décédé 20 déc. 1892, à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal, après une courte maladie ; son épouse est décédée il y a environ deux ans. Le défunt était un des anciens présidents du Club National ; ses obsèques eurent lieu à l'église St-Louis de France.

Enfant : — Maurice.

2. Mathilde, née 8 août 1858 ; mariée à Eleusippe Larue, marchand d'instruments de musique, etc., Québec, 25 mai 1875.
   Enfants : 1. Alice ; 2. Edouard ; 3. Léa ; 4. Aline ; 5. Jules.
3. Jules, né 12 déc. 1861 ; avocat, à Hull.
4. René, né 14 janv. 1864 ; député-greffier de la Cité de Montréal où il réside, 1892.
5. Alice, née 14 août 1868.

ARTICLE DIXIÈME.

WOODS-DESAUTELS-DUMOUCHEL, (1)

(Alliés des familles Félix et Girouard).

JOHN R. WOODS,

Fils de William Woods, médecin, et de Susan Atkinson ; né à Ste-Marie de Monnoir, comté de Rouville, P. Q., 18 mars 1817 ; marié à Zoé Desautels, à Berthier, district de Montréal, 7 oct. 1847 ; maître de poste à Aylmer, P. Q., depuis 1844 ; y réside avec ses enfants, en 1892.

ZOÉ DESAUTELS,

Fille de Joseph Desautels et de Madeleine Fréchette ; sœur de Mgr. Joseph Desautels lequel est né à St-Joseph de Chambly, le 26 octobre 1814. (2)

(1) Voir-Neveux et Nièces, ch. IV, art. 5,- C, pp. 105-106.

(2) Mgr.J. Desautels est allé à Rome avec Mgrs. Prince et Taché, en 1851 ; a été nommé curé de Varennes, 7 fév. 1855 ; fit un second voyage à Rome, avec Mgr Bourget, en 1862 ; reçut le titre de Monseigneur et de chapelain secret de Sa Sainteté Pie IX, en 1862 ; retourna à Rome en 1867 ; est revenu à sa cure de Varennes, en 1868 ; est décédé en 1882.

Elle est née à St-Joseph de Chambly, 22 sept. 1822, et décédée à Aylmer, 11 mars 1883.

Enfants de J. R. Woods et de Zoé Desauteis :

I. — Marie-Zoé-Louise, Sœur-Grise d'Ottawa ; supérieure du Couvent d'Aylmer, en 1886-87-88-89, et du Couvent de St-François-du-Lac, comté de Yamaska en 1890 ; née 13 juillet 1848.

II. — Jean-Joseph-Edmond, médecin à Aylmer ; né 27 juillet 1850 ; marié à Corinne-Bourgeois, compagne d'études de ma fille, Marie-Joseph Baillairgé, (Mad. Dr. Aimé Trudel d'Ottawa), au Couvent d'Hochelaga, près de Montréal,—vers 1882.

Enfants :—1. Jean-Joseph-Edmond, né 4 mars 1883 ; décédé 26 mai 1889.
2. Marie-Zoé, née 2 juin 1884.
3. Louis-Joseph, né 10 nov. 1885.
4. Joseph-Charles, né 8 mars 1887.
5. Marie-Corinne-Frances, née 12 mars 1889 ; décédée 20 mai 1889.

III. — Marie-Aurélie, née 14 oct. 1852 ; mariée à George-Léandre Dumouchel, notaire, à Aylmer, 20 mai 1874 ; celui-ci est le fils du sénateur.

Enfants :—1. George-Joseph.
2. Herminie.
3. Adèle.
4. Ernestine.
5. Corinne.
6. Henri.
7. Emma.
8. Samuel.

IV. — Marie-Guilhelmine; née 16 mai 1858.

V. — Marie-Alzida, née 31 mai 1860.

VI. — Joseph-Edouard, arpenteur et ingénieur civil, né 13 oct. 1862.

VII. — Marie-Emma, née 18 mai 1865.

WOODS-DESAUTELS-DUMOUCHEL, (1)

(Alliés des familles Félix et Girouard)

ANNIE WOODS,

Sœur de John R. Woods, le maître de poste d'Aylmer, P. Q. née à Ste-Marie-de-Monnoir, dans le comté de Rouville, en 1820 ; épousa Hercule Dumouchel à Vaudreuil, en 1838 décéda en avril 1876.

De ce mariage, sont nés sept enfants, dont deux seulement survivent en 1892 :

I. — Elvina, née 2 déc. 1847, épousa le juge Charles B. Rouleau, 11 avril 1877 ; ils ont trois enfants et résident à Calgary, dans le Nord-Ouest, où je leur rendis visite, avec ma femme, en août 1888.

II. — Alcide qui a résidé aux Etats-Unis.

MARY-JANE WOODS,(2)

Cousine-germaine de John R. Woods d'Aylmer : fille de John Woods de St-Jean d'Iberville ; mariée, en 1847, à Camille Dumouchel (frère du sénateur, de Henriette et d'Hercule, enfants de Jean-Baptiste Dumouchel et de Marie-Victoire Félix).

Six fils et six filles sont issus de ce mariage, comme nous l'avons indiqué déjà.

Mary-Jane Woods était la 1ère femme de Camille qui se maria, en 2ndes noces, à la veuve DesLongschamps, 25 avril 1880.

---

(1) Voir chap. IV, art. 5,-C, pp. 107-108, Hercule Dumouchel, fils de Marie-Victoire Félix et de J.-B. Dumouchel, et frère du sénateur Vital-Léandre Dumouchel.

(2) Voir chap. IV, art. 5,-C, Camille Dumouchel, pp. 108-110.

ARTICLE ONZIÈME.

BRANCHES DE LA FAMILLE DUMOUCHEL.

ÉTABLIES A ST-JOVITE ET A LAPRAIRIE,

DUMOUCHEL-BRISEBOIS.

L. H. Dumouchel,

Petit fils de Louis-Joseph Dumouchel et de Marie-Louise Leclerc.

Fils d'un des frères de Louis-Vital Dumouchel et de Marie-Madeleine Goyau.

Cousin-germain de Jean-Baptiste, le père du sénateur Vital-Léandre et d'Ignace Dumouchel qui épousa, en Ières noces, Félicité Girouard fille de JosephGirouard II et de Marie-Anne Baillairgé.

(Voir Fascicule No 1, p. 5, et Fascicule No. 2, pp. 66-70).

Né à Montréal, vers 1785.

Marié à Marie-Thérèse Brisebois, vers 1806.

DUMOUCHEL-CHAFFERS.

Jean-Baptiste Dumouchel,

Fils unique de L. H. Dumouchel et de Marie-Louise Leclerc.

Cousin au 2nd degré, avec le sénateur et Alfred-Octave Dumouchel.

Né à St-Benoît, comté du Lac des Deux-Montagnes, vers 1808.

Marié à Victoria Chaffers, vers 1829,

La famille est allée résider à Ste-Scholastique, puis à Ste-Adèle de Terrebonne ; les enfants se sont ensuite établis à St-Jovite du canton de Salaberry, dans le comté de Terrebonne et à Laprairie, etc.

Enfants tous nés à Ste-Scholastique :

1. **Amédée.**
2. Théophile.
3. Damase.
4. Céladine.
5. Léandre.
6. Delphine.
7. 8. 9. morts environ un mois, après leur naissance.
10. Philomène.
11. **Pierre.**
12. Hermine.
13. Valérie.

DUMOUCHEL-NUMINVILLE.

(Branche de St-Jovite).

AMÉDÉE DUMOUCHEL, (1)

Fils aîné de J. Bte. Dumouchel et de Victoria Chaffers.
Né à Ste-Scholastique de Terrebonne, 24 janv. 1830.
Marié à Mathilde Numinville, 22 janv. 1856.
Celle-ci née à St-Laurent, de Montréal, 4 juin 1836.

ENFANTS :

I. — Joseph, né à Ste-Adèle de Terrebonne, 12 mars 1857.
Marié à Alma Touchette, 8 sept. 1888 ; réside près de la R. du Lièvre, en 1892.
Enfants :—2 garçons ; 1 fille, jusqu'à déc. 1892.

II. — Cédulia, née à Ste-Adèle, 1 mai 1859.
Décédée à Ste-Adèle, 10 fév. 1862.

(1) Amédée, tenait un grand hôtel à St-Jovite, de Sal., lorsque j'y suis allé, en 1878, avec mon épouse; il s'est acquis une propriété, depuis, auprès de celle de son fils Joseph, où il se proposait d'aller résider près de la Lièvre, en 1892.

III. — Paméla, née à Ste-Adèle, 17 sept. 1862.
Décédée à St-Jovite, 12 avril 1880.

IV. — Adéla, née à Ste-Adèle, 29 fév. 1864.
Mariée à Louis Panneton, de l'Annonciation, 8 mars 1886.
Enfants :—2 garçons ; 1 fille, jusqu'à dec. 1892.

V. — Hermine, née à Ste-Adèle, 8 déc. 1868.
Mariée à Joseph Brisson, de St-Lin, 16 fév. 1885.
Enfants :—3 garçons ; 1 fille, jusqu'à déc. 1892.

VI. — Daniel, né au Dépire, Wisconsin, Etats-Unis, A. N. 15 août 1870.
Décéde, au Dépire, Wisconsin, Etats-Unis, A. N. 26 août 1870.

VII. — Willy, né à Green-Bay, Wisconsin, Etats-Unis, A. N. 30 fév. 1872.

VIII. — Bella, née à Ste-Adèle de Terrebonne, 26 avril 1874.

IX. — Edouard, né à Ste-Adèle de Terrebonne, 12 sept. 1876.
Décédé à Ste-Adèle de Terrebonne, 2 nov. 1876.

DUMOUCHEL-LACHANCE.

(Branche de Laprairie)

PIERRE DUMOUCHEL,

Onzième enfant de J.-Bte. Dumouchel at de Victoria Chaffers.

Né à Ste-Scholastique, 3 mai 1845.

Marié à Marie-Aurélie Pepin-Lachance, à Laprairie, 5 oct. 1870. Celle-ci est née à Laprairie, 26 oct. 1851.

Pierre Dumouchel tient magasin à Laprairie, depuis plusieurs années.

Enfants. (Tous nés à Laprairie :)

I. — Eugénie, née 24 sept. 1874.
II. — Albertine, née 23 sept. 1876.
III. — Joséphine, née 24 juillet 1878.
IV. — Eugène, né 6 oct. 1880.

N. B.—Amédée et Pierre, avec les autres enfants, de J.-Bte. Dumouchel et de Victoria Chaffers, sont cousins au 3ème degré, avec les enfants du sénateur et d'Alfred-Octave Dumouchel.

Pour les ancêtres, etc., Dumouchel, voir art. 8 de ce chapitre.

ARTICLE DOUZIÈME.

FAMILLE-BADEAU.

ANCETRES ET DESCENDANTS.

BADEAU-BAILLAIRGE-BERTHELOT.

BADEAU-ARDOUIN,

Ancêtres au 5ème degré de Dr *George* Stanislas Badeaux, etc, (enfants de Joseph Badeau, notaire, et de Geneviève Berthelot d'Artigny) et de Pierre-*Théophile*-Ferdinand Baillairgé, etc., (enfants de Pierre-Florent Baillairgé et de Marie-Louise Cureux de St.Germain).

JACQUES BADEAU, (1)

(Aïeul au cinquième degré du Dr G.S. Badeaux),

Etabli à Beauport ; né vers 1610 ; marié à Anne Ardouin, en 1630 ; sépulture à Québec, 18 août 1658 ; sépulture de sa femme à Québec, 11 oct. 1670. Il était probablement frère de François Badeau, notaire à Beauport, de 1653 à 1666, suivant le répertoire des notaires du district de Québec.

Ils eurent trois enfants, Jeanne, Jean et Suzanne.

---

(1) Aïeul, au 5ème degré, de P.-T.-F. Baillairgé, du côté paternel. Pour détails sur la Famille Baillairgé, voir art. 1, de ce chapitre.

ENFANTS :

1. Jeanne Badeau, l'ainée.

(Quadrisaïeule paternelle de P.-T.-F. Baillairgé,)

Baptisée en 1631 ; mariée 9 fév. 1654, à Pierre Parant (Parent) à Québec ; sépulture 23 nov. 1706, à Beauport.

Leur fils Charles, trisaïeul de P.-T.-F. Baillairgé ; baptisé 13 nov. 1676 ; marié 7 janv. 1699, à Marie-Anne Duprac (Duprat à Beauport ; sépulture 16 juin 1747, à Québec.

Antoine Parant, fils de Charles ; bisaïeul de P.-T.-F. Baillairgé ; baptisé 30 janv. 1701, à Beauport ; marié à Marie-Angélique deLaunay, 5 fév. 1725, à Beauport.

Marie-Louise Parant, fille d'Antoine ; aïeule de P.-T.-F. Baillairgé; baptisée 7 mai 1731, à Charlesbourg ; mariée 1 juin 1750, à Jean Baillairgé II, architecte, à Québec ; décédée vers 1799.

Pierre-Florent Baillairgé, (père de Pierre-Théophile-Ferdinand) ; huitième enfant de Marie-Louise Parant et de Jean Baillairgé II, né à Québec, 29 juin 1761 ; marié 24 nov. 1789, à Marie-Louise Cureux de St-Germain; décédé à Québec 9 déc. 1812.

Marie-Angèle (Angélique), sœur de Marie-Louise Cureux de St-Germain ; née 3 nov. 1775 ; mariée à Louis de Gonzague Berthelot, à Québec, vers 1805 ; décédée à Québec, 30 juin 1829 ; elle laissa trois enfants survivants :

I. — Marie-Emérance, qui épousa le Dr George-Stanislas Badeaux, des Trois-Rivières, 3 nov. 1836.

II. — Julie-Geneviève qui ne s'est pas mariée, et qui est décédée chez son beau-frère le Dr G. S. Badeaux, 3 décembre 1873, aux T.-R.

III. — Louis Flavien qui épousa Jane Mason, nièce de l'archevêque P.-F. Turgeon, 23 oct. 1839.

(Voir L. de G. Berthelot, pour détails au sujet de autres enfants, etc., art. 3, pp. 140 141).

. Jean Badeau I. (1)

(Quadrisaïeul du Dr George-Stanislas Badeaux),

Baptisé en 1636 ; marié 28 oct. 1665, à Marguerite Chalifour (Chalifoux), à Québec ; sépulture 27 août 1711, à Québec. Celle-ci était la cadette des 14 enfants de Paul Chalifour, de Charlesbourg, et de Jacquette Archambault ; elle est née à Québee, 23 avril 1652.

Jean Badeau I était arquebusier, aux T.-R., et y figurait en cour, comme témoin, d'après les régistres des audiences de cette ville, en 1661 ; après son mariage, on ne le retrouve plus aux T.-R., d'où il est parti pour s'établir à Québec, puis à Ste-Famille et à St-Pierre, île d'Orléans, puis à Beauport, d'où il retourna à Québec.

Sa fille Geneviève se maria, en 1704, à Québec, avec Paul Cotti ; celui-ci faisait commerce avec les sauvages et enfreignait, parfois, les ordonnances relatives à la traite de l'eau-de-vie ; on le trouve à la cour, se défendant de cette accusation, mais sans succès ; on le mit à l'amende.

ENFANTS :

Dix enfants sont issus du mariage de Jean Badeau I ; l'aîné était Jean Badeau II.

JEAN BADEAU II,

(Trisaïeul du Dr G.-S. Badeaux),

Fils de Jean Badeau I, et de Marguerite Chalifour ; était charpentier de navires, à Québec.

---

(1) Les détails biographiques au sujet de Jean Badeau et de ses descendants, sont, en partie, dûs à M. Benjamin Sulte, auteur des *Canadiens Français*.

Le reste est dû au Dr G.-S. Badeaux, et à ses enfants

On trouvera les détails généalogiques, de 1630 à 1765, dans le Dict. Gén. de l'abbé (Mgr) Tanguay.

Baptisé à Québec, en 1666 ; marié 1o à Françoise LeRoy, à Charlesbourg, 19 oct. 1693 ; marié 2o à Catherine L'Archevêque, à Québec, 12 juillet 1700 ; sépulture 16 fév. 1737, à Québec.

ENFANTS :

Trois enfants; dont 2 garçons et 1 fille, sont issus du 1er lit, (1695-1698), et dix enfants, dont 8 garçons et 2 filles, du 2nd lit, (1701-1716).

CHARLES BADEAU,

(Bisaïeul du Dr G.-S. Badeaux),

Neuvième enfant de Jean Badeau II et de Catherine L'Archevêque ; baptisé à Québec, 31 mai 1714 ; marié 7 janv. 1738 à Catherine (Marie-Agnès), Loisy fille d'Etienne Loisy dit Desrochers, et d'Angélique-Félicité Dérome ; sépulture 26 janv. 1756, à Québec.

ENFANTS :

De ce mariage sont issus 6 garçons et 4 filles, tous nés à Québec, de 1738 à 1752.

JEAN-BAPTISTE BADEAU,

(Aïeul du Dr G.-S. Badeaux),

Neuvième enfant de Charles Badeau et de Catherine Loisy dit Desrochers ; notaire : baptisé 29 avril 1741, à Québec ; marié 1o à Marguerite Bolvin, 29 oct. 1764 aux T.-R. ; marié 2o à Marguerite Pratte, 10 janv. 1791, suivant acte enregistré par Charles Thomas, greffier de la cour des T.-R. ; décédé 14 nov. 1796, aux T.-R.

Marguerite Bolvin, sa 1ère femme, née aux T,-R. 16 août

1738 ; décédée aux T.-R. 12 sept. 1789 (1), suivant le régistre de son mari ; sa sépulture eut lieu, le 10 nov. 1789, suivant Tanguay et Sulte.

Elle était le 4ème des 9 enfants de Gilles Bolvin et de Marguerite Lamarque, sa 1ère femme, de Laprairie. (2)

On n'a pas de détails au sujet de Marguerite Pratte, la 2nde femme de J.-Bte Badeau ; elle survécut longtemps à son mari.

Enfants de J.-Bte Badeau.

Premier Lit :

1. Louise, née 12 août 1765 ; confirmée par Mgr J.-F. Hubert, 9ème évêque de Québec, 4 août 1788 ; non mariée; décédée 9 oct. 1844.
2. Marguerite, née 16 oct. 1766 ; décédée 18 août 1776.
3. Jean-Baptiste (1er), né 31 mai 1768 ; décédé 13 jnin 1769.
4. Reinette, née 4 déc. 1769 ; décédée 28 mars 1784.
5. Jean-Baptiste, (2ème), né 24 juillet 1771 ; décédé 14 juillet 1772.
6. Antoine-Isidore, né 9 fév. 1773 ; décédé 14 nov. 1799 ; a été notaire, shérif des Trois-Rivières ; commissaire de la Commune ; président de la société du feu ; marguillier, en 1797-99. Il mourut subitement ; ne s'est pas marié.

---

(1) Cette date ne paraît pas correcte, suivant le régistre de la Fabrique, qui donne le 10 nov. 1789, pour date de sa sépulture.

(2) Gilles Bolvin (Bolevin), né en 1711, était fils de Jean-François, et de Marie-Anne Isabeau, de la paroisse St-Nicolas, archevêché de Cambrai, (Hainaut) France ; en 1736, il était maître-sculpteur, aux T.-R. ; il était marguillier et marchand, en 1749, dans la même ville ; il se maria trois fois : — 1o à Marguerite Lamarque, 24 mai 1732, aux T.-R. ; 2o à Claire Jutras, 5 mai 1749, aux T.-R. ; 3o à Angélique Béland, 26 oct. 1761, à la Pte-aux-Trembles ; sépulture aux T.-R., 31 janv. 1766.

De sa 1ère femme, Gilles Bolvin eut 3 fils et 6 filles ; de sa 2nde, un seul enfant, Charles-Gilles qui est décédé à la Pte-aux-Trembles, où sa sépulture eut lieu, 26 oct. 1761 ; de sa troisième, aucun.

7. Marie-Joseph, née 8 août 1774 ; décédée 3 mai 1776.
8. Jean-Baptiste, (3ème), né 8 mai 1776 ; décédé 29 avril 1780.
9. **Joseph** (père du Dr G.-S. Badeau) ; né 25 sept. 1777 ; marié 1o à Marguerite Dumont, vers 1800 ; marié 2o à Geneviève Berthelot d'Artigny, 16 mars 1802 ; décédé 12 sept. 1835.
   (Voir détails, sous Berthelot-Badeaux, art. 13).
10. Pierre-Noé, né 5 juillet 1779 ; décédé 12 juillet 1779.
11. Marguerite-Josette, née 15 juillet 1780 ; décédée 8 avril 1797.
12. Josette-Elisabeth, née 30 juillet 1782 ; décédée 8 avril 1787.

Second Lit :

1. Marie-Marguerite, fille unique ; née 27 août 1792 ; décédée en déc. 1797.

Jean-Baptiste Badeau, commença son greffe de notaire aux Trois-Rivières, en 1767, et le continua jusqu'à sa mort, au même lieu, en 1796 ; de 1767 à 1794, il fut le chargé d'affaires des Ursulines des Trois-Rivières. (*Invasion du Canada*, publié par la Société Historique de Montréal, p. 161).

En 1769, dans les Délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières, on voit que, *J.-B. Badeau, notaire et maître-chantre* aura le droit d'occuper, dans l'église, un banc gratuit.

On peut lire dans le volume *Invasion du Canada*, le journal tenu, aux Trois-Rivières, par ce notaire Badeau, en 1775-76, durant l'invasion du pays.

En 1776, Jean-Baptiste Badeau est cité, au régistre de la paroisse des Trois-Rivières, comme *marguillier*.

Le 21 oct. 1779, dans un procès-verbal, au sujet d'un meurtre, il se qualifie de capitaine de milice. Le 21 fév. 1783, sur une copie d'un ancien acte, il se dit " *Garde des minutes des anciens notaires du gouvernement des Trois-Rivières.*"

Le 10 nov. 1789, en enterrant sa femme solennellement et

gratuitement, la Fabrique déclare, dans son régistre, qu'elle cherche, par là, à reconnaître, *les longs et importants services*, rendus par J.-B. Badeau.

En 1790, il est juge de paix, et garde des minutes.

A son acte de sépulture, le 14 nov. 1796, il est dit âgé de 55 ans ; donc il est né en 1741.

Il avait été maître-chantre à treize ans ! Le souvenir de sa voix extraordinaire se conserve encore aux Trois-Rivières.

JOSEPH BADEAUX (BADEAU), (1)

(Père du Dr G.-S. Badeaux),

Neuvième enfant de Jean-Baptiste Badeau, notaire des Trois-Rivières, et de Marguerite Bolvin, sa 1ère femme ; né 25 sept. 1777, aux T.-R. ; marié 1o à Marguerite Dumont, vers 1800 ; marié 2o à Geneviève Berthelot d'Artigny, (mère du Dr G.-S. Badeaux), 16 mars 1802 ; décédé 12 sept. 1835, aux T.R.

Il exerça sa profession de notaire, de 1797 à 1835 ; fut syndic de la Commune des T.-R., en 1801 ; percepteur de la Fabrique en 1805 ; marguillier, en 1806 ; député des T.-R. à l'assemblée législative, en 1809 ; député pour le comté de Buckinghamshire, en 1816.

En 1821, les Trifluviens donnèrent son nom à l'une des rues de la ville des T.-R.

En 1824, il cessa d'être député de Buckinghamshire ; il fut réélu pour Nicolet, en 1834.

Il était seigneur du fief Courval, en arrière de Nicolet.

Il chantait aussi bien que son père le notaire Jean-Baptiste Badeau.

Marguerite Dumont, 1ère femme de Joseph Badeaux, est née, vers 1780 ; elle est décédée, 30 avril 1801, en donnant naissance à son premier enfant.

---

(1) Joseph Badeau, signait son nom avec un x (Badeaux) ; ses descendants ont suivi son exemple. Jean-Baptiste Badeau, père de Joseph, signait sans *x* ; les ancêtres paternels de ce dernier, suivant le Dict. Gén. de Tanguay, écrivaient aussi leur nom, Badeau, sans *x*.

ARTICLE TREIZIÈME.

BERTHELOT-BADEAUX.

GENEVIEVE BERTHELOT D'ARTIGNY,

2nde femme de Joseph Badeaux,

(Mère du Dr G.-S. Badeaux),

Fille de Charles-Amable Berthelot d'Artigny, avocat, et de Geneviève Bazin ; née, à Québec, en nov. 1782 ; décédée aux Trois-Rivières, le 17 avril 1860. (*Voir art.* 3, Joseph Badeaux).

Elle était cousine germaine des enfants de Charles Berthelot II et de Geneviève-Joseph Channazors.

Son père Charles-Amable Berthelot d'Artigny, fut, pendant longtemps, un des Représentants de la cité de Québec, à la Chambre du Bas-Canada.

ENFANTS DE JOSEPH BADEAUX.

Premier Lit.

I. — Marguerite, née 30 avril 1801, sa mère étant décédée le même jour ; l'enfant mourut peu de temps ensuite.

Second Lit.

I. — Joseph-Michel, baptisé 6 fév. 1803 ; Michel Berthelot, parrain ; Madame Dubarril, marraine ; non marié ; décédé 14 août 1858.
Il était notaire de 1824 à 1858 ; il bégayait.

II. — François-Amable, baptisé 6 mars 1804 ; M. Moisan, parrain ; Marguerite Pratte, marraine ; décédé 1 mai 1804.

III. — Marie-Geneviève, née 26 avril 1805 ; décédée 19 sept. 1805.

IV. — Julie-Angélique, née 22 mai 1806 ; M. de Courval, parrain ; Madame Gugy, marraine ; mariée à Louis Charles Cressé, avocat, 15 juillet 1828 ; celui-ci est mort 17 déc. 1836.

Enfants issus de ce mariage : — 2 garçons et 3 filles : —

1. Marie-Anne, née 11 mai 1829 ; non mariée ; décédée 20 juillet 1850.
2. Auguste-Barthélemy, né 1 déc. 1830 ; marié à Laura Prendergast, 23 mai 1857.

   Enfants :— 1. Louis-George-Auguste, né 24 fév. 1860 ; marié 29 oct. 1881, à Alexandrine St-Jean, duquel mariage est issue : —

   1. Marie-Laura, née 8 août 1883 ;...
3. Julie-Louise, née 5 janv. 1833 ; décédée 31 mai 1833.
4. Marie Georgine-Dilline, née 30 avril 1834 ; décedée 25 juin 1837.
5. George-Richard, né 11 sept. 1836 ; décédé 28 janv. 1837.

V. — François-Isidore, né 16 sept. 1807 ; parrain Frs. Renvoizé, et Madame de Courval, marraine; décédé 25 déc. 1810.

VI. — Louis-Benjamin, né 9 sept. 1808 ; parrain N. B. Doucet ; marraine Dlle Escapère Bellefeuille ; décédé en 1858, aux Etats-Unis

VII. — Zoé, née 4 sept. 1809 ; parrain M. Bellefeuille ; marraine Julie Leprouse ; morte 22 sept. 1809.

VIII. — Jean-Baptiste-Louis, né 27 sept. 1810 ; parrain F. S Dumoulin ; marraine Dlle Louise de Courval ; il est mort 15 déc. 1810.

IX. — **George-Stanislas**, né 20 mai 1812 ; parrain Etienne Leblanc ; marraine Madame Kimber ; marié à Marie-Emérance Berthelot, à Québec, 3 nov. 1836 ; décédé 30 mai 1887, aux Trois-Rivières où il a toujours pratiqué comme l'un des principaux médecins.

Enfants issus de ce mariage : — 4 garçons et 5 filles ; — (pour détails voir Berthelot-Badeaux, art. 6, pp. 147-152.

X. — Eulalie-Marie, née 28 août 1813 ; M. et Mad. Hervieux, parrain et marraine ; mariée 7 nov. 1836, à Narcisse-Stanislas Turcotte, avocat, mort 8 sept. 1841.

Enfants issus de ce mariage :—3 filles :

1. Alexandrine-Elmire, née 13 sept. 1837; mariée 6 nov. 1860, à Prosper Ducharme, cultivateur ; décédée 13 janv. 1866.

   Enfant :—Marie-Charles-Prosper Ducharme, né 29 janv. 1864.

2. Julie-Philomène, née 1 mars 1839 ; mariée 7 juin 1859, à James Bradley, entrepreneur.

   Enfants :—1. Jacques-Narcisse, né 28 avril 1860.

   2. Marie-Alice-Lucinda, née 28 août 1861 ; mariée 28 janvier 1879, à Zéphirin Normandin, cultivateur, duquel mariage sont issus :—

      1. Joseph-Aimé, né 9 nov. 1879.
      2. Joseph-Donat, né 2 juin 1882.
      3. Marie - Mélanie-Laura, née 30 oct. 1884.

3. Eulalie-Angelina, née 25 janv. 1864 ; mariée 14 août 1881, à George Goyette, cultivateur, duquel mariage sont issus :
1. Emile-George-Tancrède, né 15 sept. 1882.
2. Joseph-Lucien-James, né 7 nov. 1884.
4. Joseph-Narcisse, né 5 juillet 1866 ; mort 2 août 1869.
5. Marie - Sara - Isabelle-Alphonsine, née 7 juillet 1868 ; mariée 17 fév. 1885, à Adolphe Veillette, cultivateur.
6. Philippe-Eugène, né 21 mai 1873.
7. Marie-Alexandrine-Almina, née 21 sept. 1875 ; décédée 4 juillet 1878.
8. George - Frédéric - Lucien, né 3 mai 1878.
9. Marie-Manda-Florence, née 19 sept. 1880.

3. Marie-Emilie, née 8 déc. 1840 ; mariée 11 janv. 1859, à Théodule St-Pierre, Ecr.

XI. — Amable-Honoré, né 28 déc. 1814 ; J. Bellefeuille, parrain ; Mad. Campion, marraine ; non marié ; décédé à Chicago, en 1853.

XII. — Marie-Jessé, née 12 janv. 1816 ; Antoine Bazin, parrain et Mad. Noiseux, marraine ; mariée 11 avril 1836, à Pierre-Edouard Vézina, avocat, lequel est mort le 2 juin 1862 ; elle est morte le 30 sept. 1876.

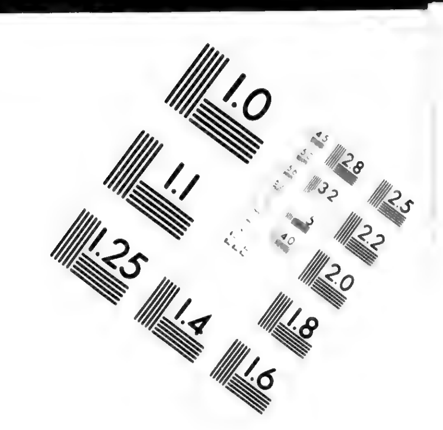
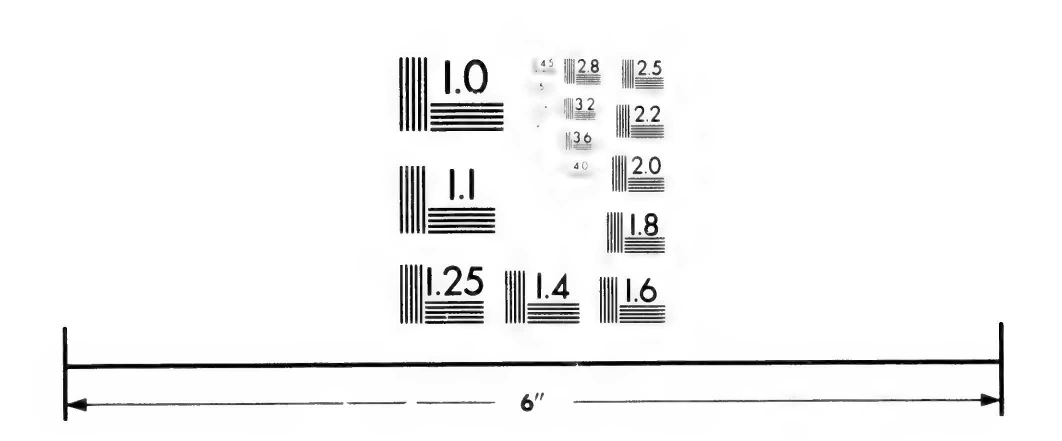
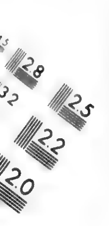


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
3.2
2.5
2.2
2.0


1.0

Enfants issus de ce mariage :—2 garçons et 5 filles :—

1.— Edouard-Pierre-Héliodore, né 2 sept. 1837.

2.— Marie-Julie, née 26 mars 1842.

3.— Joseph-Léopold, né 15 juin 1844 ; (absent de la Province).

4.— Marie-Jessé-Albertine, née 29 mars 1848 ; mariée 26 juillet 1871, à Thomas Robichon, marchand ; pas d'enfants jusqu'à 1888.

5.— Marie-Ritta, née 16 mars 1850 ; décédée 15 mars 1855.

6.— Marie-Eugénie-Caroline, née 15 juin 1852 ; mariée 15 mai 1878, à George Des Roches (Desroches), marchand.

Enfants :—1.— Joseph-George, né 24 déc 1879 ; décédé 29 déc. 1879.

2. Marie-Alexandrine-Bertha, née 1 janv. 1881 ; décédée 21 mars 1882.

3. Joseph-Narcisse-Edouard-Alexandre, né 18 oct. 1882.

4. Marie-Marguerite-Alice, née 2 sept 1884.

7.— Marie-Anne, née 8 mai 1855.

XIII .— Pierre-Benjamin, né 26 janv. 1817 ; M. et Mad. Cressé, parrain et marraine ; marié 28 août 1844, à Dlle Hermine-Amélie Vallée, à Montréal ; décédé 21. fév. 1888, à Montréal où il a tenu magasin de marchandises sèches, pendant environ 40 ans, sur la rue Notre-Dame, à peu de distance du palais de justice.

Son épouse est née à Montréal, le 19 janv. 1822 ; elle y est décédée le 14 déc. 1851.

Enfants issus de ce mariage :

1.— Marie-Herminie-Thérèse-Geneviève, née 26 juillet 1845 ; décédée 1 août 1846.

2.— Marie-Louise-Josephine, née 5 sept. 1847 ; mariée à Jean-Baptiste-Norbert Vallée, avocat, (greffier de la cour d'appel), à Montréal, 6 nov. 1872. Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

3.— Maria-Angélina-Eliza, née 22 juillet 1849 ; mariée Io à Alphonse Doutre marchand-libraire, 11 fév. 1868 ; mariée 2o à Napoléon-Alfred Brossoit (Brossois-Bourguignon), médecin, de Beauharnois, 10 nov. 1880.

Enfant, 1er lit : aucun enfant n'est issu du premier mariage.

ENFANT, 2nd LIT :

Pierre-Julien-Alfred, né 26 fév. 1884 ; enfant unique jusqu'à 1893; décédé 22 mars 1884.

4.— Pierre-Joseph-Amable, né 17 nov. 1851 ; décédé 8 juin 1854.

XIV. — Eugénie-Madeleine, née 5 nov. 1820 ; Joseph et Julie Badeaux, ses frère et sœur, parrain et marraine ; mariée à Denis Genest Labarre, notaire, 10 oct. 1842 ; celui-ci est décédé, 25 août 1892, à l'âge de 80 ans.

Enfants issus de ce mariage : —

1.— Louis-Denis-Joseph, né 6 déc. 1843; marié 19 oct. 1880, à Marie-Aurélia-Caroline Lespérance.

Enfants :—1. Denis, né 13 nov. 1881.
2. Eugénie, née 8 oct. 1882 ; décédée 17 août 1886.
3. Anna, née 5 sept. 1883.

2.— Henri-Edouard, né 25 janv. 1845.

3.— Jean-Arthur, né 22 décembre 1845 ; décédé 3 janv. 1846.

4.— Marie-Eugénie-Elisabeth, née 26 nov. 1846 ; mariée 25 juillet 1865 à l'hon. H. G. Malhiot, C. R. avocat ; maintenant juge C. S. à Aylmer ; (1) décédée 9 fév. 1876.

Enfant :—1. Jeanne-Eutichienne-Alice, née 24 oct. 1863.

5.— Charles-Edouard, né 11 avril 1848. marié, 23 oct. 1878, à Caroline Jannet. Whiteford.

Enfants :—1. Marie-Eloïse, née 12 sept. 1879.
2. Joseph-Guillaume, né 21 juin 1881.
3. Eugénie-Maria, née 28 juillet 1883.
4. Atala (Attala)-Anna, née 4 mars 1885.
5. Eva-Maria-Flavia, née 14 mars 1887.

6.— Rupert-Gonzague, né 26 mars 1849.

7.— Marie-George-Valeré, né 4 fév. 1851 ; décédé 16 mars 1857.

8.— Caroline-Flavie, née 6 mars 1852.

9.— Marie-Phillie-Martine, née 11 nov. 1853 ; décédée 1 mai 1854.

(1) (Marié 2o à Louise fille du juge L. Auguste Olivier, de Joliette.)

10.— Marie-Adèle-Atala (Attala), née 5 août 1855 ; mariée 14 juillet 1875 à Oscar Lanctot, commis ; décédée 28 mai 1884.

Enfants :—1. Denis,né 10 août 1880.
2. Albert,né 7 juillet 1881.

11.— Marie-Louise-Floreska, née 18 déc. 1856 ; décédée 31 août 1857.

12.— Marie-Louise-Victoria, née 10 janv. 1858 ; décédée.

13.— Marie-Augustine-Laura, née 23 juillet 1859.

14.— Pierre-Eugène, né 25 juillet 1860 ; décédé 11 août 1860.

15.— Marie-Rosalda, (Rosalba), née 7 sept. 1861 ; décédée 21 juillet 1862.

16.— Denis, né 12 janv. 1865 ; décédé 2 mars 1865.

Supplément aux Articles Douzième et Treizième.

ANCETRES,

BADEAU-BAILLAIRGE,

Branche Collatérale.

BADEAU-DE RAINVILLE.

SUZANNE-BADEAU, (1)

Troisième enfant de Jacques Badeau et d'Anne Ardouin ; sœur de Jeanne et de Jean Badeau I ; baptisée à Québec, 18 août 1651 ; 1ère femme de Jean DeRainville qui l'épousa, 26 juillet 1665, à Québec ; sépulture, en 1669.

(1) Voir art. 12, p. 169, pour enfants de Jacques Badeau, la souche de la Famille Badeau, etc., au Canada.
Voir aussi Dict. Gén. de Tanguay, vol. 1, p. 21.

Jean De Rainville épousa, en 2ndes noces, à Québec, Elizabeth De la Guéripière, 20 oct. 1671 ; celle-ci était fille de Jean De la Guéripière et de Gabrielle Boutellier, de St-Sulpice, de Paris ; elle fut baptisée, en 1648.

ENFANTS DU 1ER LIT :

1. Jean, baptisé, à Québec, 24 août 1666 ; marié à Marguerite Lavallée, 30 janv. 1690, à Beauport ; sépulture 27 déc. 1723, à Beauport.
2. Charles, baptisé, 21 oct. et sépulture, 20 nov. 1668, à Québec.

ENFANTS DU 2ND LIT :

Neuf en tout, dont 5 fils et 4 filles, qui sont nés de 1672 à 1687 ; le premier est né à Québec et les autres, à Beauport.

Pour détails, au sujet des enfants, et des descendants, voyez Dict. Gén. de Tanguay, vol. 1, p. 183, et vol. 3, pp. 349-351.

ARTICLE QUATORZIÈME.

LAVIOLETTE-PORTELANCE-BEDARD. (1)

Hon. JOSEPH-GASPARD LAVIOLETTE,

Lieutenant-colonel de milice ; seigneur de Sherrington, dans le comté de Napierville, P. Q.

Fils du lieut.-col. Jean-Baptiste Laviolette, et d'Adélaïde Lemaire Saint-Germain, de St-Eustache.

Né 2 mars 1812, à St-Eustache où il commença ses études qu'il termina, ensuite, au collège des Sulpiciens, à Montréal.

Marié 1o. vers 1837, à Christine-Célanire, (veuve Beaudry), fille du défunt lieut.-col. Pierre Roy-Portelance, réprésentant

---

(1) *Bedard* que l'on écrit, assez souvent, avec un accent aigu sur l'é, devrait être sans accent, suivant le Dict. Gén. de Tanguay.

du comté de Montréal, durant plus de vingt ans. Elle est née le 4 juillet 1812, et décédée en juin 1848.

Marié 2o, le 13 oct. 1853, à Antoinette-Corinne, fille d'André Bedard, notaire, frère du juge, à l'Assomption. Celle-ci est décédée, en 1882.

Commissaire du recensement, en 1860 et 1870 ; préfet du comté de Napierville ; maire, juge de paix, et commissaire pour les causes de justice sommaire ; un des directeurs du chemin de fer Montréal et Champlain ; et lieut. col. de la milice pendant plus de vingt-cinq ans.

Nommé conseiller législatif, en 1875, pour la division De Lorimier, dans la province de Québec.

Résidait à 92 rue St-Hubert, Montréal ; survit, en déc. 1892.

ENFANTS DU 1ER LIT :

I. — Mélanie, née 12 oct. 1837, à Montréal ; mariée 4 nov. 1857, à Daniel-Adolphe-Plessis Belair, veuf d'Emérance Féré, et négociant de St-Eustache.

Ils sont décédés tous deux à St-Eustache, Mélanie, le 7 mai 1892, et son mari le 3 mars 1891.

Enfants : (Voir Belair-Féré-Laviolette, à la suite).

II. — Suzanne, née 15 juin 1841, à St-Edouard, de Napierville ; mariée 5 sept. 1860, à Louis-Norbert Duverger, négociant, lequel est décédé.

Enfants : — 1. Louis.
2. Henri.
3. Suzanne.
4. Hector.
5. Albert.
6. Ernest.

III. — Joseph-**Gustave**, né 28 fév. 1843 ; médecin : marié à Evelina Pratt (Pratte) fille de feu John Pratt.

Pas d'enfants.

IV. — Frédéric **Gaspard**, né 30 août 1845, à la Longue-Pointe, en bas de Montréal ; négociant à San-Francisco, en Californie, E. U.

ENFANTS DU 2nd LIT.

I. — Marie-Amélie, née 17 sept. 1860, à Napierville; décédée 3 déc. 1879.

II. — Joseph-Elzéar, né 4 déc. 1861, à Napierville ; décedé en août 1862.

III. — Marie-Azilda-Corinne, née 24 mars 1862 à Napierville ; mariée 12 oct. 1885, à Avila Marsolais médecin.

Enfants :—1. Berthe, née 15 juin 1887.
2. Marie-Jeanne, née 30 nov. 1888 ; décédée 18 sept. 1889.
3 et 4 Gaspard et Charles jumeaux, nés, 7, décédés 8 juin, 1890.
5. Marie-Irène-Amélie, née 30 déc. 1891.

IV. — Marie-Lydia, née 13 oct. 1864, à Napierville, mariée 15 mai 1883, à Marie-Jean Girouard, médecin, fils de Jean-Joseph, et petit-fils de Marie-Anne Baillairgé.

Enfants :—1. Jean-Gaspard, né 31 janv. 1885.
2. Marie-Hélène-Amélie, née 3 déc. 1886.
3. Marie-Marguerite-Evelina, née vers le 12 nov. 1888.

(Voir ch. IV, art. 4, p. 99, pour autres détails.

ARTICLE QUINZIÈME.

BELAIR-FERE-LAVIOLETTE,

(Alliés aux Familles Girouard et Bruchési).

DANIEL-ADOLPHE PLESSIS-BELAIR,

Négociant, autrefois établi à St-Eustache du Lac des Deux-Montagnes, de 1856 à 1861 ; puis à Ste-Rose, de l'île Jésus,

comté de Laval, de 1861 à 1870 ; puis de nouveau à St-Eustache, en 1870, jusqu'à son décès.

Fils de Bazile Plessis-Belair et de Céleste Joubert.

Né, vers 1828, à Ste-Rose de l'île Jésus.

Marié 1o, vers 1852, à Emérance, fille d'Emeric Féré, arpenteur, et d'Angèle Paquin sœur du curé Jacques Paquin, de St-Eustache, de la rivière Du-Chêne.

Marié 2o, 4 nov. 1857, à Mélanie, fille de l'hon. Joseph-Gaspard Laviolette, et de Christine-Célanire Roy-Portelance, (veuve Beaudry), à Montréal.

Décédé à St-Eustache, 3 mars 1891.

Mélanie Laviolette, sa seconde femme, est décédée au même endroit, samedi le 7 mai 1892, chez son fils Joseph-Alphonse où elle était en promenade ; la levée du corps fut faite par le R. P. Prieur des Trappistes d'Oka, et le service fut chanté par le R. Napoléon Bruchési, le 10 suivant ; cent dames de Ste-Anne, dont elle était la présidente, assistèrent à ses funérailles, avec grand nombre de parents et amis.

Enfants du 1er lit :

Deux qui sont décédés en bas âge.

Enfants du 2nd lit :

I. — Célanire, née 12 mars 1860, à St-Eustache ; mariée 19 août 1879, à Joseph Girouard III, notaire, M. P., fils de Jean-Joseph Girouard, notaire, M. P., et de Marie-Emélie Berthelot, et petit-fils de Joseph Girouard II, architecte, et de Marie-Anne Baillairgé, fille de Jean Baillairgé II, architecte, de Québec.

Enfants : Trois fils et quatre filles, de 1880 à 1893. (Pour détails, voir ch. IV, art. 4, p. 98).

II. — Joseph-Alphonse, négociant, de St-Eustache ; né à Ste-Rose, 6 oct. 1863 ; marié 14 juin 1887, à Marie-Carmélia, septième et dernier enfant de P.-D. Bru-

chési II, et petite-fille de P.-D. Bruchési I, à Montréal. (Voir Supplément, sur la Famille Bruchési, à la fin de cet article).

ENFANTS :

1. Marie-Cécile, née 26 sept. 1888.
2. Joseph-Gustave-Napoléon, né 7 juillet 1890.
3. Alphonse-Joseph, né 19 mars 1892.

III. — Joseph-Gustave, né à Ste Rose, 24 août 1866 ; décédé vers 1884.

Supplément à l'Article Quinzième.

FAMILLE BRUCHÉSI,

(Alliée aux Familles Parfetti, Aubry, Giroux, Duclos, Desnoyers, Belair, Laviolette, et Girouard)

PAUL-DOMINIQUE BRUCHÉSI I,

Né à Rome, en Italie, vers 1790.
Arriva au Canada, vers 1809.
Officier de l'armée anglaise.
Epousa à Montréal, en 1815, Carmel Parfetti, laquelle est née à Naples, et est arrivée, au Canada, vers 1809.
Il est décédé à Montréal, en 1832.
Son épouse est décédée, à Montréal, 16 mai 1883.
Enfants issus de ce mariage :

I. — Catherine Bruchési, née en 1817 ; non mariée ; décédée 31 déc. 1882.

II. — Paul-Dominique Bruchési II.
Né à Montréal, 9 juillet 1819.
Négociant et propriétaire, à Montréal.
Marié, 7 fév. 1853, à Caroline fille de Jean-Baptiste Aubry et d'Adélaïde Martin dit Ladouceur.

Décédé à Montréal, 17 mai 1881.

Caroline Aubry est née à Saint-Laurent, de l'île de Montréal, 8 mars 1827 ; elle réside actuellement, en 1892, à Saint-Eustache, dans le comté du Lac des Deux-Montagnes.

ENFANTS DE PAUL-DOMINIQUE BRUCHÉSI II, ET DE CAROLINE AUBRY,

(Tous nés à Montréal):

I. — Marie-Caroline, née et décédée, 14 fév. 1854.

II. — Louis-Joseph-Paul-**Napoléon**, né 29 oct. 1855.

Etudes au collège des Sulpiciens, à Montréal. 1865-1873.

Départ pour l'Europe, en 1874, avec Frédéric-Alexandre fils aîné de G. F. Baillairgé, et aussi avec Emile Piché, du Saut-au-Récollet, (aujourd'hui Père de St-Vincent de Paul, résidant à Lurgan, en Irlande,) pour y faire leurs études de théologie, philosophie, etc.

Ordonné prêtre à Rome, 21 déc. 1878.

Docteur en théologie du Collège-Romain, 1879.

Professeur de théologie à l'Université Laval de Québec, de 1880 à 1884.

Vicaire à St-Joseph de Montréal, de 1885 à 1887.

Professeur à la Faculté des arts de l'Université Laval, à Montréal, en 1887.

Nommé Chanoine-titulaire de l'archevêché de Montréal, 1 mai 1891.

III. — **Joseph**-Barthélemy, né 20 août 1857.

Négociant et propriétaire, à Montréal.

Marié, 15 janv. 1878, avec Malvina fille de Théode Giroux et de Rachel Renaud, aux Cèdres où elle est née, 15 nov. 1857 ; elle est filleule et

nièce de Geo.-Fréd. Baillairgé et de Charlotte-Rachel Giroux, son épouse (qui est décédée à Joliette, 29 avril 1892).

Enfants, tous nés à Montréal :

1.— Marie-Josephine-Alice, née 13 mars 1881.

2.— Anna-Eugénie-Marie-Flore, née 13 mai, et décédée 9 août. 1882.

3.— Paul-Joseph-Raphaël, né 1 juin et décédé 2 septembre, 1884.

4.— Paul-Joseph-Avila, né 8 janv. 1886.

5.— Jean-Marie-Charles-René, né 16 mai et décédé 21 juillet, 1887.

6.— Joseph-Alphonse, né 1 juin et décédé 2 juillet, 1889.

7.— Marie-Stella-Rachel-Annette, née 1 août 1890.

8.— Marie-George-Louis, jumeau, né 15 déc. 1892. Parrain et marraine : George Martin et Alice Bruchési, sœur de l'enfant.

9.— Marie-Joseph-Eugène, jumeau, né 15 déc. 1892. Parrain et marraine ; Paul et Yvonne Bruchési, frère et cousine-germaine de l'enfant.

IV. — André-Fortunat, né 26 juillet 1859 ; décédé 10 mai 1860.

V. — Charles-Benjamin, né 11 oct. 1861.

Avocat et propriétaire, à Montréal.

Marié à Elmire fille du juge Mathias Desnoyers et d'Elmire Leblanc, de Montréal, 11 oct. 1888.

Enfant : Charles-Emile, né à Montréal, 26 sept. 1890.

VI.— Jacques-**Denis**-Avila, né 9 août 1863.

Marchand et propriétaire, en son vivant, à Montréal.

Marié à Marie-Sophie Duclos, 15 sept. 1884, à Montréal.

Décédé, à Montréal, 30 nov. 1889.

Enfauts, nés à Montréal :

1. Marie-Sophie-Yvonne, née 14 août 1885.
2. Marie-Carmélia-Cécile, née 22 nov. 1886 ; décédée.
3. Joseph-Denis, né 25 fév. 1888.

VII.— Marie-**Carmélia**, née 8 sept. 1868.

Mariée, 14 juin 1887, à Joseph-Alphonse Plessis-Belair, négociant de St-Eustache.

Enfants : Deux fils et une fille tels que marqués précédemment, p. 188.

ARTICLE SEIZIÈME.

BRANCHE GIROUARD-OLLIER (OLIER).

1738-1892.

GIROUARD-OLLIER.

Paul Ollier et Modeste Girouard (1).

PAUL OLLIER I,

Fut d'abord commerçant de poisson et navigateur, entre la Baie des Chaleurs et Québec, jusqu'à 1788 ou environ ; il alla

---

(1) Au deuxième chapitre, art. 2, p. 28, il est dit que Marie-Anne Girouard, fille de Joseph I, épousa un nommé Ollier, vers 1788, tel que relaté par J.-J. Girouard ; on nous a informé dernièrement qu'il a dû être mal renseigné à ce sujet.

Suivant une lettre, en date du 29 nov. 1892, que j'ai reçue de madame veuve Adam, de Ste-Anne des Plaines, Paul Ollier 1, son bisaïeul, car c'était de lui qu'il s'agissait, épousa, vers 1770, Modeste Girouard, la sœur de Joseph I, et non pas sa fille Marie-Anne. Ce fait, du reste, est prouvé par les dates de naissances et de mariages qui se rapportent à Paul Ollier I et à ses descendants, comme on le verra, à la suite.

ensuite s'établir, avec sa femme et ses enfants, à Ste-Anne des Plaines où il avait un atelier de ferblanterie, lorsque Jean-Joseph Girouard y résidait avec sa mère (Marie-Anne Baillairgé), et avec ses sœurs Angèle et Félicité, chez le curé J.-Bte Gatien (2) de 1806 à 1810.

Il était maître chantre et capitaine de milice.

Suivant la tradition, il appartient à la même famille que Jean-Jacques Olier, (1608-1657), prêtre français, qui fonda l'ordre des Sulpiciens, et qui fonda, en 1636, la compagnie de Montréal, destinée à favoriser la colonisation de l'île de Montréal ; le domaine de cette île fut offert solennellement à Marie, dans l'église de Notre-Dame de Paris, le jour de la Purification, en février 1642.

Il est né, très probablement, en Acadie, vers 1738, avant la dispersion des Acadiens qui eut lieu, en 1755, époque à laquelle plusieurs de leurs familles se réfugièrent à la Baie des Chaleurs, à Québec et ailleurs. (Voir ch. 1, art. 7, p. 14).

Il épousa, vers 1770, Modeste Girouard, la sœur de Joseph ; celle-ci naquit en Acadie, vers 1739.

Il est décédé, à Ste-Anne des Plaines, le 26 mai 1813 ; on n'a pu constater la date du décès de sa femme, les régistres ayant été brûlés pendant l'incendie de l'église, il y a une cinquantaine d'années ; on sait néanmoins qu'elle est morte à l'âge de 94 ans, ou vers 1833, chez son fils Paul II avec lequel elle résidait.

Ils eurent plusieurs enfants dont Moïse I fut le seul qui survécut, après 1853, selon ce que rapporte J. J. Girouard dans son manuscrit.

---

(2) Fils de J.-Bte Gatien et de Françoise Delisle ; né à St-Joseph de la Beauce, 7 janv. 1764 ; ordonné 25 mars 1787 ; vicaire et secrétaire de Mgr D'Esgly, 1787 ; curé de Ste-Famille, I. O., 1789-1806 ; de Ste-Anne des Plaines, 1806-1810 ; de St-Eustache, 1810-1821 ; décédé à St-Eustache, 16 août 1821.

(Voir ch. II, art. 2, pp. 31 à 37).

ENFANTS.

I.— Paul II, né en Acadie, où à la Baie des Chaleurs vers 1772.

II.— Philippe, né en Acadie, où à la Baie des Chaleurs, vers 1775.

III.— Constance, née en Acadie, où à la Baie des Chaleurs, vers 1778.

IV.— Céleste, née en Acadie, où à la Baie des Chaleurs, vers 1782.

V.— Moïse I, né à bord d'une goélette, vis à-vis l'île d'Orléans, vers 1788.

(Voir Ollier-Labrèche (Déziel), pour l'incident de sa naissance).

OLLIER—BELANGER.

PAUL OLLIER II ET MARGUERITE BÉLANGER.

Paul Ollier II,

Fils de Paul I et de Modeste Girouard ; frère et sauveur de Moïse I, et sauveur de sa mère, quand il n'avait que seize ans, est né vers 1772 ; il était mécanicien et maître chantre.

Il épousa Marguerite, fille de François Bélanger, à Ste-Anne des Plaines, le 25 sept. 1797.

Il est mort, au même endroit, le 25 juin 1846.

ENFANT UNIQUE :

Marie-Joseph, née à Ste-Anne des Plaines, 21 mai 1798.

CHARPENTIER-OLLIER-GRANGER-FOREST.

JOSEPH CHARPENTIER ET SES TROIS ÉPOUSES.

JOSEPH CHARPENTIER,

Né à St-Henri de Mascouche, 4 mai 1795.

Marié 1o. à Marie-Joseph Ollier, fille de Paul Ollier II, et de Marguerite Bélanger, à Ste-Anne des Plaines, 10 juin 1823.

" 2o. à Marguerite Granger, de St-Jacques de l'Achigan, en 1828.

" 3o. à Eléonore Forest, de St-Jacques de l'Achigan, 7 janvier 1833.

ENFANT UNIQUE DU 1ER LIT :

Aglaée, née à Ste-Anne des Plaines, 12 mars 1824; mariée à Moïse-Hortense Adam, 14 oct. 1843. (Voir Adam-Charpentier pour enfants et petits-enfants.)

ENFANT UNIQUE DU 2ND LIT :

Magloire, avocat à Montréal ; né à Ste-Anne des Plaines, 10 mai 1829.

ENFANTS DU 3ÈME LIT :

I.— Mélina, épouse d'Edouard Daunais, bourgeois, de Ste-Anne des Plaines.

II. — Virginie, religieuse au couvent des Sœurs de Ste-Anne, à Lachine.

III. — Eugénie, non mariée, en déc. 1892.

IV. — Octavie, épouse de Ludger Cadieux, résidant à Ste-Thérèse.

V. — Joseph résidant au Manitoba.

VI. — Wildéric, résidant aux Etats-Unis, en 1892.

VII. — Mathias, décédé au Montana, en 1878.

ADAM-CHARPENTIER.

MOISE-HORTENSE ADAM ET AGLAÉE CHARPENTIER.

MOISE-HORTENSE ADAM,

Né à Ste-Anne des Plaines, 15 sept. 1819.

Maître de forges, et maître de chapelle.

Marié à Aglaée Charpentier, fille unique de Joseph et de Marie-Joseph Ollier, à Ste-Anne des Plaines, 14 oct. 1843.

Décédé à Ste-Anne des Plaines, 18 août 1881.

Sa veuve réside actuellement, en déc. 1892, avec deux de ses filles, près du bresbytère de Ste-Anne des Plaines dont l'abbé Joseph-Euclide Dugas (1) est maintenant le curé.

Elle est petite-fille de Paul Ollier II et de Marguerite Bélanger ; elle est arrière-petite-fille de Paul Ollier I et de Modeste Girouard.

ENFANTS,

(Tous nés à Ste Anne des Plaines) :

I. — Moïse-Adomas, avocat, né 21 oct. 1844 ; marié à Elodie fille de Jean Gagnon et de Marie-Anne Ollier ; cette dernière était fille de Moïse I, le frère de Paul Ollier II.

Enfants :—1. Anna,
2. Bruno,
3. Juliette.

---

(1) Joseph-*Euclide* Dugas, fils d'Edouard et d'Hedwige de La Garde ; né 29 avril 1840, à St-Jacques de l'Achigan ; ordonné, à Montréal, 6 juin 1868; vicaire à Berthier, 1868 ; curé à Chertsey, 1873-1884 ; curé à Ste-Anne des Plaines, 1884-1893.

George Dugas, frère du précédent, né 5 nov. 1833 ; ordonné, à Varennes, par Mgr Taché, de St-Boniface, 5 avril 1862 : chapelain de l'Hospice Lajemmerais, de Varennes, en 1862 ; missionnaire au Nord-Ouest, 1866-1888 ; retiré chez son frère à Ste-Anne des Plaines, 1888-1892 ; il écrit une histoire des Missions du Nord-Ouest , il se propose de partir en mars 1893, pour faire un pèlerinage en Terre-Sainte.

Tancrède, le plus jeune de leurs frères, est professeur à l'Académie de Berthier ; se propose de partir en mars 1893, avec son frère George, pour la Terre-Sainte

Alcide est mort chez son frère à Chertsey, avant d'être ordonné prêtre.

Leur sœur Elmire, religieuse de Ste Anne, est décédée, à Vaudreuil, après 2 ans de profession.

Deux autres frères sont morts, à St-Jacques, à l'âge de 27 ans.

La famille entière comptait douze garçons et quatre filles,

II. — Elodie, née 27 avril 1846; mariée à Firmin Jasmin, de St-Laurent, 15 juillet 1872.

Enfants :—1. Alba,
2. Marie,
3. Bernadette,
4. Mastaï,
5. Zénon,
6. Aquila,
7. Bertha,
8. Yvonne.

III. — Philéas, né 27 janv. 1850; décédé 29 sept. 1877.

IV. — Marie-Anne, née 12 nov. 1851 ; décédée 15 juillet 1873.

V. — Zélia, née 17 avril 1853; décédée 19 janv. 1878.

VI. — Amanda, née 3 janv. 1855 ; religieuse, Sœur Eucher, du couvent de la Providence de Montréal.

VII. — Napoléon, né 28 déc. 1857 ; marié à Malvina Duclos ; commis-marchand ; réside à Montréal.

Enfants :—1. Regina,
2. Joseph-Amédée,
3. Adélina,
4. Charles-Eugène,
5. Marie-Eméline.

VIII. — Eva, née 18 fév. 1865 ; institutrice ; non mariée ; réside avec sa mère.

IX. — Alméda, née 25 août 1867 ; institutrice ; non mariée ; réside avec sa mère.

Philéas, Marie-Anne et Zélia, sont décédés depuis plusieurs années.

OLLIER-LABRECHE (DEZIEL).

MOISE OLLIER I et MARIE-ANNE LABRECHE-DEZIEL (1).

MOISE OLLIER I,

Fils de Paul I et de Modeste Girouard; frère de Paul II.

Né à bord d'une goélette, vis-à-vis l'île d'Orléans, en route de la Baie des Chaleurs, à Québec, avec une cargaison de poisson, vers 1788.

Sa mère était assise sur un des barils de poisson dont le pont de la goélette était, en partie, chargé, lorsque l'*écoute* de la grand'voile s'étant rompue, *la bôme* du grand mât la frappa et la fit tomber, dans le fleuve.

Paul II, alors âgé d'environ seize ans, sauta par-dessus bord, au risque de se noyer, plongea et avec l'aide des matelots, ramena sa mère vivante, à bord de la goélette ; quelques instants ensuite, sa mère mit au monde un fils qu'on nomma Moïse, en souvenir de l'incident de sa naissance.

Moïse I, que son pére emmena à Ste-Anne des Plaines, avec le reste de la famille, y épousa Marie-Anne Labrèche-Déziel, le 6 août 1810.

Suivant son extrait mortuaire, certifié à St-Hermas, le 7 déc. 1892, par M. Mireault, curé, il était entrepreneur (d'églises) ; il est décédé le 28 fév. 1863, à l'âge d'environ 75 ans ; sa sépulture eut lieu le 20 mars suivant, en la présence de J. Dequoy, curé, Pierre Laurier, Thomas Pilon, Télesphore Ollier le plus jeune et le neuvième de ses enfants, et aussi en la présence d'Alphonse Meunier son petit-fils.

Lorsqu'il est mort, il résidait chez sa fille Elmire, l'épouse de George Lebelle (Lebel), notaire.

L'extrait mortuaire mentionne qu'il est mort à l'âge de 70 ans, ce qui indiquerait qu'il est né en 1793 ; c'est évidemment

---

(1) Suivant le Dict. Gén., de Tanguay, la souche des Déziel remonte à 1641 ; les variations et surnoms sont : — Delguel dit Labrèche, Delguiel, Delquiel, Delziel, Déziel, Labrèche, (voir vol. 1, p. 175). L'extrait mortuane : Désielire donle.

une erreur, parce qu'il s'est marié en 1810, ce qui eut été à l'âge de 17 ans, s'il fut né en 1793 ; dans le Canada, les hommes se marient très rarement, avant l'âge de 20 ans.

Marie-Anne Labrèche, l'épouse de Moïse Ollier I, est morte chez Rose Ollier, l'aînée de ses enfants, l'épouse de Louis Berthiaume, à Montréal. Elle a dû mourir après 1863.

ENFANTS,

(Nés à Ste-Anne des Plaines):

I. — Rose, née 28 mars 1811 ; mariée à Louis Berthiaume, 18 mai 1829.

II. — Lucie, née en 1812 ; mariée à Joseph Meunier, menuisier, 8 nov., 1830. C'est leur fils Alphonse qui assista à la sépulture de son aïeul Moïse I, en 1863.

III. — Marie-Anne, née 17 fév. 1813 ; mariée à Jean Gagnon, 4 août 1835. Leur fille Elodie épousa Moïse-Adomas, fils aîné de Moïse-Hortense Adam et de sa veuve Aglaée Charpentier, de Ste-Anne des Plaines.

IV. — Moïse II né en 1817 ; mort en bas âge.

V. — Euphémie, née 14 oct. 1819 ; mariée à Philibert Matte, en 1838 Elle est la seule survivante des enfants, en déc. 1892.

VI. — Elmire, née 1 nov. 1821 ; mariée à George Lebelle, (Lebel), notaire, en 1841 ; c'est à la résidence de celle-ci que son père Moïse I est mort, le 28 fév. 1863, à St-Hermas.

VII. — Jovite, né en 1824 ; mort en bas âge.

VIII. — Damase, né en 1828 ; notaire.

IX. — Télesphore, né 26 oct. 1830 ; traiteur dans le commerce de pelleteries.

Tous les enfants, à l'exception du cinquième, Euphémie, épouse de Philibert Matte, sont morts depuis longtemps.

Les renseignements, au sujet du mariage de Paul Ollier I avec Modeste Girouard, et au sujet de leurs descendants, jusqu'à décembre 1892, sauf l'incident de la naissance de Moïse I le frère de Paul Ollier II, m'ont été fournis dernièrement par madame veuve M. H. Adam.

Celle-ci est fille de Marie-Joseph Ollier, Ière femme de Joseph Charpentier ; petite-fille de Paul Ollier II et de Marguerite Bélanger ; et arrière-petite-fille de Paul Ollier I et de Modeste Girouard.

Elle est cousine, au 3ème degré, avec Joseph Girouard III fils de Jean-Joseph et représentant du comté du Lac des Deux, Montagnes, depuis le 27 février 1892 ; elle est aussi cousine au 3ème degré, par affinité, avec G. F. Baillairgé.

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

MOREAU-DUMOUCHEL.

EDOUARD MOREAU I,

Né vers 1808 ; médecin établi à St-Laurent, au nord de Montréal ; marié à Henriette Dumouchel, en 1831 ; décédé vers 1837, à Montréal.

HENRIETTE DUMOUCHEL,

Fille de Jean-Baptiste Dumouchel, et de Marie-Victoire Félix, la plus jeune des trois sœurs de Maurice-Joseph Félix, curé de St-Benoît. (Voir p. 135).

Née à St-Benoît, vers 1812.

Sœur du sénateur Vital-Léandre, d'Hercule et de Camille Dumouchel.

Décédée à Montréal, vers 1840.

Pour détails sur les enfants de J.-B. Dumouchel et de M.-V. Félix, voyez ch. IV, art. 5, C., pp. 105-110.

ENFANTS D'EDOUARD MOREAU I, ET DE HENRIËTTE DUMOUCHEL :

I. — Edouard II, né à St-Laurent, 13 octobre 1833. (Voir Moreau-Terroux à la suite).

II. — Henriette, née à St-Benoît, en 1834 ; Sœur-Grise à Montréal, en 1854 ; décédée vers 1855.

III. — George, né à St-Benoît vers 1836 ; décédé vers 1839.

MOREAU-TERROUX.

Edouard Moreau II,

Fils d'Edouard Moreau I, M. D., et de Henriette Dumouchel ; celle-ci était fille du patriote Jean-Baptiste Dumouchel, autrefois négociant et grand propriétaire, à St-Benoît, l'une des victimes emprisonnées pendant l'insurrection de 1837-1838.

A été adopté et élevé par Pierre Moreau, avocat, de Montréal et de Longueuil ; reçu notaire à Montréal, en 1857, et y a pratiqué jusqu'à novembre 1867, date de l'établissement de sa résidence, à Québec, avec sa famille.

S'est marié à Montréal, à l'église Notre-Dame, le 5 mai 1863, avec Janvière-Adelaïde-**Emma** Terroux laquelle est née à Montréal, le ou vers le 1er janvier 1845 ; elle est l'une des filles de feu Charles A. Terroux, ex-protonotaire, et qui fut employé pendant 40 ans, au palais de justice, à Montréal où sa veuve réside actuellement, en décembre 1892, au no. 90 de la rue St-Denis.

Son épouse est décédée à Québec, le 13 mai 1876.

A été d'abord traducteur, en chef, français, à l'assemblée législative, à Québec ; puis secrétaire et directeur de colonisation, au ministère des travaux publics et des chemins de fer, à Québec ; puis nommé directeur des chemins de fer de la proprovince de Québec, poste qu'il occupe actuellement, à Québec.

MOREAU-TERROUX.

ENFANTS d'EDOUARD MOREAU II, ET DE JANVIERE-ADELAIDE-EMMA TERROUX :

1.— Emma, née 6 avril 1865, et baptisée à l'église Notre-Dame, à Montréal ; mariée 25 nov. 1887, à Alexandre Hardy, gérant pour les passagers et marchandises, dans le bureau de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean.

2.— Corinne, née 21 juin 1867, et baptisée, à l'église N. D., de Montréal ; non mariée ; réside avec son père, à Québec.

3.— Cécile, née 22 nov. 1869, et baptisée à la cathédrale (basilique), à Québec ; non mariée ; réside avec son père, à Québec.

4.— Edouard III, né 26 avril 1871, et baptisé à la cathédrale, (basilique), à Québec ; a laissé dernièrement le noviciat des Jésuites du Saut-au-Récollet, pour cause de faiblesse de santé ; maintenant élève à l'école polytechnique, à Montréal.

5.— Arthur, né 6 mars 1873, et baptisé à la cathédrale, à Québec; a commencé ses études, en septembre 1884, au séminaire de St-Hyacinthe, et les y a poursuivies jusqu'en belles-lettres ; puis est entré, le 17 avril 1889, au collège de Joliette où il a terminé ses études vers la fin de juin 1892 ; a été tonsuré le 24 août 1892 ; est professeur de la partie française en *versification*, au collège de Joliette, 1892-1893.

6.— Florence, née 1 déc. 1874 et baptisée à la basilique (1) à Québec ; élève, de dernière année, au couvent des religieuses Jésus-Marie, à Hochelaga, près Montréal, en 1892.

---

(1) La cathédrale de Québec fut élevée au rang de *basilique mineure*, par S. S. le pape Pie IX le 18 août 1874, à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du diocèse, sous Mgr. François de Laval de Montmorency.
Voir fascicule no. 5 p. 46.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

GIROUARD-LAROCQUE-BOIVIN-MOREAU,

PIERRE GIROUARD,

Descendant de François Girouard du Port-Royal de l'ancienne Acadie.

Né vers 1787; paraît être le petit-fils de Jacques ou de Germain Girouard qui sont nés en Acadie, le premier vers 1719, et le second vers 1722 ; ceux-ci s'établirent, par la suite, au Cap Saint-Ignace, et leurs enfants en partie au même endroit et en partie à l'Islet, (1) ; c'est à ce dernier endroit que résidait le père de Pierre Girouard qui est allé s'établir à St-Luc, dans le comté de St-Jean de Dorchester, à l'âge de dix-sept ans, ou vers 1804. (2)

Marié 1o. à Dlle. Larocque, vers 1809.

Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

2o. à Sophie Boivin, vers 1816.

Enfants issus de ce mariage :

1.— Sophie, née vers 1818 ; décédée vers 1853.

2.— Pierre, né vers 1820 ; décédé très jeune.

3.— Edouard, né vers 1822 ; décédé très jeune.

3o. à Sophie Moreau.

Aucun enfant n'est issu de ce dernier mariage.

MOREAU-GIROUARD.

Moïse Moreau, né vers 1815, à St-Luc ; il en est parti, en

(1) Voir ch. 1, art. 5, p. 10 et art. 14, p. 20, pour ancêtres, etc.

(2) St Luc était alors desservi par le curé de Ste.-Marguerite, paroisse voisine, dans le même comté, qui se trouve dans la région que l'on nommait ordinairement et que l'on nomme même encore aujourd'hui, l'Acadie, en souvenir sans doute de l'ancienne Acadie.

1852, treize ans après s'être marié, pour aller résider, avec sa famille, à St-Alexandre d'Iberville, où il réside actuellement en 1892.

Il épousa, vers 1839, à St-Luc, Sophie fille de Pierre Girouard et de Sophie Boivin (2nde femme).

ENFANTS DE MOISE MOREAU ET DE SOPHIE GIROUARD,

(Tous nés à St-Luc):

I. — Mathilde, née vers 1840 ; décédée à l'âge de huit ans, à St-Luc.

II. — Philomène, née 8 déc. 1842 ; mariée ; à J.-B. Ethier ; réside à Webster, Mass. E. U.

III. — Moïse, née 8 oct. 1844 ; marié à Delphine Ledoux ; réside à Webster, Mass. E. U.

IV. — Edesse, née 28 juillet 1846 ; mariée à Pierre Rainville ; réside à Ste-Anne de Stukely, comté de Shefford, P. Q.

V. — Victoire-Adelaïde, née 16 sept. 1848 ; profession religieuse chez les Sœurs de la Providence à Montréal, 9 nov. 1869 ; est à leur établissement de Joliette,(où je réside,) depuis le 6 mai 1892.(3)

VI. — Eulalie, née vers 1850 ; décédée à l'âge de quatre mois à St-Luc.

VII. — Marie-Ovide, née 22 mars 1851 ; mariée à Joseph Rheault ; réside à St.-Grégoire de Nicolet.

---

(3) Il y a deux autres religieuses dans la même communauté, alliées à la famille : 1o. Sr. Marie-André, une Dlle Moreau, cousine au 2nd degré, de Victoire-Adélaïde, et qui est née à St Jean de Dorchester ; elle est actuellement dans une des succursales de la Providence, à Portland, en Orégon aux Etats-Unis ; 2o. Sr. Agathe, une Dlle. Moreau, de Québec ; celle-ci est à l'Asile de la Providence, à Montréal.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE

FASCICULE No. 6.

TABLE DES MATIERES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

CHAPITRE TROISIÈME.

EVENEMENTS POLITIQUES.

CHAPITRE QUATRIEME.

JEAN-JOSEPH GIROUARD.

ARTICLE PREMIER.

PAGE.

C. Enfants de Marie-Victoire Félix, sœur de Mad J. J. Girouard, et épouse de J.-B. Dumouchel :

I. Vital-Léandre Dumouchel, marié 1° à Herminie Pelletier de Montréal ; 2° à Marie-Elisabeth Bauset, veuve du Capt. Edouard Lespérance, de Longueuil. Six enfants du Ier lit et aucun du 2nd lit. 105

ENFANTS DU Ier LIT : 106-107

1. Georgiana, non mariée.
2. George-Léandre, époux d'Aurélie Woods, Aylmer.
3. Albine, Sœur-Grise, sous le nom de Sr. Pelletier.
4. Adèle, Sœur Ste. Herminie, Congrégation N. D. Montréal.
5. Corinne, épouse de Ferréol Pelletier.
6. Clotilde, Sœur Félix, chez les Sœurs-Grises.

PETITS-ENFANTS,

DUMOUCHEL-WOODS:

Voir Woods-Desautels-Dumouchel, ch. V, art. 10. 163-165

II. Henriette Dumouchel, épouse du Dr Moreau I de St-Laurent. 201

ENFANTS:

1. Edouard II notaire public, à Québec.
2. Henriette, Sœur-Grise, à Montréal.
3. George, décédé.

PAGE, 200

PETITS-ENFANTS,

MOREAU—TERROUX:

1. Emma .
2. Corinne.
3. Cécile.
4. Edouard III
5. Arthur.
6. Florence.

III Hercule Dumouchel, époux d'Annie Woods, de Vaudreuil.

ENFANTS : 107-108

1. Wilfrid, décédé.
2. Ernestine, décédée.
3. Zulma, décédé.
4. Elvina, épouse de Charles-B. Rouleau, juge de la cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.
5. Alcide.
6. Ernest, décédé.
7. Charles, décédé.

PETITS-ENFANTS, 108

ROULEAU-DUMOUCHEL:

1. Anna-Euphrosine-Elvina.
2. Berthe-Marie.
3. Charles-Joseph-Hercule.

PAGE.

IV. Camille-Dumouchel, marié 1° à Mary-Jane Woods, de St-Jean d'Iberville ; 2° à veuve DesLongchamps. 108-110

Douze enfants du Ier lit, et aucun du 2nd lit.

ENFANTS DU Ier LIT : 108-110

1. Un garçon mort en naissant.
2. Josephine, décédée.
3. Marie-Albina, épouse de Thomas Bayfield d'Ottawa ; pas d'enfants.
4. Marie-Délia, épouse de Charles Marcotte.
5. Joseph-Henri, époux de Mathilde Lescarbeau.
6. Marie-Emélie, épouse de Charles Green.
7. Jean-Léandre, époux de Marguerite Lépine.
8. Marie-Sara, non mariée.
9. Joseph-Camille, non marié.
10. Joseph-Albert, époux de Malvina Guibaut.
11. Marie-Jeanne, non mariée.
12. Joseph-William, décédé.

PETITS-ENFANTS :

Marcotte-Dumouchel. 109

1. Camille, né à Montréal, où la famille réside, 1892.
2. Adélaïde, née à Montréal, où la famille réside, 1892.
3. Gilbert, né à Montréal, où la famille réside, 1892.
4. Albert, né à Montréal, où la famille réside, 1892.
5. Blanche, née à Montréal, où la famille réside, 1892.
6. Joseph, né à Montréal, où la famille réside, 1892.

PAGE.

Dumouchel-Lescarbeau. 109

1. Georgina, née et décédée, à Toronto.
2. Emélie, née à Toronto ; réside à Montréal, 1892.
3. Arthur, né à Toronto ; décédé, à Montréal.

Green-Dumouchel. 109

1. Chappel, né à Montréal, où il réside, 1892.
2. Emma, née à " où elle réside, "
3. Percy, né à " où il réside "

Dumouchel-Lèpine. 109-110

1. George, né à Montréal.
2. Alfred, né à "
3. Peter, né à "
4. Camille, né à Brooksville, Vt., E.-U.
5. John, né à " " "
6. Elisabeth, née à " " "
7. ? " " "
8. ? " " "

Dumouchel-Guibaut. 110

1. Oswald, fils unique, né à Montréal, où il réside, 1892.

D. Enfants du Juge Joseph-Amable Berthelot, époux de Julie-Hélène McEnis ; frère de la 2nde femme de J. J. Girouard. 111,145,146

I Joseph-Elzéar Berthelot, époux de Berthe Prevost, fille de feu Amable Provost, marchand, de Montréal. (1)

(1) Sur la page 111, Berthe Prevost est indiquée comme étant Mad. Veuve Prevost, par suite d'un renseignement inexact.

PAGE.

6. Eulalie, décédée.

7. Marie-Ovide, mariée à Joseph Rheault.

Note (3) au bas de la page, au sujet de Sr. Marie-André et de Sr. Agathe (Dlles Moreau), religieuses de la Providence. 203

ERRATA DU FASCICULE NO. 6.

PAGE	LIGNE EN DESCENDANT DU HAUT	LIGNE EN MONTANT DU BAS.	AU LIEU DE	LISEZ
5	3ème		Joseph Girouard	Joseph Girouard II.
41	17 "		80 octobre	20 octobre
41	18 "		30 août	23 août
45	17 "		30 octobre 1831	30 novembre 1831
105	20 "		18 sept. 1818	18 sept. 1848
111	6 "		Mad Vve Prevost	Dlle. Berthe Prevost
168	———	4ème	1851	1870. Celle-ci est née à Laprairie le 26 oct. 1851.
171	1ère		JeanBadeau I.	2. Jean Badeau I.